



Date : 19 juin 2024

**RAPPORT SUR L'EXECUTION DES LOIS
DE FINANCES
GESTION 2022**

Juin 2024

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	4
DELIBERE	5
AVERTISSEMENT	6
INTRODUCTION.....	7
PREMIERE PARTIE : RESULTATS GENERAUX DE L'EXECUTION DES LOIS DE FINANCES	8
CHAPITRE PREMIER : RESULTATS DE LA GESTION BUDGETAIRE.....	9
1. Analyse globale des prévisions, réalisations et des soldes d'exécution	9
2. Situation des critères de convergence	12
CHAPITRE II : OPERATIONS DU BUDGET GENERAL	14
1. Recettes du budget général	14
1.1. Recettes internes	15
1.1.1. Recettes fiscales.....	16
1.1.1.1. Des recettes fiscales en constante progression	17
1.1.1.2. Une prépondérance des impôts indirects.....	18
1.1.1.3. Un volume important de restes à recouvrer.....	18
1.1.2. Recettes non fiscales	20
1.1.2.1. Une prédominance des revenus de l'entreprise et du domaine.....	20
1.1.2.2. Une évolution contrastée des recettes non fiscales.....	21
1.1.3. Recettes exceptionnelles	21
1.1.3.1 Un niveau de réalisation faible en 2022	21
1.1.3.2. Une évolution contrastée des recettes exceptionnelles.....	22
1.1.4. Produits financiers	23
1.1.4.1.Des réalisations largement au-delà des prévisions	23
1.1.4.2. Evolution à la hausse des produits financiers.....	23
1.2. Recettes externes	24
1.2.1. Faible taux de réalisation des recettes externes	24
1.2.2. Une évolution contrastée des recettes externes	25
2. Dépenses du budget général	26
2.1. Exécution des dépenses par nature	27
2.1.1. Dépenses ordinaires	27
2.1.1.1. Charges financières de la dette.....	28
2.1.1.2. Dépenses de personnel	30
2.1.1.3. Dépenses d'acquisition de biens et services.....	31
2.1.1.4. Transferts courants.....	32
2.1.2. Dépenses en capital.....	33
2.1.2.1. Dépenses d'investissement sur ressources internes.....	33
2.1.2.2. Dépenses d'investissement sur ressources externes	35
2.2 Exécution des dépenses budgétaires par programmes et dotations	35
2.2.1. Autorisations d'engagement (AE) sur ressources internes	35
2.2.2. Crédits de paiement	36
2.2.2.1. Exécution des dotations	36
2.2.2.2. Exécution des programmes	37
CHAPITRE III : OPERATIONS DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	40
1. Ressources des comptes spéciaux du Trésor	40
2. Charges des comptes spéciaux du Trésor	42
3. Solde des comptes spéciaux du Trésor	42
3.1. Comptes d'affectation spéciale	43
3.1.1. Fonds national de retraite (FNR)	43
3.1.2. Autres comptes d'affectation spéciale	44
3.2. Situation des autres comptes spéciaux du Trésor.....	44
3.2.1 Comptes de commerce.....	45
3.2.1. Comptes de commerce	45
3.2.2 Comptes de prêts et d'avances	45
3.2.2. Comptes de prêts.....	45
3.2.3 Comptes de garanties et d'avals.....	45
4. Pertes et profits des comptes spéciaux du Trésor	45

CHAPITRE IV : OPERATIONS DE TRESORERIE.....	47
1. Un besoin de financement en progression continue.....	48
1.1. Une hausse du déficit.....	48
1.2. Une hausse relative de l'amortissement de la dette	49
1.3 Les participations financières et les OPEX.....	51
2. Une hausse importante de la dette publique	51
2.1. Des émissions essentiellement tirées par les obligations	51
2.2. L'encours de la dette publique en constante progression.....	53
2.2.1. Une prépondérance de l'encours de la dette extérieure sur la dette intérieure	54
2.2.2. Une place importante des obligations dans l'encours de la dette publique intérieure	56
DEUXIEME PARTIE : GESTION DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES	57
CHAPITRE PREMIER : GESTION DES AUTORISATIONS DU BUDGET GENERAL	58
1. Modification des crédits.....	58
1.1 Modification par voie législative	58
1.1.1 Dépenses ordinaires	58
1.1.2 Dépenses d'investissements sur ressources internes	58
1.1.3 Dépenses d'investissements sur ressources externes	58
1.2 Modification par voie réglementaire.....	59
1.2.1 Modification de la répartition des crédits.....	59
1.2.2 Modifications du montant global des autorisations.....	60
2. Dépassements et crédits non consommés.....	65
2.1 Les dépassements de crédits	66
2.2 Crédits non consommés.....	67
2.2.1 Dépenses ordinaires	67
2.2.2 Dépenses d'investissements sur ressources internes	68
CHAPITRE II : GESTION DES AUTORISATIONS DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	70
1. Utilisation des crédits	70
1.1 Dépassement de crédits du compte d'affectation spéciale Fonds national de Retraite.....	70
1.2 Volume important de crédits non consommés	71
2. Report des soldes d'exécution des comptes spéciaux du Trésor	71
ANNEXES.....	73
Liste des Tableaux.....	104
Liste des graphiques.....	106
Liste des recommandations	107

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACDI : Agence canadienne pour le Développement international
AE : Autorisation d'engagement
BAD : Banque africaine de Développement
BADEA : Banque arabe pour le Développement économique en Afrique
BCI : Budget consolidé d'Investissement
BEI : Banque européenne d'Investissement
BG : Budget général
BID : Banque islamique de Développement
BIRD : Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement
BOAD : Banque ouest africaine de Développement
CAS : Comptes d'affectation spéciale
CAO : Compte administratif de l'ordonnateur
CDC : Caisse de dépôts et de Consignations
CGAF : Compte général de l'Administration des Finances
CNPE : Comité national de la Politique économique
CODEC : Contribution au développement économique
CP : Crédit de paiement
CST : Comptes spéciaux du Trésor
DALOCC : Décret d'application de la loi organique sur la Cour des Comptes
DGB : Direction générale du Budget
DGC : Déclaration générale de Conformité
DGCPT : Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor
DMC : Direction de la Monnaie et du Crédit
DPEE : Direction de la Prévision et des Etudes économiques
FAD : Fonds africain de Développement
FED : Fonds européen de Développement
FIDA : Fonds international de Développement agricole
FKDEA : Fonds koweïtien pour le Développement économique arabe
FMI : Fonds Monétaire International
FND : Fonds nordique de Développement
FNR : Fonds national de Retraite
HBCI : Hors budget consolidé d'investissement
IDA : Agence internationale pour le Développement
KFW : Organisme de la Coopération allemande
LFI : Loi de Finances initiale
LFR : Loi de Finances rectificative
LOCC : Loi organique sur la Cour des Comptes
LOLF : Loi organique relative aux Lois de Finances
MFB : Ministère des Finances et du Budget
OPEX : Opérations extérieures des Armées
PACASEN : Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal
PAP2a : Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré
PIB : Produit intérieur brut
PLR : Projet de loi de règlement
PPTE : Pays pauvres très endettés
PROMAD : Programme de modernisation de l'administration des Douanes
REL F : Rapport sur l'exécution des lois de Finances
RGT : Recette générale du Trésor
TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA : Union économique et monétaire ouest africaine
USAID : Agence américaine pour le Développement international

DELIBERE

Le présent rapport définitif est établi en application des dispositions des articles 3, 4, 8, 19, 22, 30, 49, 64 et 65 de la loi organique n°2012-23 du 27 décembre 2012 sur la Cour des Comptes.

Il est arrêté, conformément aux dispositions des articles 7, 14, 15, 16 et 17 du décret n°2013-1449 du 13 novembre 2013 fixant les modalités d'application de ladite loi organique, par la Chambre des Affaires budgétaires et financières en sa séance du **19 juin 2024**.

Etaient présents :

M. Abdoul Madjib GUEYE, Président de la Chambre des Entreprises publiques

M. Joseph NDOUR, Président de la Chambre des Collectivités territoriales

M. Babacar BAKHOUM, Président de la Chambre des Affaires budgétaires et financières

M. Amadou Bâ MBODJI, Chef de la Section Pôle territorial A

M. Macoumba COUME, Chef de la Section Jugement

M. Thierno Idrissa Arona DIA, Chef de la Section Certification et Evaluation

M. Cheikh DIASSE, Chef de la Section des Infrastructures et du Développement économique

M. Malick LY, Chef de la Section Instruction

M. Seydina Issa SOW conseiller maître

Mme Oulimata DIOP, conseiller référendaire

M. Abdoulaye SECK, conseiller, rapporteur

Mme Zeynab MBENGUE, conseiller

En présence de M. Fara MBODJI, Procureur général.

Et avec l'assistance de Maître Issa GUEYE, Greffier en chef.

AVERTISSEMENT

Le présent rapport est établi dans le cadre de la mission d'assistance au Président de la République, au Gouvernement et à l'Assemblée nationale dans le contrôle de l'exécution des lois de finances conférée à la Cour des Comptes par la Constitution, notamment en son article 68, et par la loi organique n°2012-23 du 27 décembre 2012, en son article 30, alinéa premier.

En vertu de l'article 50 de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances « *le projet de loi de règlement est accompagné du rapport de la Cour des Comptes sur l'exécution de la loi de finances et de la déclaration générale de conformité entre les comptes des ordonnateurs et ceux des comptables publics* ».

Le Projet de loi règlement 2022, adopté en Conseil des Ministres le 14 juin 2023, est déposé à la Cour des Comptes **le 27 juin 2023**.

Le rapport provisoire a été transmis au Ministre des Finances et du Budget le 11 décembre 2023. Cependant, le dépôt tardif des documents de reddition relatifs à la Déclaration générale de Conformité, a allongé les délais d'instruction.

Il s'y ajoute que **les retards accusés dans la transmission des PLR 2018, 2019 et 2020 par le Ministère des Finances et du Budget ont amené la Cour à consentir d'importants efforts pour produire successivement cinq (05) RELF en trois (03) ans.**

Le Rapport sur l'exécution des lois de finances (RELF) 2022 marque un tournant majeur dans le processus de résorption des retards dans le vote de la loi de règlement.

Aussi, convient-il de rappeler que la célérité des travaux de la Cour reste tributaire du respect des délais de reddition par le Ministère chargé des Finances.

Le rapport a suivi la procédure contradictoire prévue à l'article 44 du décret n°2013-1449 du 13 novembre 2013 fixant les modalités d'application de la loi organique sur la Cour des comptes. Les développements qui y figurent ont tenu compte, quand il y avait lieu, des réponses fournies par le Ministre des Finances et du Budget.

INTRODUCTION

Selon le Rapport du FMI « *Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2023* », la croissance de la production mondiale est estimée à 3,5% en 2022 contre 6,2% en 2021, soit un repli de 2,7 points imputable, notamment à la baisse de l'activité économique aux Etats-Unis, en Chine et en Europe.

Au plan interne, l'activité économique est ressortie en hausse de 3,8% en 2022 contre 6,5% en 2021, soit un ralentissement de 2,7 points de pourcentage. Cette décélération est liée aux effets de la crise russo-ukrainienne, l'embargo à l'encontre du Mali et la flambée des prix.

Les actions conduites par le Gouvernement en 2022 s'inscrivent, d'une part, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP2a), la poursuite de la lutte contre la pandémie à Covid-19 et, d'autre part, les mesures prises pour apporter les réponses aux chocs induits par la guerre russo-ukrainienne déclenchée en février 2022.

Dans ce contexte, les prévisions de la loi n°2021-42 du 20 décembre 2021 portant loi de finances pour l'année 2022 ont été modifiées à travers la loi n°2022-19 du 27 mai 2022 portant loi de finances rectificative et plusieurs actes règlementaires.

Le budget 2022 est exécuté en mode programme, sous l'empire de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances, avec une déconcentration de l'ordonnancement à l'ensemble des ministères et institutions constitutionnelles.

Cela procède de la volonté de l'Etat d'améliorer l'efficacité de la dépense publique et de se conformer au nouveau cadre harmonisé des finances publiques de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

Le contrôle de l'exécution des lois de finances vise les objectifs suivants :

- *déterminer et analyser les résultats de l'exécution des opérations budgétaires et financières de l'Etat ;*
- *s'assurer que les autorisations budgétaires accordées par l'Assemblée nationale sont exécutées conformément aux lois et règlements.*

Le présent rapport est structuré en deux (02) parties réparties en six (06) chapitres.

La première partie traite des résultats généraux de l'exécution des lois de finances à travers les chapitres (I) Résultats de la gestion (II) Opérations du budget général, (III) Comptes spéciaux du Trésor et (IV) Opérations de trésorerie.

La deuxième partie aborde la gestion des autorisations budgétaires au niveau du budget général (chapitre I) et des Comptes spéciaux du Trésor (Chapitre II).

PREMIERE PARTIE : RESULTATS GENERAUX DE L'EXECUTION DES LOIS DE FINANCES

Cette partie examine et analyse les résultats généraux de l'exécution des lois de finances au titre de la gestion 2022. Elle est structurée en quatre chapitres :

- le chapitre premier présente les résultats de l'exécution budgétaire à travers l'analyse des prévisions, réalisations, soldes des opérations budgétaires et financières de l'Etat et l'évolution des critères de convergence ;
- le chapitre II examine les opérations de recettes et de dépenses du budget général;
- le chapitre III analyse l'exécution des comptes spéciaux du Trésor ;
- le chapitre IV traite des opérations de trésorerie.

CHAPITRE PREMIER : RESULTATS DE LA GESTION BUDGETAIRE

Le budget 2022 est exécuté dans la continuité de la trajectoire de relance définie par l'Etat, après une année encore marquée par les effets induits par la pandémie à Covid-19 et le déclenchement de la crise russo-ukrainienne.

Les prévisions initiales inscrites dans la loi n°2021-42 du 20 décembre 2021 portant loi de finances pour l'année 2022 sont revues par la loi n°2022-19 du 27 mai 2022 portant loi de finances rectificative.

Les résultats de la gestion sont appréciés à travers l'analyse globale des prévisions, réalisations et des soldes d'exécution (I) et la situation des critères de convergence (II).

1. Analyse globale des prévisions, réalisations et des soldes d'exécution

L'analyse des résultats de l'exécution des lois de finances porte sur les opérations du Budget général, des Comptes spéciaux du Trésor et des opérations de trésorerie. Le tableau suivant retrace la situation d'exécution des opérations budgétaires et financières de l'Etat.

Tableau n°1 : Synthèse des prévisions et réalisations des lois de finances de l'année 2022

En milliards de F CFA

Nature des opérations	Prévisions LFI 2022 (1)	Prévisions LFR 2022 (2)	Variation LFR/LFI	Prévisions définitives* (3)	Opérations effectives (4)	Taux d'exécution (5)=(4)/(3)
I - BUDGET GENERAL						
1. RECETTES TOTALES	3461,00	3498,10	1,07%	3899,19	3727,79	95,60%
1.1. RECETTES INTERNES	3165,00	3232,10	2,12%	3633,19	3599,27	99,07%
Recettes fiscales	3025,00	3052,10	0,90%	3100,98	3331,19	107,42%
Recettes non fiscales	76,00	116,00	52,63%	116,00	83,22	71,74%
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	Na	352,22	22,04	6,26%
Produits financiers	64,00	64,00	0,00%	64,00	162,82	254,40%
1.2. RECETTES EXTERNES	296,00	266,00	-10,14%	266,00	128,53	48,32%
Dons programmes	46,00	46,00	0,00%	46,00	6,05	13,15%
Dons en capital	250,00	220,00	-12,00%	220,00	122,48	55,67%
2. DEPENSES TOTALES	4245,00	4553,19	7,26%	4961,04	4884,56	98,46%
2.1. DEPENSES ORDINAIRES	2472,71	2799,40	13,21%	3211,76	3264,14	101,63%
Charges financières de la dette	350,00	350,00	0,00%	350,85	381,47	108,73%
Dépenses de personnel	952,00	1037,00	8,93%	1037,00	1131,50	109,11%
Dépenses de biens et services	359,65	366,05	1,78%	360,39	388,68	107,85%
Transferts courants	811,06	1046,36	29,01%	1463,52	1362,49	93,10%
2.2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1772,29	1753,79	-1,04%	1749,28	1620,42	92,63%
2.2.1. Dépenses d'investissement sur ressources internes	942,29	1018,79	8,12%	1105,81	1050,39	94,99%
Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat	251,33	253,01	0,67%	194,83	171,36	87,96%
Transfert en Capital	690,96	765,78	10,83%	910,98	879,03	96,49%
2.2.2. Dépenses en investissement sur ressources externes	830,00	735,00	-11,45%	643,47	570,03	88,59%
sur emprunts	580,00	515,00	-11,21%		445,42	
sur subventions	250,00	220,00	-12,00%		124,60	
DEFICIT BUDGETAIRE (I)	-784,00	-1055,09	34,58%	-1061,84	-1156,76	108,94%
II. COMPTES SPECIAUX DU TRESOR						
1. Ressources CST	149,72	149,72	0,00%	149,72	161,59	107,93%
2. Charges CST	149,72	149,72	0,00%	149,72	132,48	88,49%
SOLDE CST (II)	0,00	0,00	Na	0,00	29,11	Na
SOLDE BUDGETAIRE GLOBALE (I + II)	-784,00	-1055,09	34,58%	-1061,84	-1127,66	106,20%
III. OPERATIONS DE TRESORERIE						
1. Ressources de trésorerie	1643,30	1963,88	19,51%	1963,88	2053,12	104,54%
Emprunts programme	107,00	361,00	237,38%	361,00	207,35	57,44%
Emprunts projets	580,00	515,00	-11,21%	515,00	415,21	80,62%
Autres emprunts	723,81	967,18	33,62%	967,18	1070,45	110,68%
Surplus de financement reporté en 2022 (Dont 50 milliards de F CFA au titre des DTS)	232,49	120,70	-48,08%	120,70	120,70	100,00%
DTS	0,00	0,00	Na	0,00	239,40	Na
2. Charges de trésorerie	1643,30	1963,88	19,51%	1963,88	2017,68	102,74%
Amortissement de la dette	804,30	853,80	6,15%	853,80	908,51	106,41%
Déficit Opex	30,00	30,00	0,00%	30,00	30,00	100,00%
Rachat Eurobonds	0,00	0,00	Na	0,00	0,00	Na
Financement du déficit	784,00	1055,08	34,58%	1055,08	1054,17**	99,91%
Participations financières	10,00	10,00	0,00%	10,00	25,00	250,00%
Crédit hôtelier	10,00	10,00	0,00%	10,00	0	0,0%
Fonds de stabulation (FONSTAB)	2,00	2,00	0,00%	2,00	0	0,0%
FONSIS	3,00	3,00	0,00%	3,00	0	0,0%
SOLDE (III)	0,00	0,00	0,00	0,00	35,44	Na

*Les prévisions définitives intègrent les modifications réglementaires intervenues après la LFR.

** Déficit base TOFE : Selon le PLR, la différence notée entre le déficit au sens de la loi de règlement et celui du TOFE s'explique principalement par l'apurement des acomptes provisionnels de 2019 et la régularisation des dépenses des postes diplomatiques et consulaires.

NB : Dans ce tableau, comme dans le reste du rapport, une totalisation peut légèrement différer de l'addition de ses composantes, du fait d'arrondis.

Les prévisions de recettes du budget général de la LFI établies à 3 461 milliards de F CFA sont revues à 3 498,1 milliards de F CFA par la LFR, soit une hausse de 37,1 milliards de F CFA. En réalisation, elles s'établissent à 3 727,79 milliards de F CFA pour des prévisions définitives de 3 899,19 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 95,60%.

Les prévisions de dépenses du budget général de la LFI évaluées à 4 245 milliards de F CFA sont portées à 4 553,19 milliards de F CFA par la LFR, soit une hausse de 308,19 milliards de F CFA. Les dépenses réalisées se chiffrent à 4 884,56 milliards de F CFA pour des prévisions définitives de 4 961,04 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 98,46%.

Le déficit budgétaire s'est creusé de manière considérable passant de 784 milliards de F CFA en LFI (4,8% du PIB nominal) à 1 055,09 milliards de F CFA (6,23% du PIB nominal) dans la LFR, soit une variation de 34,58%. Il ressort, en exécution, à 1 156,76 milliards de F CFA (6,69% du PIB nominal) contre une prévision définitive 1061,84 milliards de F CFA.

Les CST sont exécutés à 161,59 milliards de F CFA en recettes et 132,48 milliards de F CFA en dépenses, soit un solde positif de 29,11 milliards de F CFA. Ce dernier est particulièrement porté par le Fonds national de Retraite (FNR) qui enregistre un solde positif de 31,10 milliards FCFA, soit 95,78%.

Il en résulte un solde budgétaire global de - 1127,66 milliards de F CFA imputable au déficit du budget général de 1156,76 milliards de F CFA mais relativement atténué par le solde positif des CST de 29,11 milliards de F CFA.

En 2022, le besoin de financement de l'État qui dépend essentiellement du montant de la dette arrivant à échéance au cours de l'année et du déficit budgétaire de l'exercice s'élève à 1963,88 milliards de F CFA.

Pour couvrir le besoin de financement, le Gouvernement a eu recours principalement aux emprunts dont les prévisions passent de 1643,30 milliards de F CFA en LFI à 1963,88 milliards de F CFA dans la LFR, soit une progression de 19,51%.

En exécution, les ressources de trésorerie s'établissent à 2053,12 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 104,54%. Elles sont constituées d'emprunts (emprunts programme, emprunts projets et autres emprunts) pour un montant de 1693,01 milliards de F CFA, des Droits de tirages spéciaux (DTS) d'un montant de 239,40 milliards de F CFA et du surplus de financement d'un montant de 120,70 milliards de F CFA de la gestion 2021 reporté sur la gestion 2022.

Ces ressources mobilisées ont permis de faire face aux charges relatives à l'amortissement de la dette, au financement du déficit de trésorerie lié à la prise en charge des opérations extérieures des armées (OPEX) et des participations financières.

La Cour relève un dépassement de l'autorisation parlementaire pour un montant de 89,24 milliards de F CFA.

Le Ministre des Finances et du Budget explique le dépassement par la prise en compte de la réévaluation à la hausse du dollar ayant amené l'Etat, d'accord partie avec le FMI de réviser à la hausse l'amortissement de la dette.

La Cour rappelle, qu'en vertu de l'article 27 de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 abrogeant et remplaçant la loi organique n°2011-15 relative aux lois de finances, « la

variation nette de l'encours des emprunts à moyen et long terme qui peuvent être émis est plafonnée annuellement par une loi de finances ».

Par conséquent, toute modification de l'autorisation parlementaire doit être prévue par une loi de finances. Ainsi, le Ministre des Finances et du Budget devait faire adopter cette réévaluation par l'Assemblée nationale.

Recommandation n°1 :

La Cour demande au Ministre des Finances et du Budget de veiller au respect du plafond de l'autorisation parlementaire conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 abrogeant et remplaçant la loi organique n°2011-15 relative aux lois de finances.

2. Situation des critères de convergence

En dépit de la suspension temporaire de l'application du Pacte de Convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, les Etats membres ont été invités à poursuivre la mise en œuvre des politiques budgétaires permettant un retour à la consolidation après la crise sanitaire liée à la pandémie à Covid-19.

Dans cette optique, les objectifs fixés par le Gouvernement se déclinent ainsi qu'il suit :

- *amener le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal (critère clé) à un niveau supérieur ou égal à -3% dès 2024 ;*
- *maintenir le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal, à un niveau inférieur à 70% ;*
- *maintenir le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, à un niveau inférieur ou égal à 35% ;*
- *améliorer le taux de pression fiscale en vue d'atteindre l'objectif de 20% en 2026.*

Le tableau ci-après dresse le portrait des critères de convergence de 2018 à 2022.

Tableau n°2 : Situation des critères de convergence de 2018 à 2022

En milliards de F CFA

Libellé	2018	2019	2020	2021	2022	Norme
Solde budgétaire global/PIB nominal						
<i>Solde budgétaire global*</i>	-477,59	-537,49	-901,74	-965,21	-1054,17	
<i>PIB nominal (base 2014)</i>	12840,09	13712,66	14119,42	15287,93	17 228	
Ratio SG/PIB	-3,72%	-3,92%	-6,39%	-6,31%	-6,12%	>=-3%
Encours de la dette/PIB						
<i>Encours de dette</i>	7137,35	7825,29	8903,40	10297,04	11782,70	
<i>PIB nominal (base 2014)</i>	12840,09	13712,66	14119,42	15287,93	17 228	
Ratio encours/PIB	55,59%	57,07%	63,06%	67,35%	68,39%	<70%
Masse salariale recettes fiscales						
<i>Dépenses de personnel</i>	683,02	744,96	831,29	915,58	1131,50	
<i>Recettes fiscales</i>	1980,65	2358,13	2381,99	2511,40	3331,19	
Ratio DP/RF	34,48%	31,59%	34,90%	36,46%	33,97%	<=35%
Taux de pression fiscale						
<i>Recettes fiscales</i>	1980,65	2358,13	2381,99	2511,40	3331,19	
<i>PIB nominal (base 2014)</i>	12840,09	13712,66	14119,42	15287,93	17 228	
Taux de pression fiscale en (RF/PIB)	15,43%	17,20%	16,87%	16,43%	19,34%	>20%

Source : Données DGPPE,

* solde budgétaire base TOFE

Le solde budgétaire global rapporté au PIB nominal ressort à -6,12% en 2022 contre -6,31% en 2021, soit une amélioration de 0,19 point. Ce critère clé du Pacte de Convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité reste encore très en deçà de la norme communautaire.

L'encours de la dette rapporté au PIB nominal s'établit à 68,39% en 2022 contre 67,35% en 2021, soit une progression de 1,04 points.

Le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales connaît une diminution de 2,49 points pour s'établir à 33,97% en 2022 après le dépassement de 1,46 points, en 2021 du seuil de 35% fixé. Il importe de souligner que l'appréciation du critère masse salariale/recettes fiscales repose sur les dépenses de personnel relevant de la Direction de Solde.

La pression fiscale au titre de l'année 2022 est ressortie à 19,34% du PIB contre 16,43% en 2021, soit une augmentation de 2,91 points. Après les situations de dégradation observées de 2019 à 2021, ce taux connaît un rebond pour se rapprocher de l'objectif cible de 20%.

Il ressort de l'analyse que les indicateurs connaissent pour l'essentiel une dégradation. A ce propos, le Ministre des Finances et du Budget avait indiqué dans le cadre du RELF 2021 que « le déficit budgétaire est projeté à 4,9% en 2023, 3,9% en 2024 et 3% en 2025 et s'engage à mettre en œuvre une politique d'endettement prudente ».

CHAPITRE II : OPERATIONS DU BUDGET GENERAL

Le présent chapitre analyse, d'une part, les recettes du budget général et, d'autre part, l'exécution des dépenses.

1. Recettes du budget général

Les recettes prévues en LFI s'élèvent à 3 461 milliards de F CFA et sont portées à 3 498,10 milliards de F CFA par la LFR, soit une hausse de 37,10 milliards de F CFA (+ 1,07%). Les prévisions définitives s'établissent à 3 899,19 milliards de F CFA suite à la constatation de recettes d'un montant de 401,08 milliards de F CFA réparti entre les « *recettes exceptionnelles* » pour 352, 21 milliards de F CFA et les « *autres recettes fiscales* » pour 48,87 milliards de F CFA.

Les recettes mobilisées en 2022 s'établissent à 3 727,79 milliards de F CFA, en augmentation de 760,95 milliards de F CFA par rapport à 2021.

La situation des prévisions et des réalisations se présente comme suit :

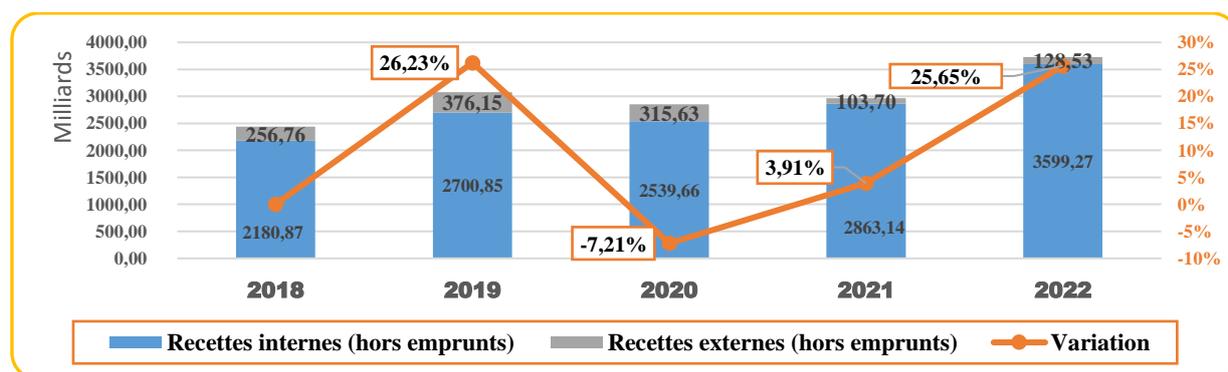
Tableau n°3 : Situation d'exécution des recettes du budget général

En milliards de F CFA					
Natures de recettes	Prévisions définitives	Réalisations	Plus-values/ Moins-values	Taux de réalisation (%)	Parts (%)
Recettes internes	3 633,19	3 599,27	-33,93	99,07	96,55
Recettes externes	266,00	128,53	-137,47	48,32	3,45
Total général	3 899,19	3 727,79	-171,40	95,60	100

Les réalisations de recettes en 2022 représentent 95,60% des prévisions. Elles sont réparties entre les recettes internes pour 3 599,27milliards de F CFA et les recettes externes pour 128,53 milliards de F CFA.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des recettes sur la période 2018-2022.

Graphique n°1 : Evolution des recettes du budget général de 2018 à 2022



Les recettes connaissent une évolution contrastée de 2019 à 2022. En effet, après un bond observé en 2019 (+639,37 milliards de F CFA, soit +26,23%), elles ont enregistré, du fait principalement de la pandémie, un recul en 2020 (- 221,71 milliards de F CFA, soit - 7,21% par rapport à 2019) avant de connaître, en 2021, un accroissement de +111,55 milliards de F CFA, soit+3,91%. En 2022, les recettes enregistrent une augmentation de 760,95 milliards de F CFA, soit 25,65%.

1.1. Recettes internes

Prévues à 3 165 milliards de F CFA en LFI, les recettes internes ont été portées par la loi de finances rectificative à 3 232,10 milliards de F CFA, soit une hausse de 2,12%. Les prévisions définitives s'établissent à 3 633,19 milliards de F CFA.

Avec un taux de réalisation de 99,07%, les recettes internes ressortent à 3 599,27 milliards de F CFA en 2022 contre 2 863,14 milliards de F CFA en 2021, soit une augmentation de 25,71%.

La progression des recettes internes en 2022 est portée par les recettes fiscales et les produits financiers qui ont augmenté respectivement de 819,79 milliards de F CFA (+32,64%) et 21,75 milliards de F CFA (+15,42%). Les recettes exceptionnelles ont reculé de 77,47 milliards de F CFA (-77,85%) et les recettes non fiscales de 27,93 milliards de F CFA (-25,13%).

La situation des prévisions et réalisations des recettes internes est retracée au tableau ci-dessous.

Tableau n°4 : Situation d'exécution des recettes internes

En milliards de F CFA

Nature des recettes	Prévisions LFI	Prévisions LFR	Prévisions définitives	Réalisations	Taux de réalisation (%)	Parts (%)
Recettes fiscales	3025,00	3052,10	3100,98	3331,19	107,42	92,55
Recettes non fiscales	76,00	116,00	116,00	83,22	71,74	2,31
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	352,22	22,04	6,26	0,61
Produits financiers	64,00	64,00	64,00	162,82	254,40	4,52
Total général	3165,00	3232,10	3633,19	3599,27	99,07	100

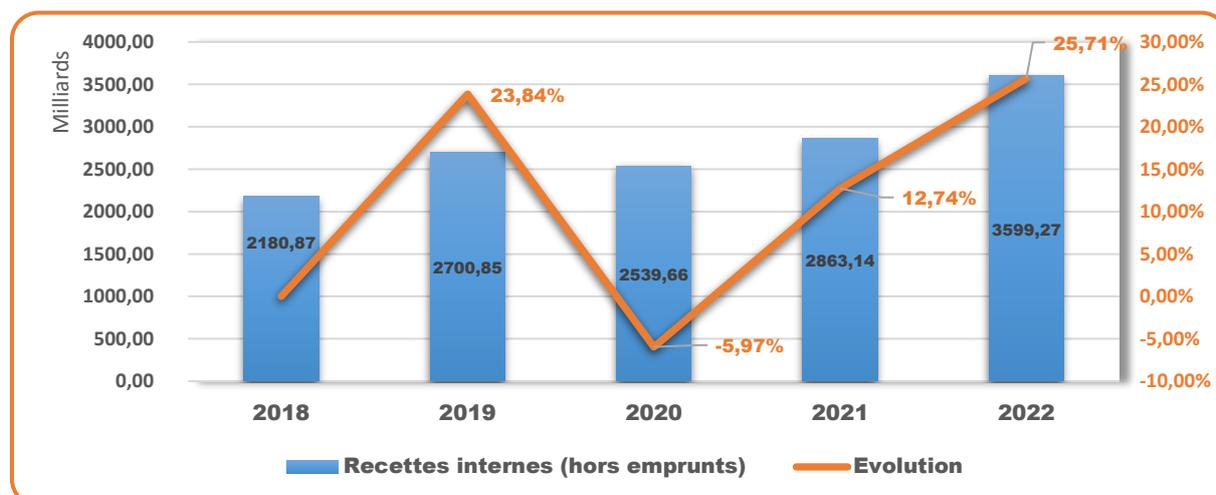
Les recettes fiscales avec 92,55% occupent la proportion la plus importante. Elles enregistrent une plus-value de 230,21 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 107,42%.

Les recettes non fiscales et les recettes exceptionnelles réalisent des moins-values pour respectivement 32,78 milliards de F CFA et 330,18 milliards de F CFA.

Les produits financiers dégagent également une plus-value de 98,82 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 254,40%.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des recettes internes de 2018 à 2022.

Graphique n°2 : Evolution des recettes internes de 2018 à 2022



Les recettes internes connaissent une évolution contrastée entre 2018 et 2022. En effet, après une hausse de 23,83% notée entre 2018 et 2019 passant de 2 180,87 milliards de F CFA à 2

700,85 milliards de F CFA, elles enregistrent un repli de -7,21% entre 2019 et 2020. Depuis 2020, les recettes internes observent une tendance haussière passant de 2 539,66 milliards de F CFA à 3 599,27 milliards de F CFA.

1.1.1 Recettes fiscales

Le recouvrement des recettes fiscales constitue un axe fort de la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT). Elle se fixe comme objectif de financer l'émergence sans creuser le déficit et en maîtrisant les emprunts. Cela passe notamment par un renforcement de la capacité de mobilisation des recettes fiscales.

L'analyse fait ressortir une constante progression des recettes fiscales avec une prépondérance des impôts indirects et un volume important de restes à recouvrer.

Le tableau suivant indique la situation d'exécution des recettes fiscales.

Tableau n°5 : Situation des prévisions et des réalisations des recettes fiscales

En milliards de F CFA

Nature des recettes fiscales	Prévisions définitives	Réalisations	Plus-Values / Moins-values	Taux de réalisation (%)	Parts (%)
Impôts directs	908,85	1270,27	361,42	139,77	38,13
Impôts sur le patrimoine	42,00	40,04	-1,96	95,33	1,20
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	295,51	725,57	430,06	245,53	21,78
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	571,34	503,47	-67,87	88,12	15,11
Autres impôts directs	0,00	1,19	1,19	Na	0,04
Impôts indirects	2192,13	2060,92	-131,21	94,01	61,87
Droit et taxe à l'exportation	0,00	0,03	0,03	Na	0,00
Droits d'enregistrement et taxes assimilés	100,65	88,71	-11,94	88,14	2,66
Droits et taxes à l'importation	428,72	500,44	71,72	116,73	15,02
Impôts et taxe intérieurs sur les biens et services	1521,33	1380,95	-140,38	90,77	41,46
Autres recettes fiscales	141,43	90,79	-50,64	64,19	2,73
Total général	3100,98	3331,19	230,21	107,42	100,00

Na : Non applicable

Les recettes fiscales sont exécutées à 107,42% et s'établissent à 3 331,19 milliards de F CFA en 2022 contre 2 691,35 milliards de F CFA en 2021, soit une progression de 23,77% en lien avec la forte évolution des impôts directs (+112,71%). Les impôts directs et indirects sont réalisés respectivement à 139,77% et 94,01%.

Les impôts directs sont portés essentiellement par les impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital avec une plus-value de 430,06 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 245,53% tandis que les impôts indirects sont tirés par les droits et taxes à l'importation avec 116,73%.

Le Ministre des Finances et du Budget attribue la plus-value constatée sur les IR et IS à la régularisation des rôles d'impôts de 2019 budgétisés en 2022 et au recouvrement sur certaines rubriques qui n'avaient pas de prévisions.

La Cour souligne que la régularisation en 2022 des recettes d'un montant de 430,06 milliards de FCFA encaissées en 2019 laisse apparaître une plus-value artificielle et biaise l'analyse quant à l'appréciation adéquate des performances dans le recouvrement des recettes perçues par voie de rôles.

Au titre des impôts directs, les moins-values sont dégagées dans les « *impôts sur les salaires versés et autres rémunérations* » et les « *impôts sur le patrimoine* » pour respectivement 67,87 milliards de F CFA et 1,96 milliards de F CFA.

S'agissant des impôts indirects, les moins-values sont enregistrées au niveau des « *impôts et taxes intérieurs sur les biens et services* », des « *autres recettes fiscales* » et des « *droits d'enregistrement et taxes assimilés* » avec respectivement 140,38 milliards de F CFA, de 50,64 milliards de F CFA, et de 11,94 milliards de F CFA.

Cette situation pose un problème de qualité des prévisions concernant les « *impôts et taxes intérieurs sur les biens et services* », « *impôts sur les salaires versés et autres rémunérations* » et les « *autres recettes fiscales* » d'autant plus qu'elles connaissent des moins-values importantes au cours des trois dernières années.

En termes de contribution à la progression des recettes fiscales en 2022, il convient de relever les impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital qui se sont consolidés de 545,91 milliards de F CFA (+303,86%), les impôts sur les salaires versés et autres rémunérations qui ont crû de 134,44 milliards de F CFA et les autres recettes fiscales avec une hausse de 18,86 milliards de F CFA (+26,21%) par rapport à l'année 2021.

En 2022, seuls les impôts sur le patrimoine et les droits d'enregistrement et taxes assimilés ont reculé respectivement de 15,53% et 12,83%.

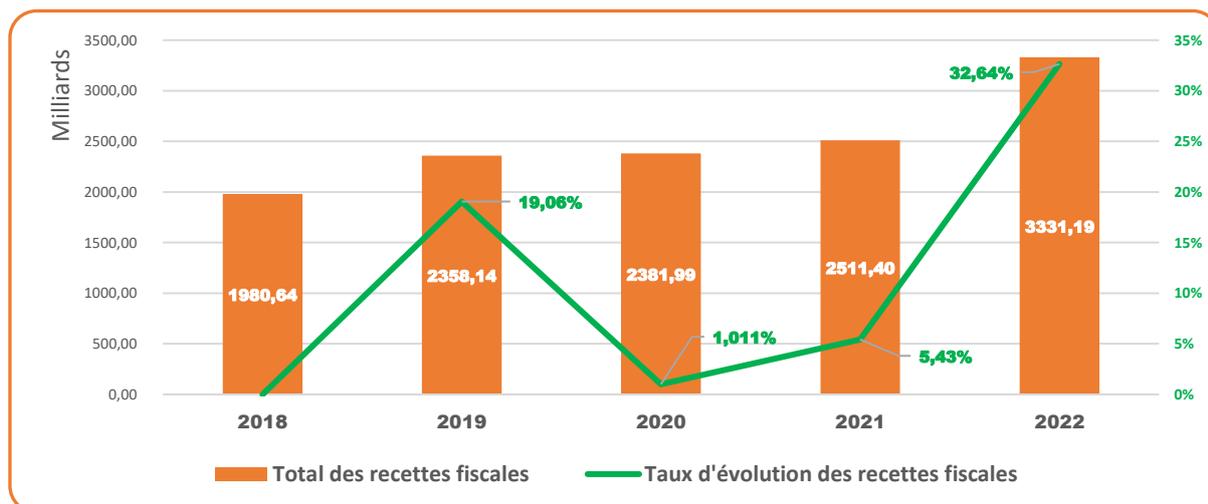
Recommandation n°2 :

La Cour recommande au Ministre des Finances et du Budget de veiller à la sincérité des prévisions des recettes relatives « impôts et taxes intérieurs sur les biens et services », aux « impôts sur les salaires versés et autres rémunérations » et aux « autres recettes fiscales ».

1.1.1.1 Des recettes fiscales en constante progression

L'évolution des recettes fiscales sur la période 2018-2022 est retracée par le graphique qui suit.

Graphique n°3 : Evolution des recettes fiscales de 2018 à 2022



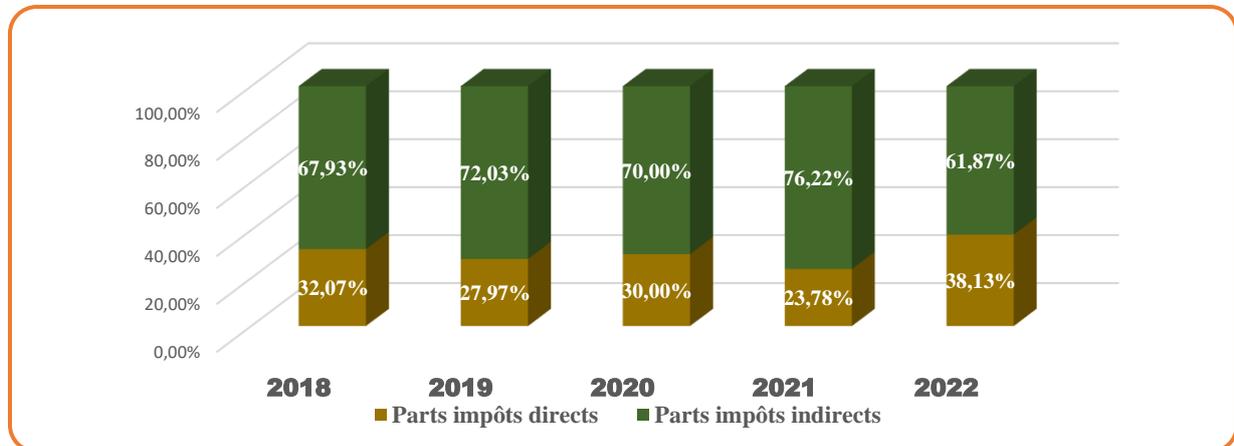
Les recettes fiscales suivent une tendance haussière. En effet, après une forte progression de 19,06% entre 2018 et 2019, elles évoluent de 1,01% en 2020 puis de 5,43% en 2021 avant d'enregistrer une hausse considérable de 32,64% en 2022.

1.1.1.2 Une prépondérance des impôts indirects

Les recettes fiscales se caractérisent par la prédominance des impôts indirects qui représentent 61,87%.

Le graphique ci-dessous présente la composition des recettes fiscales sur la période 2018-2022.

Graphique n°4 : Composition des recettes fiscales sur la période 2018-2022



En moyenne, les impôts indirects représentent 69,61% des recettes fiscales sur la période 2018-2022.

Avec 72,03% en 2019, la part des impôts indirects dans les recettes fiscales a légèrement baissé en 2020 (70%) avant de repartir à la hausse avec 76,22%. En 2022, cette part s'élève à 61,87%.

1.1.1.3 Un volume important de restes à recouvrer

En 2022, la situation des restes à recouvrer sur impôts directs perçus par voie de rôle (impôts sur le revenu et impôts sur les sociétés) par comptable principal se décline ainsi qu'il suit :

Tableau n°6 : Situation des restes à recouvrer en 2022

En F CFA

POSTES COMPTABLES	RESTES A RECOUVRER AU 31/12/2021	EMISSIONS 2022	PRISES EN CHARGE 2022	RECOUVREMENTS 2022	RESTES A RECOUVRER AU 31/12/2022
Diourbel	682 453 540	0	0	0	682 453 540
Fatick	129 831 986	80 510 183	80 510 183	55 461 066	154 881 103
Kaolack	217 849 430	405 163 923	405 163 923	229 321 796	393 691 557
Kolda	0	37 948 398	0	37 948 398	0
Louga	602 995 237	569 426 172	157 797 239	166 855 204	593 937 272
St-Louis	4 564 611 277	0	0	0	4 564 611 277
Tambacounda	24 570 204	0	347 749 073	253 069 963	119 249 314
Thiès	6 060 844 719	2 437 040 373	1 117 179 878	1 083 507 551	6 094 517 046
Ziguinchor	1 956 435 376	227 003 597	227 003 597	110 483 041	2 072 955 932
RGT	357 543 877 738	267 161 207 495	509 355 811 388	368 022 951 913	498 876 737 213
CUMUL	371 783 469 507	270 918 300 141	511 691 215 281	369 959 598 932	513 553 034 254

Source : DGCPT

Le montant des impôts directs perçus par voie de rôle s'établit à 369,95 milliards de F CFA en 2022 contre 190,65 milliards de F CFA en 2021, soit une progression de 94,05%.

Toutefois, le montant des restes à recouvrer sur les impôts directs s'élève à 513,56 milliards de F CFA au 31 décembre 2022 contre 369,58 milliards de F CFA au 31 décembre 2021, d'où une augmentation de 143,98 milliards de F CFA.

La Cour relève un écart de 2,19 milliards de F CFA entre la situation au 31 décembre 2021 d'un montant de 369,58 milliards de F CFA et la situation produite au 1^{er} janvier 2022 d'un montant de 371,78 milliards de F CFA.

Le Ministre des Finances et du Budget justifie l'écart de 2,19 milliards de F CFA entre la situation au 31 décembre 2021 et la situation produite au 1er janvier 2022 par le fait que les montants transmis par certains postes comptables ne correspondent pas aux montants effectivement comptabilisés en 2021 et repris en 2022. Le Ministre des Finances et du Budget souligne que le solde de la balance de sortie 2021 est exactement repris en balance d'entrée 2022 pour un montant de 371 783 469 507 F CFA.

Par ailleurs, une absence d'émissions de rôles est notée au niveau des TPR de Diourbel et Saint-Louis. Une absence de prises en charge est également relevée au niveau des TPR de Diourbel, Kolda et Saint-Louis.

A cela s'ajoutent des prises en charges largement supérieures aux émissions au niveau de la RGT et de la TPR de Tambacounda pour des écarts respectifs de 242 194 603 893 F CFA et 347 749 073 F CFA.

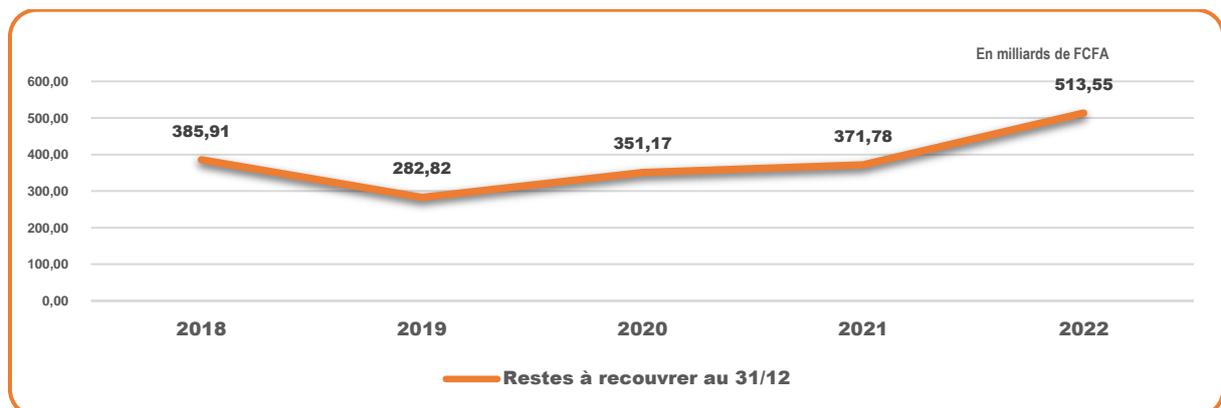
Le Ministre des Finances et du Budget explique principalement les écarts liés à l'absence d'émission, de prises et de recouvrement dans certains postes comptables par la réception tardive des rôles.

La Cour rappelle, comme dans les rapports précédents, la nécessité d'accorder un traitement approprié à ce problème récurrent au regard des enjeux liés à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des recettes.

Par ailleurs, dans un souci d'efficacité du recouvrement et de responsabilisation des acteurs, la Cour, dans le rapport d'audit financier des impôts directs d'Etat au titre des gestions 2018 à 2020, recommande au Ministre des Finances et du Budget de créer le réseau comptable de la Direction générale des Impôts et des Domaines comprenant au moins un comptable principal responsable devant la Cour des Comptes.

La situation des restes à recouvrer des impôts perçus par voie de rôle évolue de façon contrastée sur la période 2018 à 2022, comme indiqué sur le graphique qui suit.

Graphique n°5 : Évolution des restes à recouvrer de 2018 à 2022



Les restes à recouvrer sur impôts directs perçus par voie de rôle s'inscrivent entre 2019 et 2022 dans une tendance haussière passant de 282,82 milliards de F CFA à 513,56 milliards de F CFA soit une augmentation de 230,74 milliards de F CFA.

Malgré les progrès réalisés, le stock de restes à recouvrer demeure important.

1.1.2. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales représentent 2,31% des recettes internes. Elles sont réparties en « *revenus de l'entreprise et du domaine* », « *amendes et condamnations pécuniaires* », « *droits et frais administratifs* », et « *autres recettes non fiscales* ».

L'analyse des recettes non fiscales fait ressortir un niveau d'exécution porté par les revenus de l'entreprise et du domaine et une évolution contrastée.

1.1.2.1. Une prédominance des revenus de l'entreprise et du domaine

Les recettes non fiscales sont réalisées à 83,22 milliards de F CFA contre une prévision de 116 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 71,74%.

Les recettes non fiscales sont en diminution de 27,93 milliards de F CFA (-25,13%) par rapport à 2021 sous l'effet des « *Revenus de l'entreprise et du domaine* », des « *Droits et frais administratifs* » et des « *autres recettes non fiscales* » qui ont reculé respectivement de 28,62%, 6,96% et 38,46%.

La situation d'exécution des recettes non fiscales est présentée au tableau ci-dessous.

Tableau n°7 : Situation d'exécution des recettes non fiscales

En milliards de F CFA

Recettes non fiscales	Prévisions définitives	Réalisations	Plus-values / Moins-values	Taux de réalisation (%)	Parts (%)
Revenus de l'entreprise et du domaine	108,00	78,28	-29,72	72,48	94,06
Revenu du domaine de l'Etat	33,00	58,29	25,29	176,64	70,04
Revenus de l'entreprise	0,00	19,99	Na	Na	24,02
Autres revenus de l'entreprise et du Domaine	75,00	0,00	-75,00	-	0,00
Amendes et condamnations pécuniaires	0,00	3,79	Na	Na	4,56
Amende en matière de chasse	0,00	0,00	Na	Na	0,00
Amende en matière de pêche	0,00	0,00	Na	Na	0,00
Amendes de composition et amendes judiciaires	0,00	0,03	Na	Na	0,03
Amendes en matière d'environnement	0,00	0,06	Na	Na	0,08
Amendes en matière d'hygiène	0,00	0,09	Na	Na	0,11
Autres amendes et condamnations pécuniaires	0,00	3,61	Na	Na	4,34
Droits et frais administratifs	0,00	1,07	Na	Na	1,29
Autres droits et frais administratifs	0,00	0,06	Na	Na	0,07
Recettes diverses des services	0,00	1,02	Na	Na	1,22
Autres recettes non fiscales	8,00	0,08	-7,92	0,99	0,10
Autres recettes non fiscales non ventilées	8,00	0,08	-7,92	0,99	0,10
Total général	116,00	83,22	-32,78	71,74	100

Les « *revenus de l'entreprise et du domaine* » enregistrent les réalisations les plus importantes avec 78,28 milliards de F CFA. Ils constituent 94,06% des recettes non fiscales.

Les recettes non fiscales enregistrent une moins-value de 32,78 milliards de F CFA imputable aux « *revenus de l'entreprise et du domaine* », pour un montant de 29,72 milliards de F CFA et aux « *Autres recettes non fiscales* » pour un montant de 7,92 milliards de F CFA, soit respectivement, des taux de réalisation 72,48% et 0,99%.

Les « *amendes et condamnations pécuniaires* » et les « *droits et frais administratifs* » qui n'ont pas fait l'objet de prévisions, ont enregistré respectivement des réalisations de 3,79 milliards de F CFA et 1,07 milliard de F CFA.

Le Ministre des Finances et du Budget (MFB) explique comme en 2021 la faiblesse apparente du taux de recouvrement au niveau des « *autres recettes non fiscales non ventilées* » par un problème de spécification. En effet, selon le MFB les réalisations doivent inclure les recettes

des régies (Police, Pêche, Gendarmerie, Commerce), les autres amendes et condamnations pécuniaires, les autres droits et frais administratifs ainsi que toute autre recette recouvrée et non spécifiée.

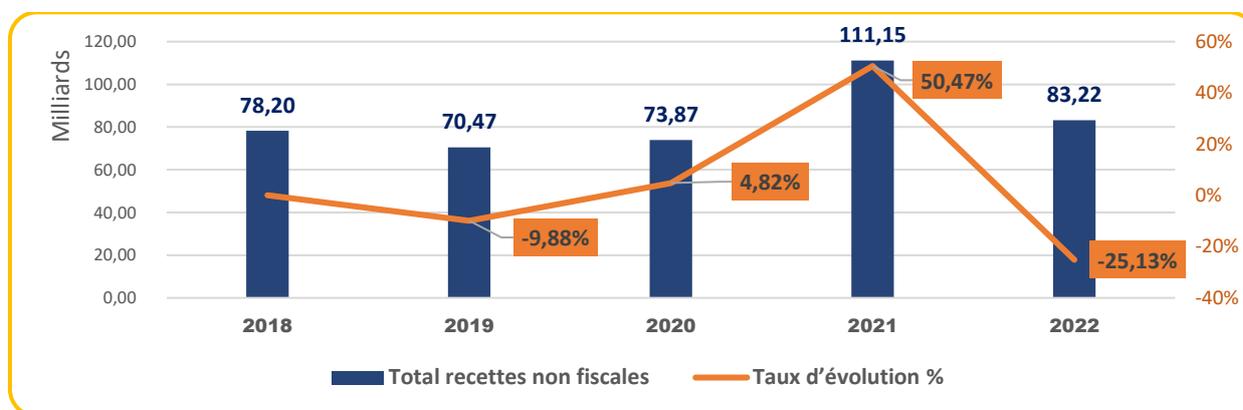
Recommandation n°3 :

La Cour recommande au Ministre des Finances et du Budget de veiller à la correcte imputation et à la présentation des « autres recettes non fiscales non ventilées » dans les documents de reddition.

1.1.2.2. Une évolution contrastée des recettes non fiscales

L'évolution des recettes non fiscales entre 2018 et 2022 est retracée au graphique ci-dessous.

Graphique n°6 : Evolution des recettes non fiscales



Après une baisse de 9,88% entre 2018 et 2019, les recettes non fiscales progressent de 4,82% en 2020 principalement tirée par les « Revenus de l'entreprise et du domaine ». Elles se consolident de 50,47% en 2021. En 2022, elles enregistrent une baisse de 25,13% due essentiellement par une diminution des « Revenus de l'entreprise et du domaine » qui passent de 109,66 milliards en 2021 à 78,28 milliards en 2022.

1.1.3. Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles représentent 0,61% des recettes internes. Elles sont réparties en « Recettes donnant lieu à rétablissement de crédits », et « Autres recettes exceptionnelles ».

Les recettes exceptionnelles connaissent un niveau de réalisation faible en 2022 et une évolution contrastée au cours des quatre dernières années.

1.1.3.1. Un niveau de réalisation faible en 2022

Les recettes exceptionnelles enregistrent un taux de réalisation de 6,26%. En effet, prévues à 352,22 milliards de F CFA, elles sont réalisées pour un montant de 22,04 milliards de F CFA, soit une moins-value globale de 330,18 milliards de F CFA.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des prévisions et réalisations de recettes exceptionnelles.

Tableau n°8 : Situation des prévisions et des réalisations de recettes exceptionnelles

En milliards de F CFA

Recettes exceptionnelles	Prévisions LFI	Prévisions LFR	Réalizations		Ecart	Parts (%)
			Constatations de recettes par actes réglementaires	Réalizations CGAF		
Autres recettes exceptionnelles	0,00	0,00	352,22	19,45	-332,76	88,25
Recettes donnant lieu à rétablissement de crédits	0,00	0,00	0,00	2,59	Na	11,75
Total général	0,00	0,00	352,22	22,04	-330,18	100

Source : PLR, CGAF et actes modificatifs

Les « *Autres recettes exceptionnelles* » enregistrent des réalisations de 19,45 milliards de F CFA représentant 88,25% des recettes exceptionnelles.

Le poste « *Recettes donnant lieu à rétablissement de crédits* » enregistre 2,59 milliards de F CFA.

Les « *Autres recettes exceptionnelles* » enregistrent un écart de 332,76 milliards de F CFA entre les constatations effectives de 352,22 milliards F CFA et les réalisations de 19,45 milliards de F CFA.

Le Ministre des Finances et du Budget souligne que cet écart entre les recettes constatées par voie réglementaire et celles retracées dans le CGAF s'explique par le fait que les ressources issues de la cession d'immeubles d'un montant de 247,3 milliards de F CFA ont été constatées comme recettes au plan budgétaire et comme opérations de trésorerie au plan comptable.

La Cour relève que les ressources issues de la cession des immeubles ne sont pas retracées ni dans les comptes produits de cession des immobilisations prévus par le plan comptable de l'Etat ni dans le tableau de financement.

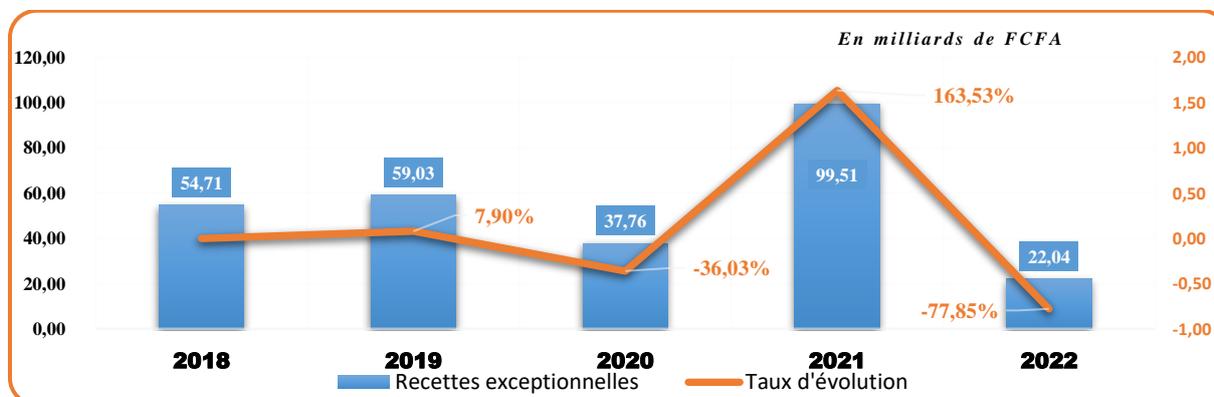
Il s'y ajoute que les ressources ont été mises directement à la disposition du FSE pour prendre en charge les dépenses liées à l'énergie.

Cette pratique pose un problème de transparence dans la gestion des finances publiques. (Cf. recommandation n°7)

1.1.3.2. Une évolution contrastée des recettes exceptionnelles

Le graphique suivant retrace l'évolution des recettes exceptionnelles.

Graphique n°7 : Evolution des recettes exceptionnelles de 2018 à 2022



Après une hausse de 4,32 milliards de F CFA (+7,90%) en 2019, les recettes exceptionnelles connaissent une baisse de 21,27 milliards de F CFA (-36,03%) en 2020 suivie d'une augmentation de 37,76 milliards de F CFA (+163,53%) en 2021.

Elles passent de 99,51 milliards de F CFA en 2021 à 22,04 milliards de F CFA en 2022, soit une baisse de 77,47 milliards de FCFA (- 77,85%).

1.1.4. Produits financiers

Les produits financiers représentent 4,52% des recettes internes. Ils sont répartis en « *Commissions à caractère financier* », « *Dividendes* », « *Gains de change* », « *Intérêts sur les dépôts à terme* » et « *Autres produits financiers* ».

Les produits financiers connaissent des réalisations largement au-delà des prévisions et évoluent à la hausse.

1.1.4.1. Des réalisations largement au-delà des prévisions

Les produits financiers connaissent un taux de réalisation de 254,40%. En effet, prévus à 64 milliards de F CFA, ils sont réalisés à hauteur de 162,82 milliards de F CFA, soit une plus-value globale de 98,82 milliards de F CFA. Ces plus-values sont imputables principalement aux « *Autres produits financiers* » pour 92,54 milliards de F CFA représentant 56,84% des produits financiers en 2022.

Les « *Dividendes* » et les « *Commissions à caractère financier* » enregistrent respectivement des réalisations de 55,27 milliards de F CFA et 14,20 milliards de F CFA.

Les postes « *Intérêts sur les dépôts à terme* » et « *Gains de change* » enregistrent respectivement 0,69 milliard de F CFA et 0,12 milliard de F CFA.

Par rapport à 2021, les produits financiers progressent de 15,42% en liaison avec la hausse de 92,54 milliards de F CFA des « autres produits financiers ».

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des prévisions et réalisations des produits financiers.

Tableau n°9 : Situation des prévisions et des réalisations des produits financiers

En milliards de F CFA

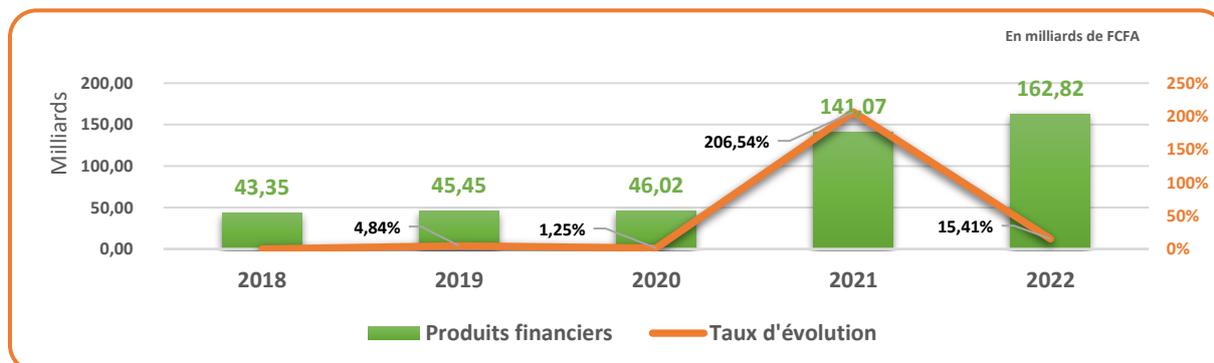
Produits financiers	Prévisions définitives	Réalisations	Plus-values / Moins-values	Taux de réalisation (%)	Parts (%)
Commissions à caractère financier	16,00	14,20	-1,80	88,73	8,72
Dividendes	48,00	55,27	7,27	115,14	33,94
Gains de change	0,00	0,12	0,12	Na	0,08
Intérêts sur les dépôts à terme	0,00	0,69	0,69	Na	0,42
Reprises sur charges provisionnées sur risques financiers	0,00	92,54	92,54	Na	56,84
Total général	64,00	162,82	98,82	254,40	100

Interpellé sur la comptabilisation des reprises sur charges provisionnées sur risques financiers dans les recettes pour un montant de 92,54 milliards de F CFA, le Ministre des Finances et du Budget reconnaît une erreur de comptabilisation résultant du rachat générant un gain de change tout en indiquant qu'il s'agit d'une recette budgétaire.

1.1.4.2. Evolution à la hausse des produits financiers

Le graphique suivant retrace l'évolution des produits financiers.

Graphique n°8 : Evolution des produits financiers de 2018 à 2022



Après une légère hausse de 2,1 milliards de F CFA (+4,84%) entre 2018 et 2019, les produits financiers ont quasiment stagné entre 2019 et en 2020 avec une progression de 0,57 milliard de F CFA.

En 2021, les produits financiers enregistrent une augmentation de 95,05 milliards de F CFA (+206,54%).

Entre 2021 et 2022, ils progressent de 15,42%. Cette progression est imputable principalement aux « *Autres produits financiers* » qui enregistré des réalisations de 92,54 milliards de FCFA en 2022 alors que pour la gestion précédente, ce poste n'avait comptabilisé aucune recette.

1.2. Recettes externes

Les recettes externes représentent 3,45% des recettes budgétaires. Elles sont réalisées à 128,53 milliards de F CFA et se répartissent entre les dons projet et les dons programmes et legs pour respectivement 122,48 milliards de F CFA et 6,05 milliards de F CFA.

Les recettes externes enregistrent un faible taux de réalisation en 2022 mais connaissent une amélioration par rapport à la gestion précédente.

1.2.1. Faible taux de réalisation des recettes externes

Prévues à 266 milliards de F CFA, les recettes externes sont réalisées à 128,53 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 48,32%.

Les recettes externes sont en hausse de 24,83 milliards de F CFA par rapport à la gestion 2021 du fait de l'augmentation des dons projets (+44,67%. Cet accroissement des recettes externes est atténué par les dons programmes et legs qui ont reculé de 68,22%.

La situation des réalisations est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°10 : Situation des prévisions et réalisations des recettes externes

En milliards de F CFA

Recettes externes	Prévisions définitives	Réalisations	Plus-values / Moins-values	Taux de réalisation (%)	Parts (%)
Dons programme et Legs	46,00	6,05	-39,95	13,15	4,71
Dons projet	220,00	122,48	-97,52	55,67	95,29
Total général	266	128,53	-137,47	48,32	100

L'analyse de la situation d'exécution des recettes externes fait ressortir une moins-value de 137,47 milliards de F CFA.

Les dons projet enregistrent taux de réalisation de 55,67% et représentent 95,29% des recettes externes.

Quant aux dons programmes, ils occupent 4,71% des recettes externes et enregistrent un taux de réalisation 13,15%.

Comme en 2021, le Ministre des Finances et du Budget explique la moins-value dans la mobilisation des recettes externes par la faiblesse du taux d'exécution des Dons programme due aux lenteurs dans les procédures passation et d'approbation des marchés, la gestion fiduciaire ainsi que les contraintes d'ordre technique relevant des unités de coordination des projets.

Recommandation n°4 :

La Cour recommande au Ministre des Finances et du Budget d'assurer une maîtrise des prévisions des ressources extérieures et de veiller à leur mobilisation diligente.

Le tableau suivant donne une situation des dons projets par bailleurs en 2022.

Tableau n°11: Situation des dons projets reçus par bailleurs en 2022

Bailleurs	Dons projets	Parts (%)
AFD	25 202 612 075	20,58
BAD	2 404 075 234	1,96
Banque mondiale	9 510 108 838	7,76
GIZ	28 681 274 429	23,42
Italie	6 872 926 563	5,61
KFW	519 571 015	0,42
Pays-Bas	2 665 614 926	2,18
PNUD	520 878 714	0,43
Union Européenne (UE)	1 109 600 100	0,91
USAID	44 990 285 640	36,73
Total	122 476 947 534	100

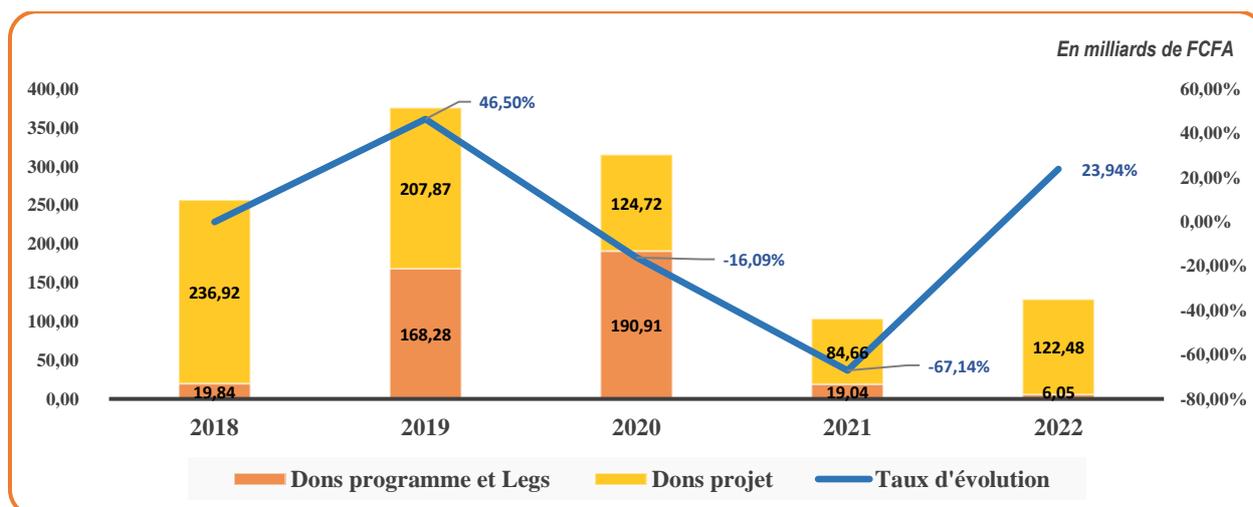
En 2022, les dons reçus par le Sénégal s'élèvent à 122,48 milliards de F CFA. L'USAID est le plus grand donateur avec 36,73% des subventions. Il est suivi du GIZ, de l'AFD, de la Banque mondiale et de l'Italie avec respectivement 23,42%, 20,50%, 7,76% et 5,61%.

1.2.2. Une évolution contrastée des recettes externes

Les recettes externes ont baissé de 128,23 milliards de F CFA entre 2019 et 2021 passant ainsi de 256,76 milliards de F CFA à 128,53 milliards de F CFA. La contribution des bailleurs était plus accentuée en 2019 et en 2020 avec respectivement de 376,15 milliards de F CFA et 315,63 milliards de F CFA.

L'évolution des recettes externes est retracée dans le graphique qui suit.

Graphique n°9 : Évolution de l'exécution des recettes externes de 2018 à 2022



Après un progrès de 46,50% en 2019 imputable essentiellement aux dons programmes et legs (+748,19%), les recettes externes connaissent une baisse de 16,09% en 2020 due à la diminution des dons-projets (-40%).

En 2021, le recul s'est accentué pour s'établir à 67,14% sous l'effet des dons-programmes et legs qui chutent de 90,02%. Les recettes externes réalisent un bond de 23,94% en 2022 tiré par les dons-projets qui ont augmenté de 44,67% en dépit de la régression de 68,22% des dons-programmes et legs.

En définitive, les recettes du budget général s'établissent à 3 727,79 milliards de F CFA pour des prévisions définitives de 3 899,19 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 95,60% et une moins-value de 171,4 milliards de F CFA. Elles restent encore dépendantes des impôts indirects qui représentent 61,87% des recettes fiscales et 55,28% des recettes totales du budget général.

2. Dépenses du budget général

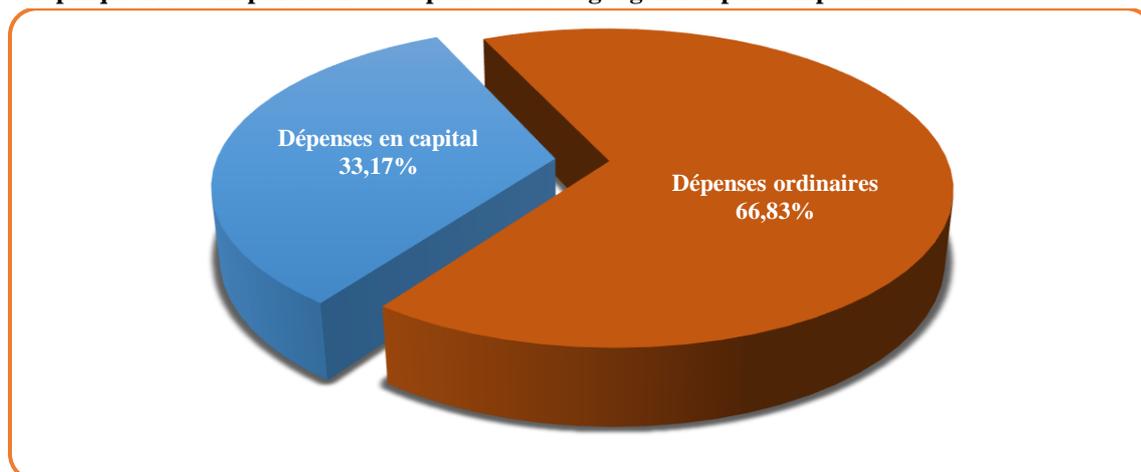
Les dépenses du budget général sont modifiées à 4 553,19 milliards de F CFA par la LFR pour des prévisions initiales de 4 245 milliards de F CFA, soit une augmentation de 308,19 milliards de F CFA par rapport à la LFI.

Les prévisions définitives sont ressorties à 4 961,04 milliards de F CFA, soit une augmentation de 407,85 milliards de F CFA.

Avec un taux d'exécution de 98,46%, les réalisations de dépenses s'établissent à 4 884,56 milliards de F CFA contre 3 880,61 milliards de F CFA en 2021, soit une progression de 1 003,95 milliards de F CFA.

Les dépenses du budget général sont réparties entre les dépenses ordinaires pour 66,83% et les dépenses d'investissement pour 33,17% comme l'indique le graphique suivant :

Graphique n°10 : Répartition des dépenses du budget général par composante



2.1. Exécution des dépenses par nature

2.1.1. Dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires, prévues à 2 472,71 milliards de F CFA par la LFI, sont modifiées à 2 799,40 milliards de F CFA par la LFR. Elles ressortent en prévisions définitives à 3 211,76 milliards de F CFA, soit une augmentation de 412,36 milliards de F CFA.

Les dépenses ordinaires sont réalisées à 101,63% pour un montant de 3 264,14 milliards de F CFA, soit un dépassement de 52,38 milliards de F CFA par rapport aux crédits ouverts dû aux dépenses de personnel (109,11%), aux charges financières de la dette (108,73%) et aux dépenses d'acquisition des biens et services (107,85%).

Par rapport à 2021, les dépenses ordinaires enregistrent une hausse de 758,79 milliards de F CFA (+30,29%) imputable essentiellement aux transferts courants qui ont crû de 58,92% même si les dépenses de biens et services reculent de 8,78%.

Le tableau ci-après donne la situation d'exécution des dépenses ordinaires.

Tableau n°12 : Situation d'exécution des dépenses ordinaires

En milliards de F CFA

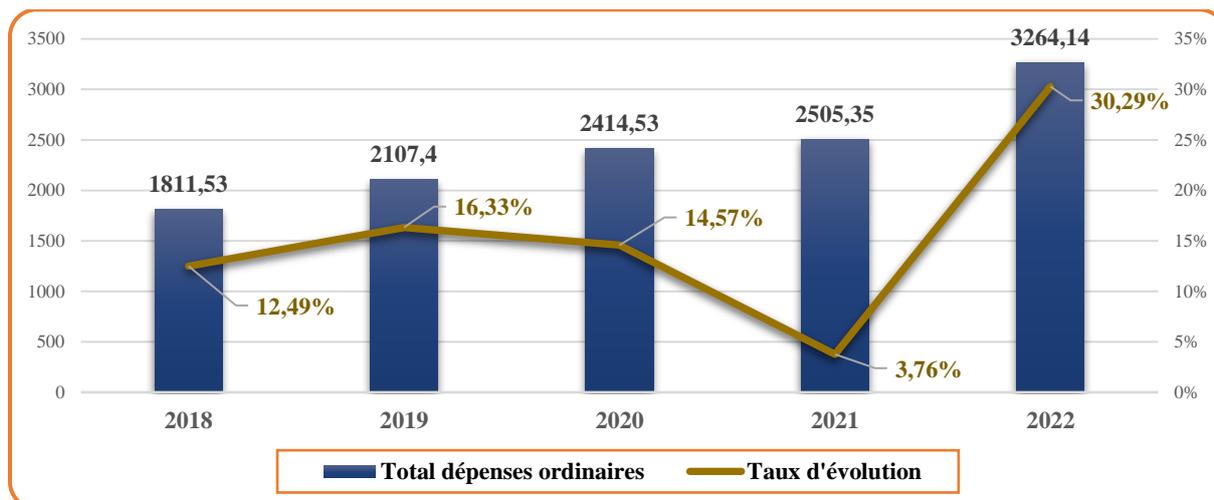
Nature des dépenses	Prévisions LFI	Prévisions LFR	Crédits ouverts	Paiements	Ecarts	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Charges financières de la dette	350,00	350,00	350,85	381,47	30,62	108,73	11,69
Dépenses de personnel	952,00	1037,00	1037,00	1131,50	94,50	109,11	34,66
Biens et services	359,65	366,05	360,39	388,68	28,29	107,85	11,91
Transferts courants	811,06	1046,36	1463,52	1362,49	-101,03	93,10	41,74
Total général	2472,71	2799,40	3211,76	3264,14	52,38	101,63	100

Source : PLR et Cour des Comptes

La structure des dépenses ordinaires montre une prédominance des transferts courants et des dépenses de personnel avec des parts respectives de 41,74% et 34,66%.

L'évolution des dépenses ordinaires est retracée au graphique qui suit.

Graphique n°11: Evolution des dépenses ordinaires



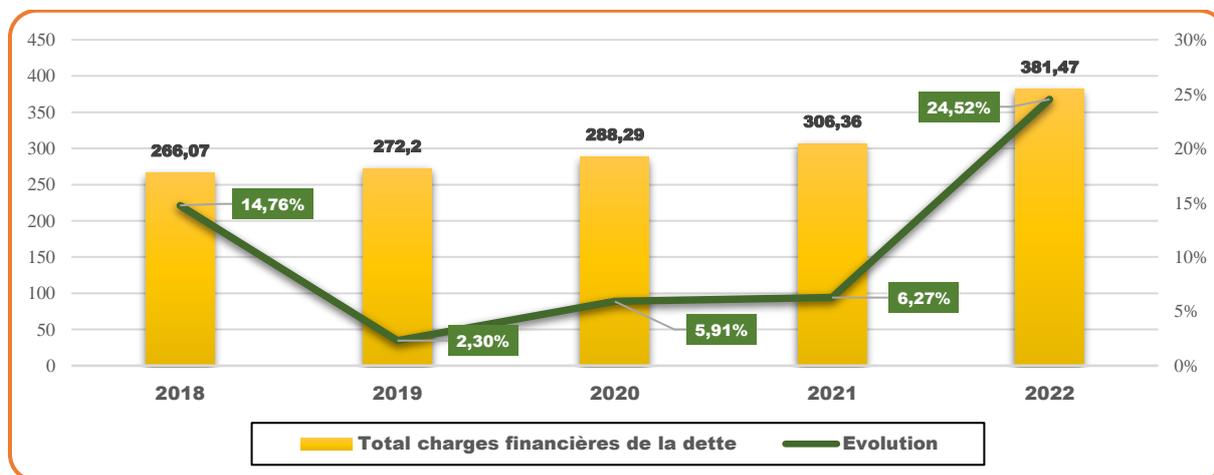
Après une évolution moyenne de 15,45% sur la période 2018-2020, les dépenses ordinaires ont faiblement évolué en 2021 (+3,76%) avant d'enregistrer une croissance positive de 30,29% en 2022.

2.1.1.1. Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette sont exécutées à 381,47 milliards de F CFA pour des prévisions définitives de 350,85 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 108,73%. Elles représentent 11,69 % des dépenses ordinaires.

L'évolution des charges financières de la dette est retracée par le graphique suivant.

Graphique n°12 : Evolution des charges financières de la dette de 2018 à 2022



Après avoir crû de 14,76% en 2018, les charges financières évoluent en moyenne de 4,83% sur la période 2019-2021 et enregistrent une hausse de 75,11 milliards de F CFA (+24,52%) en 2022.

Les charges financières concernent la dette extérieure et la dette intérieure.

A. Charges financières de la dette extérieure

Les charges financières de la dette extérieure s'établissent à 273,73 milliards de F CFA pour une prévision de 247,71 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 110,51%.

Par rapport à 2021, les charges financières de la dette extérieure progressent de 55,29 milliards de F CFA (+25,31%).

Les paiements au titre des charges financières de la dette se présentent par **instrument de financement** comme suit :

Tableau n°13 : Charges financières de la dette extérieure par instrument de financement

En milliards de F CFA

Instruments	LFI	LFR	Opérations effectives	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
DETTE COMMERCIALE	137,70	136,73	151,54	110,83	55,36%
AFREXIMBANK	3,40	2,43	1,52	62,69	0,56%
CITI	0,00	0,00	1,79	Na	0,65%
CREDIT SUISSE	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
EUROBOND	132,50	132,50	136,68	103,16	49,93%
SCBANK	1,80	1,80	11,54	641,24	4,22%
CREDITS BILATERAUX	53,90	53,20	58,59	110,13	21,40%
AUTRES	37,30	35,63	41,44	116,30	15,14%
PAYS ARABES	3,30	3,83	4,17	108,98	1,52%
PAYS DE L'OCDE	13,30	13,74	12,98	94,47	4,74%
CREDITS MULTILATERAUX	47,40	48,88	49,27	100,79	18,00%
AUTRES	14,00	14,00	18,32	130,88	6,69%
<i>Dont BOAD</i>			<i>14,38</i>	<i>Na</i>	<i>5,25%</i>
BAD/FAD	6,20	6,25	6,08	97,30	2,22%
BEI/FED	1,70	2,24	2,12	94,50	0,77%
IDA/BIRD	17,30	19,00	18,66	98,21	6,82%
OPEP/BADEA/BID	8,20	7,39	4,08	55,26	1,49%
CREDITS A L'EXPORTATION	8,90	8,90	14,34	161,14	5,24%
Total général	247,90	247,71	273,73	110,51	100%

Source : Direction de la Dette publique

La dette commerciale occupe la plus grande part des charges financières de la dette extérieure avec 55,36%, suivie des crédits bilatéraux (21,40%) et des crédits multilatéraux (18%). Les crédits à l'exportation représentent la part la plus faible avec seulement 5,24%.

L'exécution des charges financières de la dette par instrument fait ressortir des dépassements avec des taux d'exécution de 110,83% pour la dette commerciale, 110,13% pour les crédits bilatéraux, 100,79% pour les crédits multilatéraux et 161,14% pour les crédits à l'exportation.

La Cour constate un dépassement de 9,74 milliards de F CFA pour la Standard Chartered Bank (SCbank) et une absence de prévision pour CITI alors que des réalisations de 1,79 milliards de F CFA ont été enregistrées.

Le dépassement s'explique, selon le Ministre des Finances et du Budget, d'une part, par l'enregistrement, après la communication du service de la dette pour la LFI 2022, des prêts signés en fin 2021 et, d'autre part, par les intérêts payés sur les tirages effectués sur le prêt concernant le projet « *Stade Olympique* »

B. Charges financières de la dette intérieure

Les charges financières de la dette intérieure s'élèvent à 107,74 milliards de F CFA pour une prévision de 102,28 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 105,34%.

Par rapport à 2021, les charges financières de la dette intérieure progressent de 19,82 milliards de F CFA (+22,54%).

Les charges financières de la dette intérieure par instrument se présentent comme suit :

Tableau n°14 : Charges financières de la dette intérieure par instrument*En milliards de F CFA*

Instruments	LFI	LFR	Opérations effectives	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Obligations du Trésor par adjudication	86,70	86,70	91,77	105,84	85,17%
Obligations du Trésor par les SUKUK	7,30	7,27	7,25	99,78	6,73%
Obligations du Trésor par appel public à l'épargne	3,60	3,58	3,59	100,34	3,33%
Autres amortissements; intérêts et commissions	1,50	1,50	3,08	205,28	2,86%
Bons en compte de dépôt sur formule			1,39	Na	1,29%
Intérêts CDC	0,00	0,00	0,73	Na	0,67%
Commissions de placement et de centralisation	0,00	0,00	0,04	Na	0,04%
Bons du Trésor par adjudication	0,00	0,00	-0,10	Na	-0,10%
Rachats DTS/FMI	3,10	3,23	0,00	-	0,00%
Total général	102,20	102,28	107,74	105,34	100,00%

Source : DGCPT

Les « *Obligations du Trésor par adjudication* » représentent la plus grande part des charges financières sur la dette intérieure avec 85,17%, suivies des « *Obligations du Trésor par les SUKUK* » (6,73%).

Même si les « *Autres amortissements, intérêts et commissions* » et les « *Obligations du Trésor par appel public à l'épargne* » sont réalisés respectivement à 205,28% et 100,34%, leurs parts dans les charges financières de la dette intérieure restent faibles avec 2,86% pour les « *Obligations du Trésor l'appel public à l'épargne* » et 3,33% pour les « *Autres amortissements, intérêts et commissions* ».

2.1.1.2. Dépenses de personnel

Prévues à 952,00 milliards de F CFA par la LFI, les dépenses de personnel sont révisées à 896 milliards de F CFA par la LFR avant de ressortir en prévisions définitives à 1 037 milliards de F CFA. Les dépenses de personnel sont réalisées à 109,11% pour un montant de 1 131,50 milliards de F CFA, soit un dépassement de 94,50 milliards de F CFA par rapport aux crédits ouverts.

Le niveau d'exécution global est dû selon le PLR à l'augmentation de la masse salariale qui s'explique par le niveau de l'inflation. Il s'y ajoute l'augmentation des effectifs et l'octroi d'indemnités.

En outre, le PLR explique cette hausse par la prise en charge du personnel local des ambassades.

En glissement annuel, les dépenses de personnel progressent de 215,92 milliards de F CFA (+23,58%).

La situation d'exécution des dépenses de personnel est présentée au tableau ci-dessous.

Tableau n°15 : Situation d'exécution des dépenses de personnel en 2022*En milliards de F CFA*

Sections	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux d'exécution (%)
Institutions constitutionnelles	19,72	27,67	7,95	140,33
Ministère	954,88	1058,30	103,41	110,83
Charges non Réparties	62,40	45,53	-16,87	72,97
Total général	1037,00	1131,50	94,50	109,11

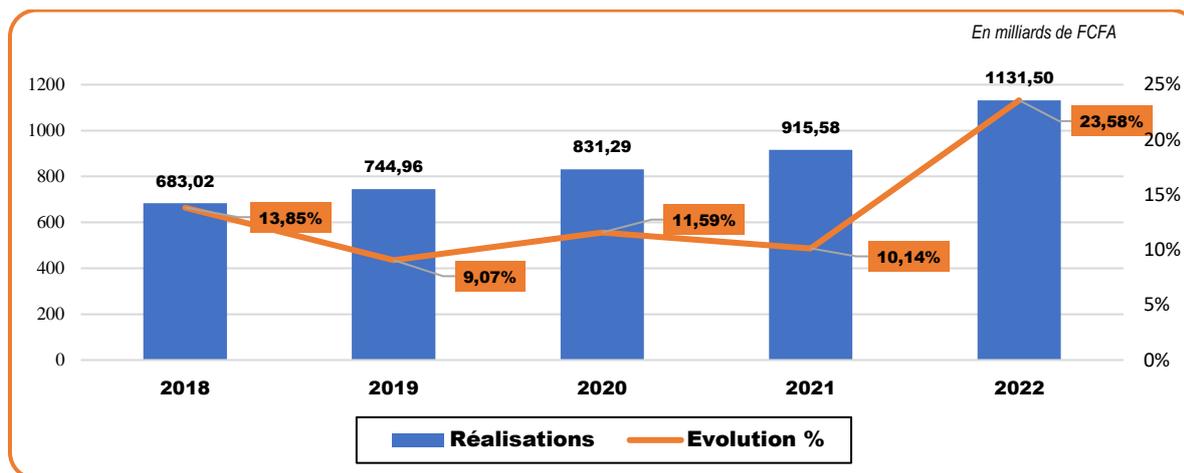
Source : PLR 2022

Les institutions constitutionnelles et ministères ont connu des dépassements dans leurs dépenses de personnel avec des taux d'exécution respectifs de 140,33% et 110,83%.

Les ministères absorbent 93,53% du total des dépenses de personnel contre 4,02% pour les Charges non réparties et 2,44% pour les institutions constitutionnelles. Le Ministère de l'Education nationale occupe plus de la moitié (52,24%), suivi du Ministère des Forces armées (14,37%), du Ministère de l'Intérieur (7,14%), du Ministère de la Santé et de l'Action sociale (5,42%) et des « charges non réparties » (4,02%).

L'évolution des dépenses de personnel sur la période 2018-2022 est retracée au graphique suivant.

Graphique n°13: Evolution des dépenses de personnel de 2018 à 2022



Après une évolution en moyenne de +11,16% sur la période 2018-2021, les dépenses de personnel s'élèvent à 1131,5 milliards de F CFA en 2022, soit un taux d'évolution de +23,58%.

2.1.1.3. Dépenses d'acquisition de biens et services

Prévues à 359,65 milliards de F CFA par la LFI, les dépenses d'acquisitions de biens et services sont revues à 366,05 milliards de F CFA par la LFR. Elles ressortent en prévisions définitives à 360,39 milliards de F CFA pour des réalisations de 388,68 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 107,85%.

Les dépenses d'acquisition de biens et services baissent de 8,77% en 2022.

La situation d'exécution des dépenses d'acquisitions de biens et services en 2022 est indiquée au tableau ci-dessous :

Tableau n°16 : Situation d'exécution des dépenses d'acquisitions de biens et services en 2022

<i>En milliards de F CFA</i>				
Sections	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux d'exécution (%)
Institutions constitutionnelles	9,70	9,67	-0,03	99,67
Ministères	310,31	305,86	-4,45	98,57
Charges non Réparties	40,38	73,16	32,78	181,17
Total général	360,39	388,68	28,29	107,85

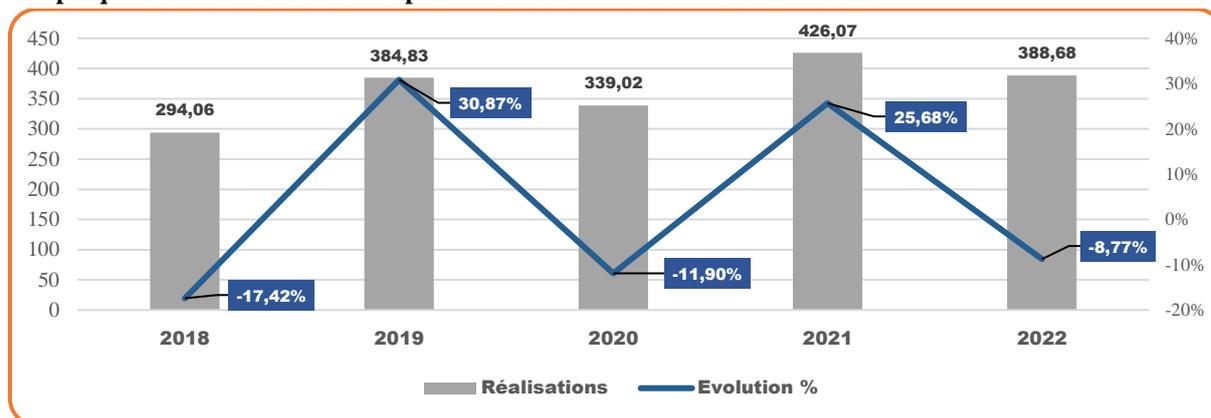
Les charges non réparties enregistrent le taux d'exécution le plus élevé (181,17%), suivies des institutions constitutionnelles (99,67%) et des ministères (98,57%).

Les ministères absorbent 78,69% des dépenses d'acquisition de biens et services contre 18,82% pour les charges non réparties et 2,48% pour les institutions constitutionnelles.

Le Ministère de l'Education nationale et les Charges non réparties occupent les parts les plus prépondérantes des dépenses d'acquisition de biens et services avec respectivement 20,85% et 18,82% suivis du Ministère des Forces armées (15,15%), du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (8,93%), du Ministère de l'Intérieur (7,51%) et du Ministère de la Santé et de l'Action sociale (4,72%).

L'évolution des dépenses d'acquisition de biens et services de 2018 à 2022 est retracée au graphique suivant :

Graphique n°14 : Evolution des dépenses de biens et services de 2018 à 2022



Les dépenses d'acquisition de biens et services évoluent en dents de scie. Après une évolution de 30,87% en 2019, elles baissent de 11,90% en 2020, enregistrent une hausse de +25,68% en 2021 avant de diminuer de 8,77% en 2022.

2.1.1.4. Transferts courants

Les dépenses de transferts courants sont prévues à 811,06 milliards de F CFA par la LFI puis modifiées à 1046,36 milliards de F CFA par la LFR avant de ressortir en définitive à 1463,52 milliards de F CFA.

Les dépenses de transferts courants représentent 93,10% des crédits ouverts et s'élèvent à 1362,49 milliards de F CFA en 2022 contre 857,34 milliards de F CFA en 2021, soit une progression de 505,15 milliards de F CFA (+58,92%).

Tableau n°17 : Situation d'exécution des dépenses de transferts courants en 2022

En milliards de F CFA

Sections	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux d'exécution (%)
Institutions constitutionnelles	94,80	94,80	0,00	100,00
Ministères	807,46	799,87	-7,59	99,06
Charges non Réparties	561,26	467,82	-93,44	83,35
Total général	1463,52	1362,49	-101,03	93,10

Les ministères et les charges non réparties enregistrent respectivement des taux d'exécution de 99,06% et 83,35% alors que les institutions constitutionnelles ont exécuté intégralement les crédits ouverts.

Les ministères polarisent 58,70% des dépenses de transferts courants contre 34,33% pour les charges non réparties et 6,95% pour les institutions constitutionnelles.

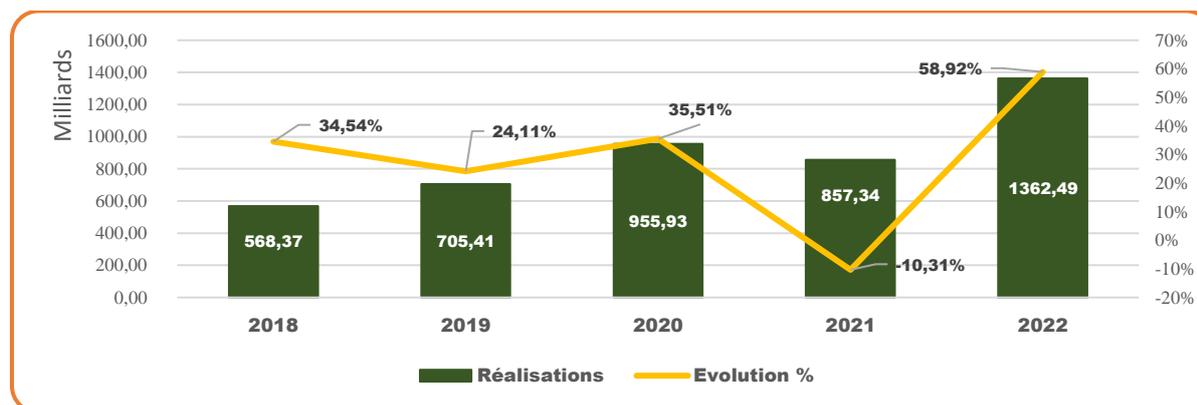
Plus de la moitié 68,66% des dépenses de transferts courants se répartissent entre les Charges non réparties (34,34%), le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de

l'Innovation (14,70%), le Ministère du Pétrole et des Energies (11,42%), le Ministère de la Santé et de l'Action sociale (3,55%), le Ministère de l'Intérieur (2,63%), le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural (2,02%).

Les institutions constitutionnelles qui concentrent l'essentiel des dépenses de transferts sont la Présidence de la République avec 3,52% et l'Assemblée Nationale avec 1,27%.

L'évolution des transferts courants de 2018 à 2022 est retracée au graphique suivant :

Graphique n°15 : Evolution des dépenses de transferts courants de 2018 à 2022



Etablie à 34,54% en 2018, l'évolution des dépenses de transferts courants passe de 24,11% en 2019 à 35,51% en 2020. Le taux d'évolution ressort à -10,31% en 2021 contre +58,92% en 2022.

2.1.2. Dépenses en capital

Pour des prévisions de 1 105,81 milliards de F CFA, les dépenses d'investissement sont exécutées à 1 620,42 milliards de F CFA, soit un taux de 146,54 %.

Par rapport à 2021, les dépenses en capital affichent une progression de 245,15 milliards de F CFA (+17,89%).

Tableau n°18 : Situation d'exécution des dépenses en capital en 2022

En milliards de F CFA

Libellé	Crédits de la gestion	Réalisation	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Dépenses d'investissement sur ressources internes	1105,81	1050,39	94,99%	64,82%
Dépenses d'investissements exécutées par l'État	194,83	171,36	87,96%	10,58%
Transfert en Capital	910,98	879,03	96,49%	54,25%
Dépenses en investissement sur ressources externes	643,47	570,03	88,59%	35,18%
sur emprunts		445,42	NA	27,49%
sur subventions		124,60	NA	7,69%
Total	1105,81	1620,42	146,54%	100,00%

Les dépenses d'investissement sur ressources externes sont réalisées à 88,59% et celles sur ressources internes à 94,99%.

Les ressources internes financent l'essentiel des dépenses d'investissements avec 64,82%.

2.1.2.1. Dépenses d'investissement sur ressources internes

Prévues à 942,29 milliards de F CFA par la LFI, les dépenses d'investissement sur ressources internes sont revues à la hausse à 1018,79 milliards de F CFA par la loi n°2022-19 du 27 mai 2022 portant loi de finances rectificative pour l'année 2022, soit une augmentation de 68,50 milliards de F CFA. Les prévisions définitives s'élèvent à 1105,81 milliards de F CFA.

Avec un taux d'exécution de 94,99%, les dépenses d'investissement sur ressources internes sont réalisées à 1050,39 milliards de F CFA en 2022 contre 809,39 milliards de F CFA en 2021, soit une hausse de 241 milliards de F CFA (+22,94%).

La situation détaillée de l'exécution des dépenses d'investissement sur ressources internes par section est présentée à l'**annexe n°1**.

Tableau n°19 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources internes

En milliards de F CFA

Nature de dépense	LFI	LFR	Reports	Actes modificatifs	Crédits ouverts	Paiements	Taux d'exécution (%)
Investissements exécutés par l'Etat	251,33	253,01	3,31	-61,49	194,83	171,36	87,96
Transferts en capital	690,96	765,78	43,84	101,35	910,98	879,03	96,49
Total général	942,29	1018,79	47,15	39,87	1105,81	1050,39	94,99

Les investissements exécutés par l'Etat sont prévus par la LFI à 251,33 milliards de F CFA. La LFR les a portés à 253,01 milliards de F CFA, soit une augmentation de 1,68 milliard de F CFA.

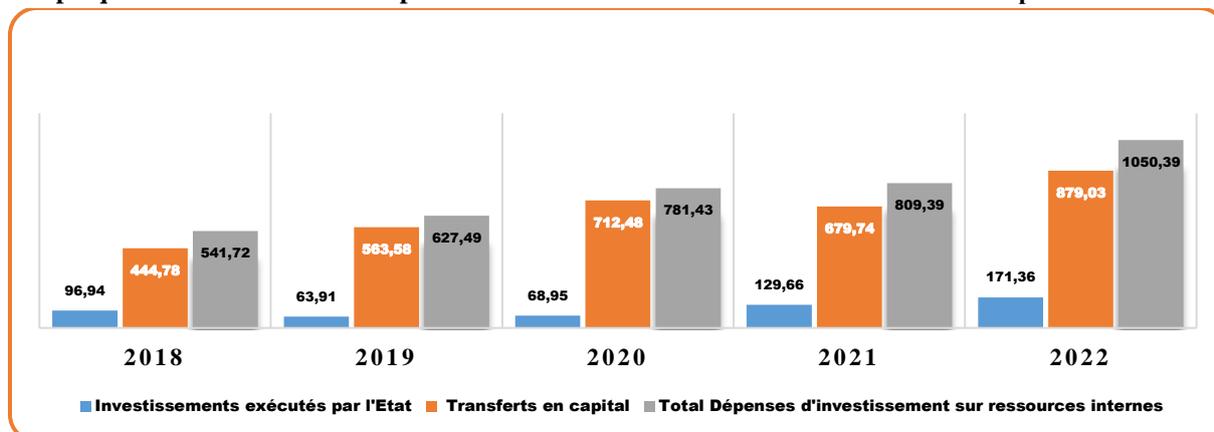
Avec des modifications de crédits d'un montant de -61,49 milliard de F CFA et des reports de crédits qui s'élèvent à 3,31 milliards de F CFA, les crédits de la gestion au titre des investissements exécutés par l'Etat sont arrêtés à 194,83 milliards de F CFA. Les dépenses payées s'élèvent à 171,36 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 87,96%.

Les transferts en capital sont prévus par la LFI à 690,96 milliards de F CFA et réévalués par la LFR à 765,78 milliards de F CFA, soit une hausse de 74,82 milliards de F CFA.

Avec des modifications de crédits d'un montant de 101,35 milliards de F CFA et des reports de crédits qui s'élèvent à 43,84 milliards de F CFA, les crédits de la gestion des transferts en capital sont arrêtés à 910,98 milliards de F CFA. Les ordonnancements s'élèvent à 879,03 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 96,49 %.

L'évolution des dépenses d'investissement sur ressources internes est illustrée par le graphique suivant.

Graphique n°16 : Evolution des dépenses d'investissements sur ressources internes sur la période 2018-2022



Les investissements exécutés par l'Etat passent de 96,94 milliards de F CFA en 2018 à 171,36 milliards de F CFA en 2022, soit une augmentation de 74,42 milliards de F CFA. Ils connaissent une diminution de 33,03 milliards de F CFA entre 2018 et 2019 suivis d'une augmentation de 5,04 milliards de F CFA entre 2019 et 2020.

Les transferts en capital ont connu une hausse constante, passant de 444,78 milliards de F CFA en 2018 à 879,03 milliards de F CFA en 2022, soit une augmentation de 434,25 milliards de F CFA.

2.1.2.2. Dépenses d'investissement sur ressources externes

Les dépenses d'investissements sur ressources extérieures sont évaluées par la LFI 830 milliards de F CFA répartis entre les emprunts pour un montant de 580 milliards de F CFA et les subventions pour 250 milliards de F CFA. Elles ont été revues par la LFR à 735 milliards de F CFA, soit une baisse de -11,45%.

Ces prévisions se répartissent par secteur d'activité ainsi qu'il suit :

Tableau n°20 : Répartition des prévisions de tirages par secteur d'activité en 2022

Secteurs	LFI				LFR			
	Subventions	Emprunts	Total	Parts (%)	Subventions	Emprunts	Total	Parts (%)
PRIMAIRE	34,85	96,23	131,08	15,79%	31,85	92,23	124,08	16,88%
QUATERNAIRE	106,42	260,50	366,93	44,21%	101,42	234,18	335,60	45,66%
SECONDAIRE	44,32	64,48	108,80	13,11%	27,32	58,68	86,00	11,70%
TERTIAIRE	64,41	158,78	223,19	26,89%	59,41	129,91	189,32	25,76%
Total général	250,00	580,00	830,00	100,00%	220,00	515,00	735,00	100,00%

Les secteurs quaternaire et tertiaire occupent les parts les plus importantes des prévisions de la LFR avec 45,66% et 25,76%. Les secteurs primaire et secondaire représentent respectivement 16,88% et 11,70%.

Pour des prévisions définitives de 643,47 milliards de F CFA, les dépenses d'investissement sur ressources externes sont exécutées à 570,03 milliards de F CFA répartis entre les emprunts pour un montant de 445,42 milliards de F CFA, soit 78,14% et les subventions pour un montant de 124,60 milliards de F CFA, soit 21,86%.

2.2. Exécution des dépenses budgétaires par programmes et dotations

Les crédits budgétaires ouverts sont répartis entre programmes et dotations. Ils sont constitués de crédits de paiement (CP) et d'autorisations d'engagement (AE). Ces dernières sont généralisées à toutes les natures de dépenses budgétaires, en 2022, pour couvrir tous les engagements juridiques de l'État, comme pour l'année budgétaire 2021.

Chaque ministère dispose de programmes budgétaires composés d'un programme dit « *support* » dénommé « *pilotage, gestion et coordination administrative* » et des programmes dits « *métiers* ».

Les dotations concernent les institutions constitutionnelles pour l'exercice de leurs missions constitutionnelles, les charges non réparties et les charges financières de la dette.

L'analyse suivant la structure des programmes et dotations porte sur l'exécution des autorisations d'engagement et des crédits de paiement.

2.2.1. Autorisations d'engagement (AE) sur ressources internes

Prévues par la LFI 2022 à 3 764,19 milliards de F CFA, les AE sont modifiées par la loi n°2022-19 du 27 mai 2022 portant loi de finances rectificative pour l'année 2022 à 4 471,67 milliards de F CFA, soit une hausse de 707,48 milliards de F CFA par rapport aux prévisions initiales.

En 2022, prévues pour montant de 5 104,06 milliards de F CFA, les autorisations d'engagement sur ressources internes sont consommées à 4 353,81 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 85,30%.

Le tableau qui suit indique la situation des autorisations d'engagement sur ressources internes.

Tableau n°21 : Autorisations d'engagement (AE) sur ressources internes

En milliards de F CFA

Dotation/Programme	LFI	LFR 2022	Prévisions définitives	AE consommées	Taux d'exécution (%)
Dotations	764,81	921,71	1 281,97	1 192,30	93,01
Programmes	2 999,38	3 549,97	3 822,09	3 161,51	82,72
Total général	3764,19	4471,67	5104,06	4353,81	85,30

Les AE sont exécutées à 93,01% pour les dotations contre 82,72% pour les programmes.

2.2.2. Crédits de paiement

La situation d'exécution des crédits de paiement financés sur ressources internes par dotation et programme est présentée au tableau ci-après.

Tableau n°22 : Situation d'exécution des CP des programmes budgétaires et des dotations en 2022

En milliards de F CFA

Dotation/Programme	Prévisions définitives	Réalisations	Écarts	Taux d'exécution (RI)	Parts (%)
Dotations	1232,25	1191,54	-40,71	96,70	27,62
Programmes	3085,31	3123,00	37,68	101,22	72,38
Total général	4317,56	4314,54	-3,03	99,93	100

Source : PLR 2022

Avec un taux de réalisation de 99,93%, les programmes et dotations sont exécutés à 4314,54 milliards de F CFA pour des crédits ouverts de 4317,56 milliards de F CFA.

2.2.2.1. Exécution des dotations

Prévus à 1 232,25 milliards de F CFA, les CP ouverts au profit des dotations sont consommés à 1 191,54 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 96,7%.

Le tableau ci-dessous présente la situation d'exécution des dotations au titre de la gestion 2022.

Tableau n°23 : Situation d'exécution des dotations en 2022

En milliards de F CFA

Dotations	Catégorie dépenses	CP ouverts	Dépenses payées	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Charges financières de la dette	Charges financières de la dette	350,85	381,47	108,7	32,02
Total Charges financières de la dette		350,85	381,47	108,7	32,02
Charges non Réparties	Biens et services	40,38	73,16	181,2	6,14
	Investissements exécutés par l'État	1,00	1,00	100,0	0,08
	Dépenses de personnel	62,40	45,53	73,0	3,82
	Transferts courants	561,26	467,82	83,4	39,26
	Transferts en capital	61,70	60,28	97,7	5,06
Total Charges non Réparties		726,74	647,78	89,1	54,37
Institutions constitutionnelles	Biens et services	9,70	9,67	99,7	0,81
	Investissements exécutés par l'État	0,66	0,37	57,1	0,03
	Dépenses de personnel	19,72	27,67	140,3	2,32
	Transferts courants	94,80	94,80	100,0	7,96
	Transferts en capital	29,79	29,76	99,9	2,50
Total Institutions constitutionnelles		154,66	162,28	104,9	13,62
Total général		1 232,25	1 191,54	96,7	100

Source : PLR 2022

Suivant la répartition des dotations, les « charges non réparties » occupent la part la plus importante avec 54,37%. Les charges financières de la dette publique et la dotation allouée aux institutions constitutionnelles affichent des parts respectives de 32,02% et de 13,62%.

Les charges financières de la dette, les charges non réparties et les institutions constitutionnelles enregistrent des taux d'exécution respectifs de 108,7%, 89,1% et 104,9%.

Malgré un taux d'exécution global de 104,9%, il convient de relever que, pour les institutions constitutionnelles, les dépenses d'investissement financées sur ressources internes présentent un taux d'exécution de 57,1%.

2.2.2.2. Exécution des programmes

Les crédits de paiements exécutés pour les programmes budgétaires s'établissent à 3 123 milliards de F CFA pour des prévisions définitives de 3 085,31 milliards de F CFA en 2022, soit un taux d'exécution de 101,22%. Ils sont constitués de programmes-métiers pour 2 361,43 milliards de F CFA et de programmes-support pour 761,56 milliards de F CFA.

Le tableau ci-dessous dresse la situation d'exécution des programmes.

Tableau n°24 : Situation d'exécution des programmes en 2022

En milliards de F CFA

Nature programme	CP ouverts	Dépenses payées	Ecart	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Programme métier	2 639,61	2 361,43	-278,17	89,46	75,61
Programme support	445,71	761,56	315,85	170,87	24,39
Total général	3 085,31	3 123,00	37,68	101,22	100

Source : PLR 2022

Les crédits de paiement destinés à couvrir des dépenses financées sur ressources internes ouverts au titre des programmes budgétaires sont répartis entre 93 programmes métiers et 34 programmes supports qui affichent respectivement des taux d'exécution globaux de 89,46% et 170,87%. En 2022, le nombre de programmes est fixé à 127 contre 126 en 2021, répartis entre 33 programmes supports et 93 programmes métiers.

En ce qui concerne les programmes supports des ministères chargés de l'Éducation nationale, de la Santé, de la Justice et des Finances et du Budget, il convient de relever que, leurs parts dans le total des dépenses financées sur ressources internes représentent respectivement 65%, 8,12%, 4,94% et 4,15%.

A. Programmes supports

Prévues à 445,71 milliards de F CFA, les dépenses des programmes supports sont exécutées à 761,56 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 170,87%.

Le tableau ci-dessous retrace la situation d'exécution des programmes supports par nature de dépense :

Tableau n°25 : Situation d'exécution des programmes supports par nature de dépense

En milliards de F CFA

Nature programme	Catégorie dépenses	CP ouverts	Dépenses payées	Écart	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Programme support	Dépenses de personnel	207,43	528,45	321,02	254,76	69,39
	Biens et services	83,47	82,24	-1,24	98,52	10,80
	Transferts courants	67,57	65,74	-1,83	97,29	8,63
	Investissements exécutés par l'État	14,20	13,10	-1,10	92,25	1,72
	Transferts en capital	73,04	72,04	-1,00	98,63	9,46
Total général		445,71	761,56	315,85	170,87	100

L'exécution des programmes supports par nature de dépense fait ressortir une part de 69,39% des dépenses de personnel sur l'ensemble des dépenses toutes catégories confondues. Il s'en est suivi les biens et services pour 10,80%, les transferts en capital pour 9,46%, les transferts courants pour 8,63% et les investissements exécutés par l'État pour 1,72%.

L'examen de l'exécution des programmes supports fait ressortir, pour certains ministères, des dépassements, de faibles niveaux d'exécution et des parts importantes sur l'ensemble des crédits affectés.

Les dépenses de personnel des programmes supports sont exécutées en dépassement total de 321,02 milliards de F CFA.

Le Ministère de l'Éducation nationale polarise 65% des dépenses totales des programmes supports avec un taux d'exécution qui ressort à 272,39%, imputable essentiellement aux dépenses de personnel qui enregistrent un taux d'exécution de 305,04%.

Le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur enregistre un taux d'exécution de 161,43% sous l'effet des dépenses de personnel réalisées à 854,66%.

Le programme support du Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions est exécuté à 135,14% en liaison avec les dépenses de personnel réalisées à 246,55%.

Le Ministère en charge de la Fonction publique a exécuté son programme support à hauteur de 130,02% du fait du taux de réalisation des dépenses de personnel ressorti à 182,16%.

Le programme support du Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie numérique représente 0,10% des dépenses totales et affiche un taux d'exécution de 127,91%.

La répartition des dépenses relatives aux programmes supports par ministère est présentée à **l'annexe n°2**.

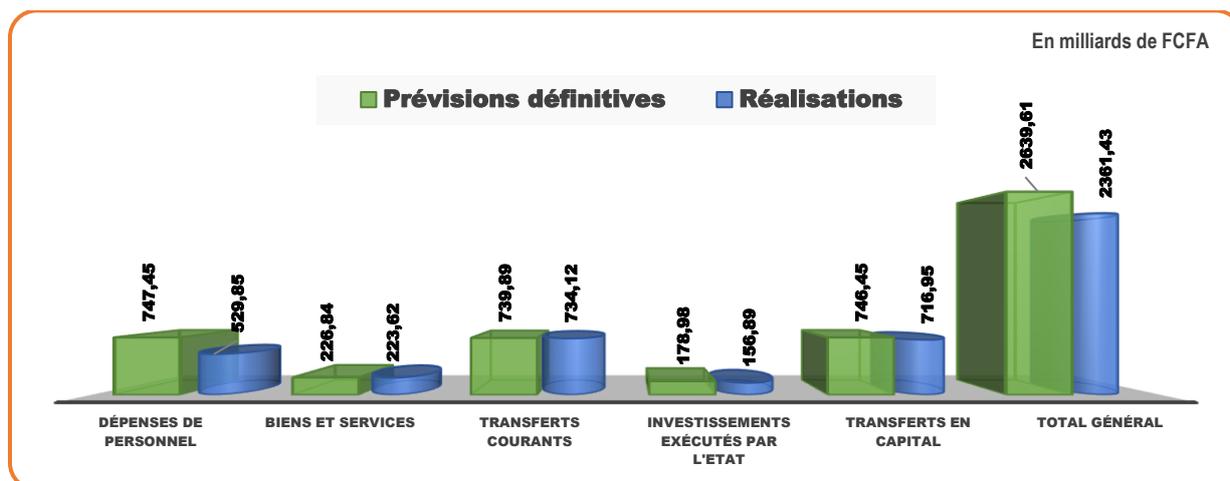
B. Programmes métiers

Les dépenses des programmes métiers sont exécutées à 2 361,43 milliards de F CFA pour des prévisions définitives de 2 639,61 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 89,46%.

Les crédits affectés aux programmes métiers sont répartis entre les dépenses de personnel avec 529,85 milliards de F CFA, les biens et services avec 223,62 milliards de F CFA, les dépenses de transferts courants avec 734,12 milliards de F CFA, les dépenses d'investissement exécutées par l'État avec 156,89 milliards de F CFA et les dépenses de transferts en capital avec 716,95 milliards de F CFA.

Le graphique suivant illustre la répartition des prévisions et réalisations des dépenses des programmes métiers.

Graphique n°17 : Répartition des prévisions et réalisations des dépenses des programmes métiers par catégories de dépenses



Source : PLR 2022

Par ordre d'importance, 50,53% des dépenses des programmes métiers se répartissent entre les secteurs de la sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combustibles (6,43%), de la défense du territoire national (6,42%), l'éducation (6,24%), de l'élaboration des lois de finance et suivi de l'exécution (5,36%), des œuvres sociales universitaires (5,33%), de l'enseignement élémentaire (4,71%), de la Sécurité publique (4,24%), du financement du développement territorial (4,09%), de la sûreté publique et maintien de l'ordre (4,04%) et du développement, gestion et de l'entretien des infrastructures routières (3,67%).

Cependant, l'analyse de la situation d'exécution à l'échelle des programmes des ministères révèle de faibles taux d'exécution des crédits.

Il s'agit notamment des programmes « *Education préscolaire* » (3,26%), « *Enseignement Moyen général* » (17,95%) et « *Enseignement Élémentaire* » (42,20%). La répartition des dépenses relatives aux programmes métier par ministère est présentée à l'annexe n°3.

Le Ministre des Finances et du Budget explique la faiblesse des taux d'exécution des crédits des programmes par une contrainte d'ordre technique au niveau du logiciel de la Solde. En effet, ledit logiciel rattache pour une grande partie l'exécution des dépenses de personnel desdits programmes au programme pilotage.

La Cour rappelle que cette pratique amène des biais dans l'analyse des situations d'exécution budgétaire.

En effet, il convient de relever qu'au terme de l'article 12 « *les crédits de chaque programme ou dotation sont décomposés selon leur nature en crédits de personnel, biens et service, investissement, transferts courants et transferts en capital* ».

Recommandation n°5:

La Cour recommande au Ministre des Finances et du Budget de prendre les dispositions nécessaires pour retracer adéquatement l'exécution des dépenses de personnel par programme

CHAPITRE III : OPERATIONS DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

La loi n°2021-42 du 20 décembre 2021 portant loi de finances pour l'année 2022 a arrêté les prévisions de ressources et de charges des comptes spéciaux du Trésor à 149,72 milliards de F CFA.

A l'exécution, les ressources s'établissent à 161,59 milliards de F CFA et les dépenses à 132,48 milliards de F CFA, soit des taux d'exécution respectifs de 107,93% et 88,49%.

Cette situation a induit un excédent des recettes sur les dépenses d'où un solde de 29,11 milliards de F CFA.

Le tableau suivant présente la situation d'exécution globale des CST.

Tableau n°26 : Situation d'exécution globale des CST

En milliards de F CFA

CST	Recettes			Dépenses		
	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)
Comptes d'affectation spéciale	127,52	158,03	123,93	127,52	128,45	100,73
Caisse d'Encouragement à la Pêche et à ses industries annexes (CEPIA)	1,50	1,01	67,20	1,50	1,11	74,03
Fonds de lutte contre les incendies	0,20	0,00	-	0,20	0,00	-
Frais de contrôle des entreprises publiques	0,50	0,60	120,33	0,50	0,45	89,52
Gestion du Fonds national de retraite (FNR)	125,32	156,42	124,82	125,32	126,89	101,26
Comptes de commerce	0,15	0,00	-	0,15	0,00	-
Opérations à caractère industriel et commercial des armées	0,15	0,00	-	0,15	0,00	-
Comptes de Garanties et avals	0,50	0,00	-	0,50	0,00	-
Gestion des Garanties et avals	0,50	0,00	-	0,50	0,00	-
Comptes de prêts et avances	21,55	3,56	16,51	21,55	4,03	18,71
Gestion des Prêts et Avances	21,55	3,56	16,51	21,55	4,03	18,71
Total général	149,72	161,59	107,93	149,72	132,48	88,49

Sources :

Ce chapitre présente les ressources, les charges, les soldes, les pertes et profits des CST en 2022.

1. Ressources des comptes spéciaux du Trésor

Les recettes des CST, prévues à 149,72 milliards de F CFA par la LFI, n'ont pas fait l'objet de modifications.

La comparaison entre les prévisions définitives et les réalisations de recettes des comptes spéciaux du Trésor figure au tableau suivant.

Tableau n°27 : Prévisions et réalisations des recettes des CST

En milliards de F CFA

Type de compte	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Comptes d'affectation spéciale	127,52	158,03	123,93	97,80
Comptes de commerce	0,15	0,00	-	0,00
Comptes de Garanties et avals	0,50	0,00	-	0,00
Comptes de prêts et d'avances	21,55	3,56	16,51	2,20
Total général	149,72	161,59	107,93	100

Prévues à 149,72 milliards de F CFA, les recettes s'établissent à 161,59 milliards de F CFA de F CFA, soit un taux d'exécution de 107,93 % et une plus-value nette de 11,87 milliards de F CFA.

Les comptes d'affectation spéciale et les comptes de prêts ont réalisé la totalité des recettes des CST avec respectivement 158,03 milliards de F CFA et 3,56 milliards de F CFA, soit 97,80% et 2,20% des recettes.

En outre, les comptes d'affectation spéciale et les comptes de prêts affichent des taux de réalisations respectifs de 123,93% et 16,51%.

Les comptes de commerce, les comptes de garantie et d'avaux et les comptes d'avances n'ont connu aucune réalisation en 2022.

- **Plus-values de recettes**

Les CST « *Frais de contrôle des entreprises publiques* » et « *Fonds national de retraite (FNR)* » sont les seuls à présenter des plus-values de recettes comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau n°28 : Répartition des plus-values de recettes sur CST

En F CFA

Libellé compte	Recettes			
	Prévisions	Réalisations	Plus-values	Parts (%)
Frais de contrôle des entreprises publiques	500 000 000	601 649 748	101 649 748	0,33
Fonds national de retraite (FNR)	125 315 000 000	156 418 655 348	31 103 655 348	99,67
Total général	125 815 000 000	157 020 305 096	31 205 305 096	100

Prévus respectivement à 0,50 milliard de F CFA et 125,315 milliards de F CFA, les comptes d'affectation spéciale « *Frais de contrôle des entreprises publiques* » et « *Fonds national de retraite* » ont réalisé des recettes de 0,60 milliard de F CFA et 156,41 milliards de F CFA, d'où une plus-value globale de 31,20 milliards de F CFA.

- **Moins-values de recettes**

Des moins-values de recettes sont aussi constatées dans l'exécution des CST, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau n°29 : Répartition des moins-values de recettes des CST

En F CFA

Libellé compte	Recettes			
	Prévisions	Réalisations	Ecarts	Parts (%)
Caisse d'encouragement à la Pêche et à ses industries annexes (CEPIA)	1 500 000 000	1 007 933 433	- 492 066 567	2,54
Fonds de lutte contre les incendies	200 000 000	-	- 200 000 000	1,03
Garanties et Avals	500 000 000	-	- 500 000 000	2,59
Opérations à caractère industriel et commercial des armées	150 000 000	-	- 150 000 000	0,78
Prêts aux particuliers	21 550 000 000	3 557 194 734	- 17 992 805 266	93,06
Total général	23 900 000 000	4 565 128 167	- 19 334 871 833	100

Les moins-values de recettes des CST s'élèvent à 19,33 milliards de F CFA contre 17,90 milliards de F CFA en 2021, soit une hausse de 1,43 milliards de F CFA.

Elles concernent principalement les comptes « *Prêts aux particuliers* » pour 17,93 milliards de F CFA, les comptes « *Garanties et avaux* » pour 0,50 milliard de F CFA et les comptes « *CEPIA* » pour 0,49 milliard de F CFA.

La moins-value de recettes observée est principalement attribuée à l'absence de subvention provenant du budget général. En effet, le solde d'entrée du CST permet de couvrir les opérations de l'année. Les réalisations notées ne portent que sur les remboursements effectués au titre des prêts et logements.

2. Charges des comptes spéciaux du Trésor

Les charges des comptes spéciaux du Trésor sont exécutées à 132,48 milliards de F CFA contre des prévisions de 149,72 milliards de F CFA, soit un taux de d'exécution de 88,49%.

La situation des prévisions et des réalisations de dépenses des comptes spéciaux du Trésor est présentée au tableau suivant.

Tableau n°30 : Prévisions et réalisations de dépenses des CST

En milliards de F CFA

Type de compte	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Comptes d'affectation spéciale	127,52	128,45	100,73	96,96
Comptes de commerce	0,15	0,00	-	0,00
Comptes de Garanties et avals	0,50	0,00	-	0,00
Comptes de prêts et d'avances	21,55	4,03	18,71	3,04
Total général	149,72	132,48	88,49	100,00

Seuls les comptes d'affectation spéciale et les comptes de prêts ont enregistré des opérations de dépenses pour 128,45 milliards de F CFA et 4,03 milliards de F CFA, avec des taux de réalisation respectifs de 100,73% et 18,71%.

3. Solde des comptes spéciaux du Trésor

A l'exécution, les CST ont dégagé un solde créditeur de 29,11 milliards de F CFA résultant des recettes d'un montant de 161,59 milliards de F CFA contre des dépenses qui s'élèvent à 132,48 milliards de F CFA.

La situation d'exécution des CST est retracée au tableau ci-après.

Tableau n°31 : Situation d'exécution des comptes spéciaux du Trésor

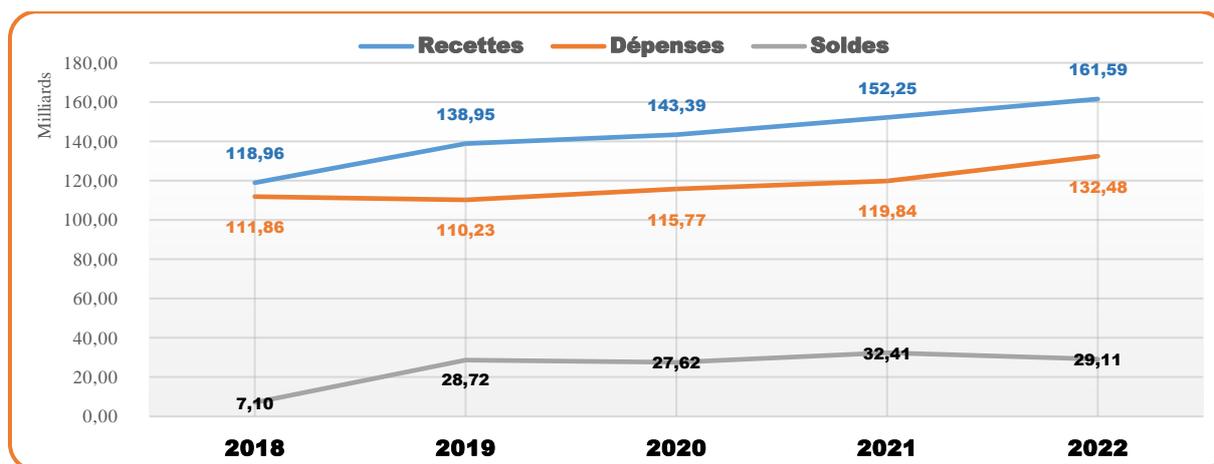
En milliards de F CFA

Type de compte	Recettes	Dépenses	Solde
Comptes d'affectation spéciale	158,03	128,45	29,58
Comptes de commerce	0,00	0,00	0,00
Comptes de garanties et avals	0,00	0,00	0,00
Comptes de prêts et avances	3,56	4,03	-0,47
Total général	161,59	132,48	29,11

Le solde global d'exécution des CST de 29,11 milliards de F CFA s'explique essentiellement par le solde créditeur des comptes d'affectation spéciale pour 29,58 milliards de F CFA.

De 2018 à 2022, le solde des CST a évolué ainsi qu'il est indiqué au graphique suivant.

Graphique n°18 : Evolution des soldes des CST de 2018 à 2022



Le solde d'exécution des CST, créditeur passe de 7,1 milliards de F CFA en 2018 à 29,11 milliards de F CFA en 2022, soit une progression de 310%. Toutefois, le solde d'exécution des CST a connu un léger repli de 10,18% entre 2021 et 2022, passant ainsi de 32,41 milliards de F CFA à 29,11 milliards de F CFA.

3.1. Comptes d'affectation spéciale

Les comptes d'affectation spéciale sont exécutés à hauteur de 158,03 milliards de F CFA en recettes et 128,45 milliards de F CFA en dépenses, soit un solde créditeur de 29,58 milliards de F CFA.

Le tableau qui suit montre l'évolution des résultats d'exécution des comptes d'affectation spéciale de 2021 à 2022.

Tableau n°32 : Exécution des comptes d'affectation spéciale entre 2021 et 2022

En milliards de F CFA

Comptes d'affectation spéciale	Recettes			Dépenses			Solde 2022
	2021	2022	Variation %	2021	2022	Variation %	
Fonds National de retraite	145,15	156,42	8%	116,02	126,89	9%	29,53
Frais de contrôle des entreprises pub	1,30	0,60	-54%	0,41	0,45	8%	0,15
Caisse d'encouragement à la pêche	1,21	1,01	-17%	1,17	1,11	-5%	-0,10
Fonds de lutte contre les incendies	0,00	0,00	Na	0,00	0,00	Na	0,00
Total	147,66	158,03	7%	117,61	128,45	9%	29,58

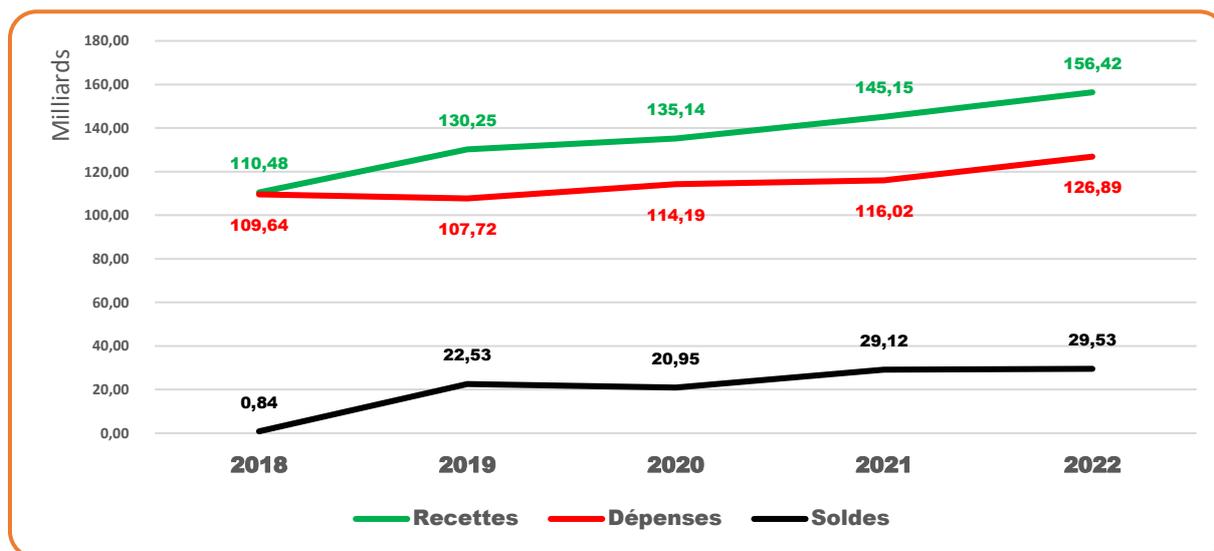
En 2022, le solde des comptes d'affectation spéciale a connu une légère baisse de 0,47 milliard de F CFA par rapport à 2021 où il s'établissait à 30,05 milliards de F CFA. Le solde créditeur de 29,58 milliards de F CFA des comptes d'affectation spéciale s'explique essentiellement par le solde positif du FNR d'un montant de 29,53 milliards de F CFA atténué par le solde débiteur de 0,10 milliard de F CFA du compte caisse d'encouragement à la pêche.

3.1.1 Fonds national de retraite (FNR)

Les ressources et les charges du FNR sont prévues pour 125,31 milliards de F CFA. A l'exécution, ce compte réalise des recettes d'un montant de 156,42 milliards de F CFA et des dépenses de 126,89 milliards de F CFA, soit un solde créditeur de 29,53 milliards de F CFA.

L'évolution des réalisations de recettes et de dépenses du FNR de 2018 à 2022 est illustrée par le graphique suivant :

Graphique n°19 : Evolution du solde du FNR de 2018 à 2022



La progression régulière des recettes du FNR, notée de 2018 à 2021, se maintient en 2022 avec une hausse de 7,76%.

Après une hausse en 2018, les dépenses affichent une baisse de 1,92 milliards de F CFA en 2019, suivie d'une légère augmentation de 1,83 milliards de F CFA en 2021 avant d'enregistrer une progression de 9% en 2022.

Cependant, sur la période 2018-2022, les recettes connaissent une évolution plus rapide que les dépenses.

Cette situation explique l'évolution du solde du FNR sur la période dont le montant est passé de 0,84 milliard de F CFA en 2018 à 29,53 milliards de F CFA en 2022, soit une amélioration de 28,69 milliards de F CFA.

3.1.2 Autres comptes d'affectation spéciale

Pour des recettes totales d'un montant de 1,61 milliards de F CFA contre des dépenses totales de 1,56 milliard de F CFA, le solde global des autres comptes d'affectation spéciale est créditeur de 0,05 milliard de F CFA.

3.2 Situation des autres comptes spéciaux du Trésor

La situation d'exécution des autres comptes spéciaux du Trésor est retracée au tableau suivant.

Tableau n°33 : Situation d'exécution des autres comptes spéciaux du Trésor

En milliards de F CFA

Type de compte	Recettes			Dépenses			Solde
	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)	
Compte de commerce	0,15	0,00	-	0,15	0,00	-	0,00
Compte de Garanties et avals	0,50	0,00	-	0,50	0,00	-	0,00
Compte de prêts et d'avances	21,55	3,56	16,51	21,55	4,03	18,71	-0,47
Total général	22,20	3,56	16,02	22,20	4,03	18,16	-0,47

3.2.1 Comptes de commerce

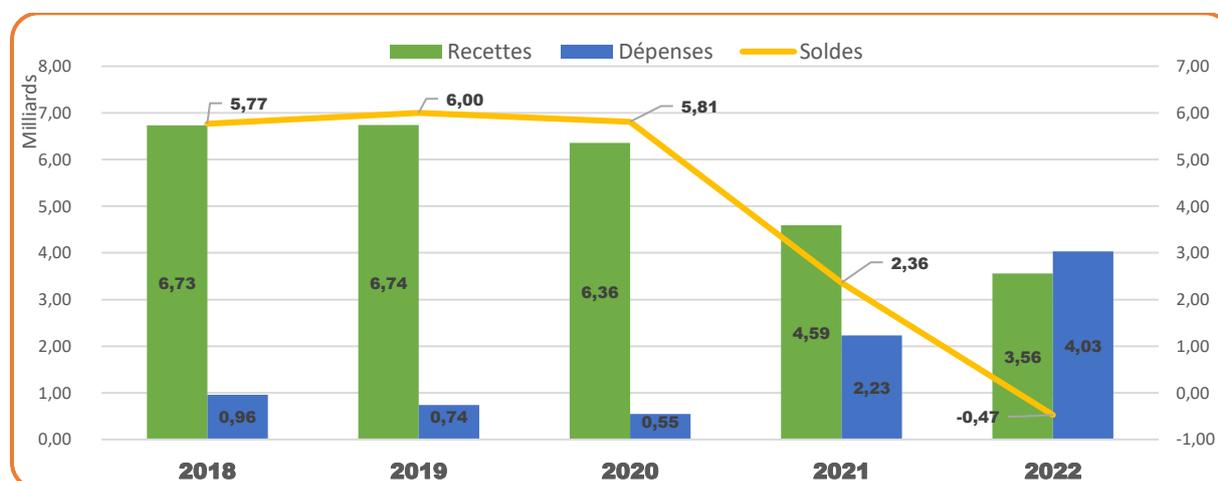
En 2022, parmi les comptes de commerce, seul le compte « opérations à caractère industriel et commercial des armées » a enregistré des prévisions pour un montant de 0,15 milliard de F CFA en recettes et en dépenses. Cependant, aucune réalisation n'est effectuée.

3.2.2 Comptes de prêts et d'avances

Pour des prévisions de 21,55 milliards de F CFA en ressources et en charges, les recettes et les dépenses exécutées des comptes de prêts et d'avances s'élèvent respectivement à 3,56 milliards de F CFA et à 4,03 milliards de F CFA, d'où un solde débiteur de 0,47 milliard de F CFA. Cependant, il faut noter que ces réalisations ne concernent que le compte « Prêts aux particuliers » qui est le seul à avoir fonctionné en 2022.

De 2018 à 2022, les soldes des comptes de prêts ont évolué comme indiqué au tableau ci-dessous.

Graphique n°20 : Evolution des opérations des comptes de prêts de 2018 à 2022



Entre 2018 et 2022, les recettes des comptes de prêt ont diminué, passant de 6,73 milliards de FCFA à 3,56 milliards de F CFA, soit un repli de 54,36%.

Les dépenses passent de 0,96 milliard de F CFA en 2018 à 0,55 milliard de F CFA, soit une baisse 0,41 milliard de F CFA, suivie d'une progression de 3,48 milliards de F CFA (+632,73%) entre 2020 et 2022.

Cette hausse des dépenses, combinée à la baisse des recettes, explique le solde négatif de 0,47 milliard de F CFA des comptes de prêts en 2022, alors qu'ils enregistrent sur toute la période 2018 -2021 des soldes positifs.

3.2.3 Comptes de garanties et d'avaux

Les recettes et les dépenses des comptes de garanties et d'avaux sont prévues pour 0,5 milliard de F CFA pour l'année 2022. A l'exécution, aucune réalisation n'est relevée.

4. Pertes et profits des comptes spéciaux du Trésor

Des profits sont réalisés sur certains comptes d'affectation spéciale et de prêts. Le tableau, ci-après, en dresse la situation.

Tableau n°34 : Profits sur comptes spéciaux du Trésor*En milliards de F CFA*

Libellé compte	Recettes	Dépenses	Pertes / Profits
Caisse d'encouragement à la Pêche et à ses industries annexes (CEPIA)	1,01	1,11	-0,10
Fonds de lutte contre les incendies	0,00	0,00	0,00
Frais de contrôle des entreprises publiques	0,60	0,45	0,15
Garanties et Avals	0,00	0,00	0,00
Opérations à caractère industriel et commercial des armées	0,00	0,00	0,00
Prêts aux particuliers	3,56	4,03	-0,47
Fonds national de retraite (FNR)	156,42	126,89	29,53
Total général	161,59	132,48	29,11

Le total des profits réalisés sur les CST en 2022 s'élève à 29,11 milliards de F CFA contre 32,41 milliards de F CFA en 2021, soit une baisse de 3,3 milliards de F CFA.

Cependant les profits réalisés ne concernent que le « Fonds national de retraite » pour 29,53 milliards de F CFA, alors que les comptes « Prêts aux particuliers » et les comptes « CEPIA » ont enregistré des pertes respectivement de 0,47 milliard de F CFA et 0,10 milliard de F CFA.

CHAPITRE IV : OPERATIONS DE TRESORERIE

En vertu de l'article 48 de la LOLF, la loi de règlement « *rend compte de la gestion de la trésorerie de l'Etat et de l'application du tableau de financement* ».

Le tableau ci-après présente le besoin de financement et les modalités de sa couverture.

Tableau n°35: Tableau de financement de l'Etat

En milliards de FCFA

Rubriques	Exécution en 2021	Prévision LFI 2022	Prévisions définitives 2022	Exécution en 2022	Ecart	Taux d'exécution %
Besoins de financement						
Amortissement de la dette	763,20	804,30	853,80	908,51	54,71	106,41%
<i>Dont Rachat Eurobonds</i>	211,44				0,00	Na
Financement du déficit	965,21	784,00	1055,08	1054,17*	-0,91	99,91%
Participations financières	30,00	10,00	10,00	25,00	15,00	250,00%
Crédit hôtelier	0,00	10,00	10,00	0,00	-10,00	0,00%
Fonds de stabulation (FONSTAB)		2,00	2,00	0,00	-2,00	0,00%
FONSIS		3,00	3,00	0,00	-3,00	0,00%
Déficit OPEX	31,16	30,00	30,00	30,00	0,00	100,00%
Total 1	1789,57	1643,30	1963,88	2017,68	53,80	102,74%
Couverture des besoins						
Emprunts projets	477,31	580,00	515,00	415,21	-99,79	80,62%
Emprunts programmes	153,96	107,00	361,00	207,35	-153,65	57,44%
Autres emprunts	1098,95	723,81	967,18	1070,45	103,28	110,68%
Surplus de financement reporté (<i>Dont 50 milliards de F CFA de DTS</i>)	51,31	232,49	120,70	120,70	0,00	100,00%
DTS	246,28	0,00	0,00	239,40	239,40	Na
Total 2	2027,80	1643,30	1963,88	2053,12	89,24	104,54%
Déficit / Surfinancement	238,24	0,00	0,00	35,44		

Sources : LFI, LFR, PLR

* déficit base TOFE

La Cour constate un écart de 117,54 milliards de F CFA entre le surplus de financement de 238,24 milliards de F CFA réalisé en 2021 et celui reporté en 2022 d'un montant de 120,70 milliards de F CFA.

Le Ministre des Finances et du Budget précise qu'une partie du surplus de financement reporté en 2022 a été rétrocédée à PETROSEN conformément à l'accord de rétrocession signé avec l'Etat.

En effet, l'Etat, bénéficiant de conditions plus favorables a mobilisé au-delà de son besoin spécifique pour accompagner PETROSEN dans la mobilisation de sa quote-part aux projets pétroliers et gaziers.

La Cour souligne que cette rétrocession n'a pas été retracée dans le tableau de financement ; ce qui pose un problème de transparence dans la présentation de l'information financière de l'Etat.

Les besoins de financement reposent principalement sur le financement du déficit et l'amortissement de la dette. Ces besoins sont couverts par le recours aux emprunts.

Les travaux réalisés par la Cour permettent de relever un besoin de financement en progression et une hausse importante de la dette publique.

1. Un besoin de financement en progression continue

Le besoin de financement est évalué à 1 643,30 milliards de F CFA par la LFI. Il est porté par la LFR à 1 963,88 milliards de F CFA, soit une augmentation de 320,58 milliards de F CFA (+19,51%) imputable essentiellement au déficit budgétaire à financer à l'amortissement de la dette qui progressent respectivement de 271,08 milliards de F CFA et 49,5 milliards de FCFA.

En exécution, le besoin de financement s'établit à 2017,68 milliards de F CFA contre 1 789,57 milliards de F CFA en 2021, soit une hausse de 12,75%.

Le déficit à financer ressort à 1054,17 milliards de F CFA contre 965,21 milliards de F CFA en 2021 et représente 51,34% du besoin de financement.

Le paiement de l'amortissement de la dette arrivée à échéance passe de 804,30 milliards de F CFA à la LFI à 853,80 milliards de F CFA à la LFR, soit une augmentation de 49,5 milliards de F CFA. En exécution, il se chiffre à 908,51 milliards de F CFA en 2022 contre 763,20 milliards de F CFA en 2021, soit 45,03% du besoin de financement.

Toutefois, il importe de souligner l'écart de 35,54 milliards de F CFA entre l'amortissement de la dette affiché dans le PLR (944,05 milliards de F CFA) et celui de 908,51 milliards de F CFA retracé dans le CGAF.

Le Ministre des Finances et du Budget précise que la différence sur l'amortissement de la dette résulte de l'intégration, dans le tableau de financement du PLR, du paiement d'un bon du Trésor (3 mois) de 35 milliards de F CFA alors que le CGAF ne le retrace pas. Il ajoute que les bons du trésor à moins d'un an sont comptabilisés comme des opérations de trésorerie.

La Cour précise que le bon du Trésor d'un montant de 35 milliards FCFA, dès lors qu'il ne traverse pas l'année ne doit pas être pris en compte dans l'amortissement.

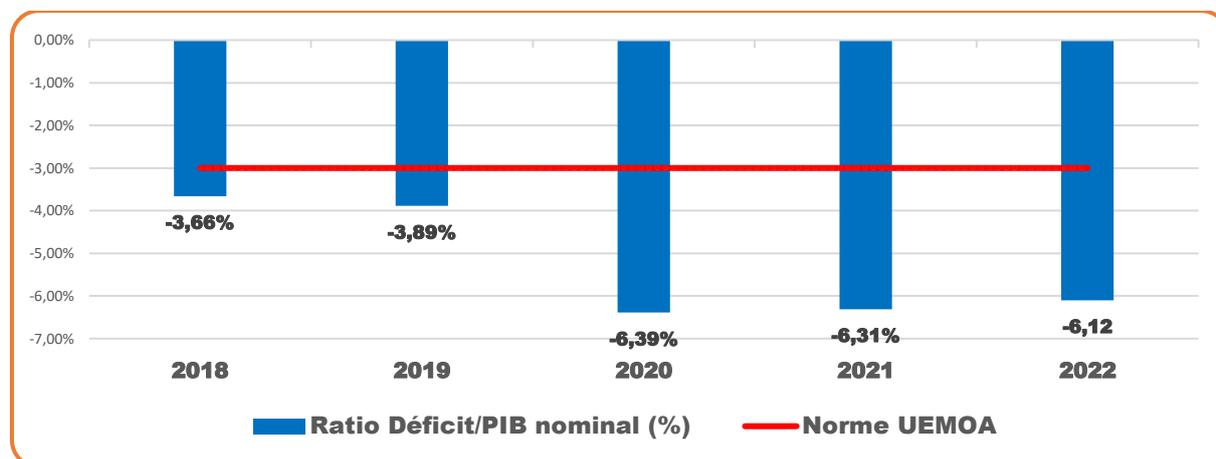
Les corrections nécessaires ont été apportées dans le tableau de financement figurant au PLR.

1.1. Une hausse du déficit

Avec un taux d'exécution de 99,91% en 2022, le déficit continue toujours de se dégrader d'année en année.

L'évolution du déficit rapporté au PIB nominal est retracée dans le graphique qui suit.

Graphique n°21 : Evolution du déficit de 2018 à 2022



Après une dégradation de 0,68 point en 2018 et 0,23 point en 2019, le déficit rapporté au PIB s'est fortement creusé en 2020 avec 6,39% contre 3,89% en 2019, soit une hausse de 2,5 points. Il s'est amélioré de 0,08 point en 2021 et 0,19 point en 2022.

1.2. Une hausse relative de l'amortissement de la dette

L'amortissement de la dette publique est évalué à 804,30 milliards de F CFA dans la LFI et revu à 853,80 milliards de F CFA par la LFR, soit une augmentation de 49,61 milliards de F CFA représentant une variation de 6,17%.

La situation d'exécution de l'amortissement de la dette en 2022 est présentée au tableau suivant :

Tableau n°36 : Situation d'exécution de l'amortissement de la dette

En milliards de F CFA

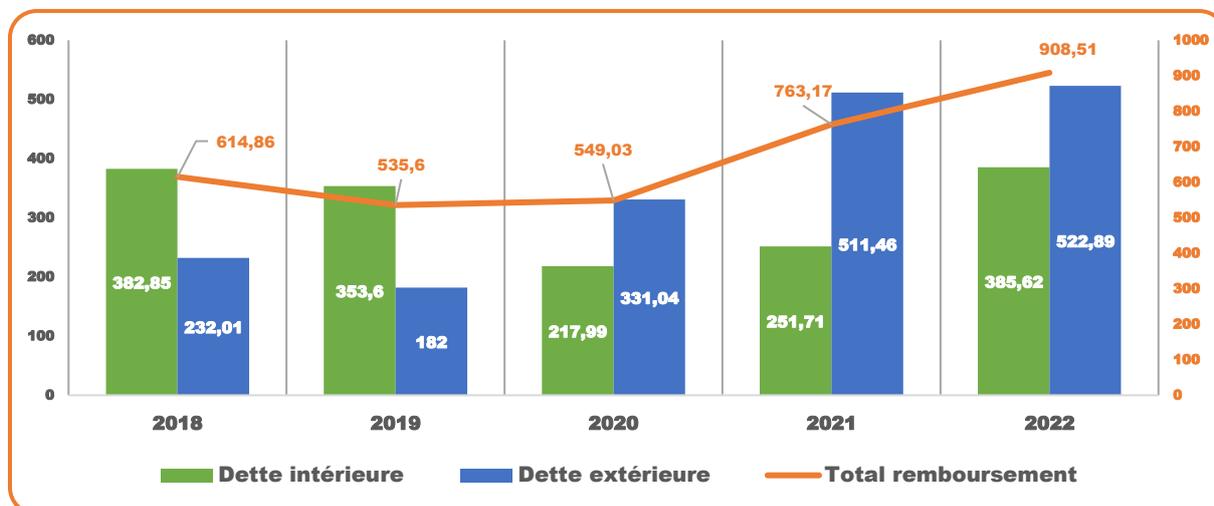
Amortissement de la dette	LFI	LFR	Réalisations	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Dette publique intérieure	324,20	369,66	385,62	104,32	42,45
Dette publique extérieure	480,10	484,14	522,89	108,00	57,55
Total général	804,30	853,80	908,51	106,41	100

Sources : LFI/LFR/CGAF

Avec un taux d'exécution de 106,41%, l'amortissement s'établit à 908,51 milliards de F CFA contre 763,17 milliards de F CFA en 2021, soit une hausse de 19,04%.

Le remboursement du capital de la dette, sur la période 2018-2022, se présente comme indiqué au graphique suivant :

Graphique n°22 : Evolution de l'amortissement de la dette 2018 à 2022



Durant la période 2018-2022, le remboursement en capital de la dette a connu une évolution contrastée. En effet, après une baisse de 12,88% entre 2018 et 2019 le remboursement en capital de la dette connaît une progression de 2,51% en 2020 de 39% en 2021 et 19,04% en 2022.

Il est porté durant la sous-période 2020-2022 par la dette extérieure avec un taux d'évolution moyen de 57,95%.

- **Une progression importante de l'amortissement de la dette intérieure :**

Initialement prévu pour un montant de 324,20 milliards de F CFA, l'amortissement de la dette publique intérieure est réévalué par la LFR à 369,66 milliards de F CFA, soit une augmentation de 45,46 milliards de F CFA (+14,02%).

Le remboursement du capital de la dette intérieure est effectué pour un montant de 385,62 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 104,32%.

La situation d'exécution de l'amortissement de la dette publique intérieure se présente ainsi qu'il suit :

Tableau n°37 : Prévisions et réalisations de l'amortissement de la dette publique intérieure en 2022

En milliards de F CFA

Instruments de la dette	LFI	LFR	Réalisations	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Obligations du Trésor par adjudication	212,10	212,10	214,48	101,12	55,62
Bons du Trésor par adjudication	55,00	105,00	105,00	100,00	27,23
Obligations du Trésor par les SUKUK	25,00	25,00	25,00	100,00	6,48
Autres amortissements, intérêts et commissions	12,60	8,07	21,63	268,04	5,61
Obligations du Trésor par appel public à l'épargne	19,50	19,50	19,50	100,00	5,06
Total général	324,20	369,67	385,62	104,31	100

Sources : Données DGCP

Par rapport à 2021, où il s'établissait à 251,71 milliards de F CFA, le remboursement du capital de la dette intérieure enregistre une hausse importante de 53,20%.

Il convient de noter que les Obligations et Bons du Trésor par adjudication occupent les parts les plus importantes, avec respectivement 55,62% et 27,23%, soit un cumul de 82,85% du total de la dette intérieure remboursée.

Le fort taux d'exécution de 104,31% enregistré résulte d'un dépassement de 13,56 milliards de F CFA noté sur les « Autres amortissements, intérêts et commissions » à 268,04%.

- **Une progression relativement stable de l'amortissement de la dette extérieure**

Prévu pour un montant de 480 milliards de F CFA par la LFI, l'amortissement de la dette publique extérieure est porté à 484,14 milliards de F CFA par la LFR, soit une augmentation de 4,14 milliards de F CFA (+0,86%).

Le remboursement en capital de la dette extérieure s'élève à 522,89 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 108%. Par rapport à 2021, où il s'élève à 511,46 milliards de F CFA, le remboursement en capital de la dette extérieure observe une relative progression de 2,23%.

Le tableau suivant présente la situation d'exécution de l'amortissement de la dette publique extérieure.

Tableau n°38 : Exécution de l'amortissement de la dette publique extérieure en 2022

En milliards de F CFA

Instruments de la dette	LFI	LFR	Réalisations	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
DETTE COMMERCIALE	99,60	99,67	208,49	209,18	39,87
AFREXIMBANK	16,40	16,40	16,40	99,99	3,14
CITIE	0,00	0,00	0,00	Na	0,00
CREDIT SUISSE	0,00	0,00	0,00	Na	0,00
EUROBOND	70,70	70,74	70,74	100,00	13,53
SCBANK	12,50	12,53	121,35	968,49	23,21
CREDITS BILATERAUX	169,80	166,85	147,89	88,64	28,28
AUTRES	93,00	98,85	93,01	94,09	17,79
PAYS ARABES	14,50	15,56	15,20	97,66	2,91
PAYS DE L'OCDE	62,30	52,44	39,69	75,69	7,59
CREDITS MULTILATERAUX	153,10	146,50	112,26	76,63	21,47
AUTRES	53,70	53,53	44,61	83,33	8,53
<i>Dont BOAD</i>			38,92	Na	7,44
BAD/FAD	17,10	16,71	13,87	83,03	2,65
BEI/FED	4,90	2,05	1,02	49,66	0,19
IDA/BIRD	34,50	35,31	34,52	97,76	6,60
OPEP/BADEA/BID	42,90	38,90	18,24	46,89	3,49
CREDITS A L'EXPORTATION	57,50	71,12	54,25	76,28	10,38
Total général	480,00	484,14	522,89	108,00	100

La dette commerciale avec un remboursement de 208,49 milliards de F CFA occupe la part la plus importante de l'amortissement de la dette extérieure, soit 39,87%. Les crédits bilatéraux, les crédits multilatéraux et les crédits à l'exportation suivent respectivement avec 28,28%, 21,47% et 10,38%.

Contrairement à 2021 où la dette commerciale est dominée par l'eurobond (60,53%), en 2022 la part des crédits de la SCBANK représentant 23,21% reste la plus importante.

1.3. Les participations financières et les OPEX

L'Etat a mobilisé 30 milliards de F CFA pour préfinancer les dépenses extérieures des forces de défense et de sécurité.

Prévues à 10 milliards de F CFA, les participations financières sont réalisées à 25 milliards de F CFA, soit un écart de 15 milliards de F CFA (250%).

Le Ministre des Finances et du Budget explique l'écart par un problème de présentation des données dans le tableau de financement. En effet, les ressources de trésorerie du Crédit hôtelier (pour 10 milliards de F CFA), du Fonds de stabulation (FONSTAB) (pour 2 milliards de F CFA) et du FONSI (pour 3 milliards de F CFA) sont inclus dans les participations financières.

2. Une hausse importante de la dette publique

L'analyse de la situation d'exécution de la dette fait ressortir des émissions essentiellement tirées par les obligations et un encours de la dette en constante progression.

2.1 Des émissions essentiellement tirées par les obligations

Les prévisions définitives pour la dette publique s'élèvent à 1893,18 milliards de F CFA. Elles sont réalisées à 1932,42 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 102,07%.

La situation d'exécution de la dette publique est présentée au tableau ci-dessous :

Tableau n°39 : Exécution de la dette publique

En milliards de F CFA

Nature des opérations	Prévisions LFI	Prévisions LFR	Opérations effectives	Ecart	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Emprunts programmes	107	361	207,35	153,65	57,44	10,73
Emprunts projets	580	515	415,21	99,79	80,62	21,49
DTS	0	0	239,4	-239,4	NA	12,39
Autres emprunts	723,81	967,18	1070,45	-103,28	110,68	55,39
Total	1410,81	1843,18	1932,41	-89,24	104,84	100

NA : Non Applicable

L'analyse détaillée des composantes de la dette publique permet de constater qu'elle est constituée des emprunts programmes, des emprunts projets, des DTS et des autres emprunts.

Les emprunts programmes sont exécutés pour un montant de 207,35 milliards de F CFA contre une prévision de 361 milliards de F CFA, soit 57,44%.

Les emprunts projets, pour une prévision de 515 milliards de F CFA, sont réalisés à 415,21 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 80,62%.

Les DTS sont exécutés pour un montant de 239,40 milliards de F CFA. Ces ressources sont allouées par le FMI à des conditions favorables avec un taux d'intérêt faible de 0,05% et une maturité de 20 ans renouvelable.

Les autres emprunts constituant la plus grande part avec 55,39% du total de la dette publique sont prévus à 967,18 milliards de F CFA et exécutés à 1070,45 milliards de F CFA, soit 110,68%. Ils comprennent essentiellement les OAT pour 799,25 milliards de F CFA et les BAT pour 243,68 milliards de F CFA.

Toutefois, la Cour relève que le financement global du marché indiqué dans les documents de la DGCPT, d'un montant de 1 053,47 milliards de F CFA, est différent de celui du PLR d'un montant de 1 070,45 milliards de F CFA dans « autres emprunts », soit un écart de 16,98 milliards de F CFA.

L'écart sur les « autres emprunts » se justifie par la comptabilisation en opération de trésorerie d'un bon du Trésor de maturité inférieure à un an ; la différence résulte plutôt de l'approche de traitement que d'une exhaustivité des données.

Comme en 2021, l'Etat a fait des interventions importantes sur le marché financier des titres publics.

Le tableau suivant retrace l'évolution des émissions sur les OAT et les bons assimilables du Trésor (BAT) de 2018 à 2022.

Tableau n°40 : Evolution de l'émission de titres publics de 2018 à 2022

En milliards de F CFA

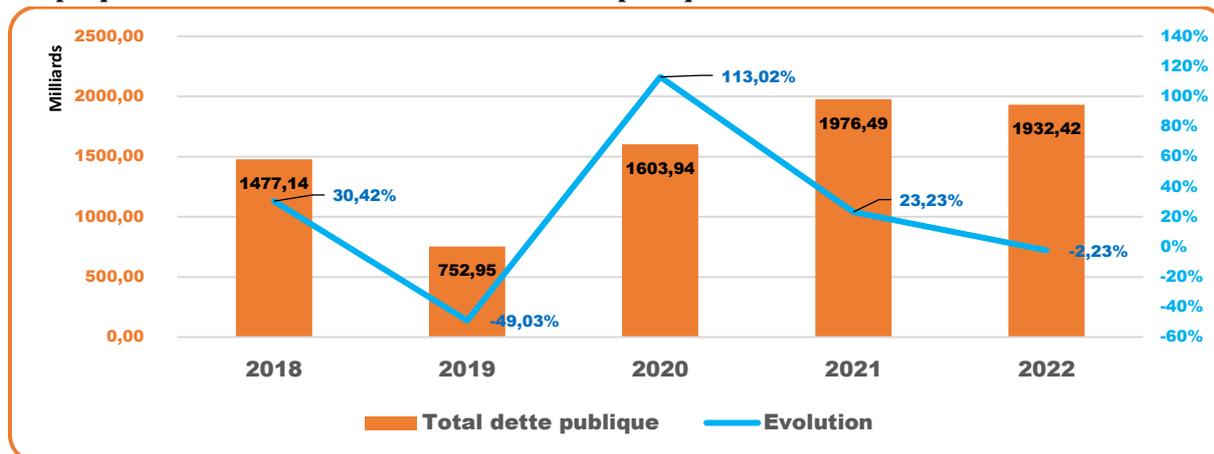
Rubrique	2018	2019	2020	2021	2022
Emissions OAT	-	365	632,5	485,2	799,25
Emissions BAT	-	-	631,8	160	243,68
- Dont financement du budget			55	105	208,68
- Dont couverture décalage de trésorerie			576,8	55	35
Total	0	365	1264,3	645,2	1042,93

Les « obligations par adjudication du Trésor » d'un montant de 799,25 milliards de F CFA représentent (41,36%) de l'ensemble des produits d'emprunt exécutés dans la loi de finances en 2022 contre 24,55% en 2021.

Concernant les BAT, l'Etat a émis un montant de 243,68 milliards de F CFA dont 35 milliards de F CFA pour financer les besoins de trésorerie à court terme.

Dans l'UEMOA, le Sénégal est le 2^{ème} pays émetteur de titres publics, soit 16,19% des émissions contre 11,62% en 2021.

Graphique n°23 : Evolution des émissions de la dette publique de 2018 à 2022



2.2. L'encours de la dette publique en constante progression

La Cour relève une prépondérance de l'encours de la dette extérieure et une importance des obligations dans l'encours de la dette publique intérieure.

L'encours global de la dette publique a connu une hausse soutenue entre 2018 et 2022 comme indiqué au tableau ci-après.

Tableau n°41: Evolution de l'encours global de la dette publique de 2018 à 2022

En milliards de F CFA

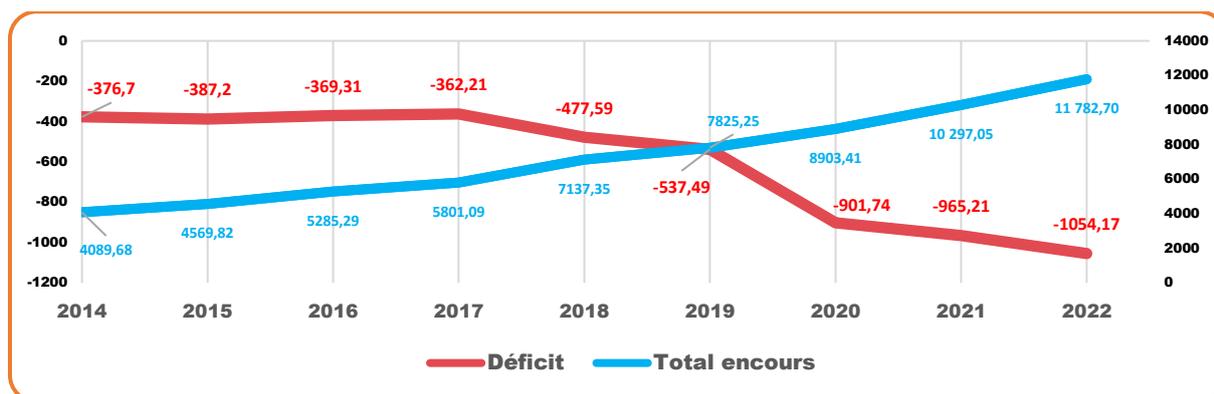
Libellés	2018	2019	2020	2021	2022
Encours dette intérieure	912,87	929,66	1 957,15	2 474,38	3 540,66
Encours dette extérieure	6 224,48	6 895,59	6 946,26	7 822,67	8 242,04
Total encours	7 137,35	7 825,25	8 903,41	10 297,05	11 782,70
Evolution de l'encours total en %	23,03	9,64	13,78	15,65	14,43
Part encours dette publique intérieure en %	12,79	11,88	21,98	24,03	30,05
Part encours dette publique extérieure en %	87,21	88,12	78,02	75,97	69,95
PIB nominal (base 2014)	13 046,10	13 814,70	14 119,42	15 287,93	17 228,00
Ratio encours/PIB (%)	54,71	56,64	63,06	67,35	68,39

En moyenne, l'encours de la dette a évolué de 15,30% sur la période 2018-2022.

Rapporté au PIB, l'encours de la dette est de 68,39% en 2022 contre 67,35% en 2021, soit une progression de 1,04 points.

Le graphique suivant retrace la progression de l'encours en lien avec l'évolution du déficit de 2014 à 2022.

Graphique n°24 : Evolution de l'encours de la dette et du déficit de 2014 à 2022



L'encours de la dette a plus que doublé passant de 4 089,68 milliards de F CFA en 2014 à 11 782,7 milliards de F CFA en 2022, soit une augmentation de 7 693,02 milliards de F CFA (188,10%).

La Cour note que, même si le seuil de 70% fixé par le pacte de convergence n'est pas atteint, le ratio encours de la dette /PIB nominal établi à 68,39% en 2022 est largement au-dessus de la moyenne communautaire qui est de 57%.

Depuis quelques années, il connaît une progression soutenue qui requiert une attention particulière.

Recommandation n°6 :

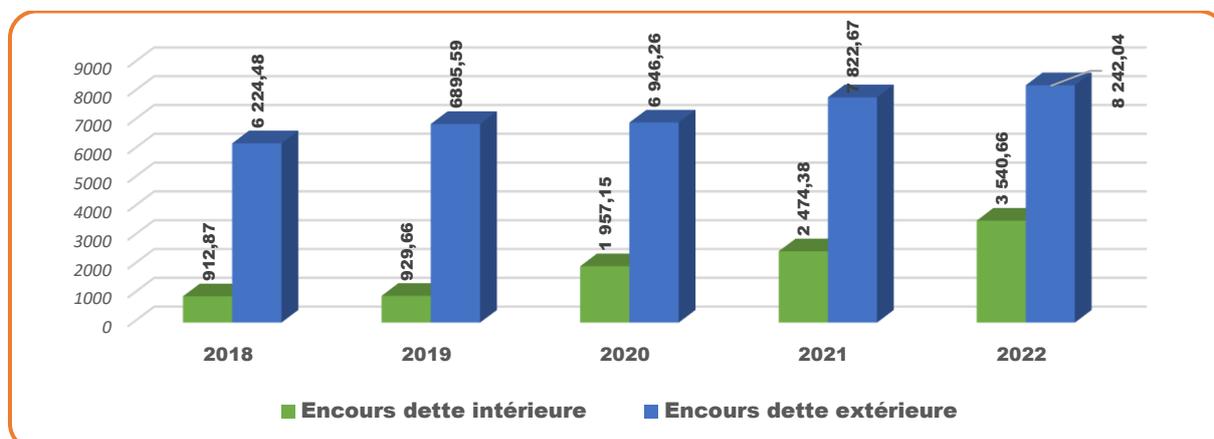
La Cour invite le Ministre des Finances et du Budget à veiller à une bonne maîtrise de la progression de l'encours de la dette.

2.2.1. Une prépondérance de l'encours de la dette extérieure sur la dette intérieure

Sur la période 2018-2022, l'encours de la dette publique est essentiellement dominé par la dette extérieure. Cette dernière représente en moyenne 79,85% de l'encours total contre 20,15% pour la dette intérieure.

L'évolution de l'encours de la dette intérieure et extérieure est retracée par le graphique qui suit.

Graphique n°25 : Evolution de l'encours de la dette intérieure et extérieure de 2018 à 2022



L'évolution de l'encours de la dette extérieure passe de 87,21% en 2018 à 69,95% en 2022, soit une baisse de 17,26 points. Après une évolution de 10,78% en 2019, l'encours de la dette extérieure enregistre une baisse (-0,72%) en 2020. Le taux d'évolution passe de 14,26% en 2021 à 5,36% en 2022.

L'évolution de l'encours de la dette intérieure passe de 1,84% en 2019 à 110,52% en 2020, soit une forte progression de 108,68 points. Le taux d'évolution est de 26,43% en 2021 et 43,09% en 2022.

L'Etat a pris l'option d'intervenir davantage sur le marché financier sous régional pour couvrir ses besoins de financement. Ainsi, la Cour note que l'encours de la dette intérieure a enregistré un évolution moyenne annuelle de 40,33% contre 7,27% pour la dette extérieure.

L'encours de la dette extérieure par instrument se présente comme décrit au tableau suivant.

Tableau n°42 : Encours dette extérieure par instrument

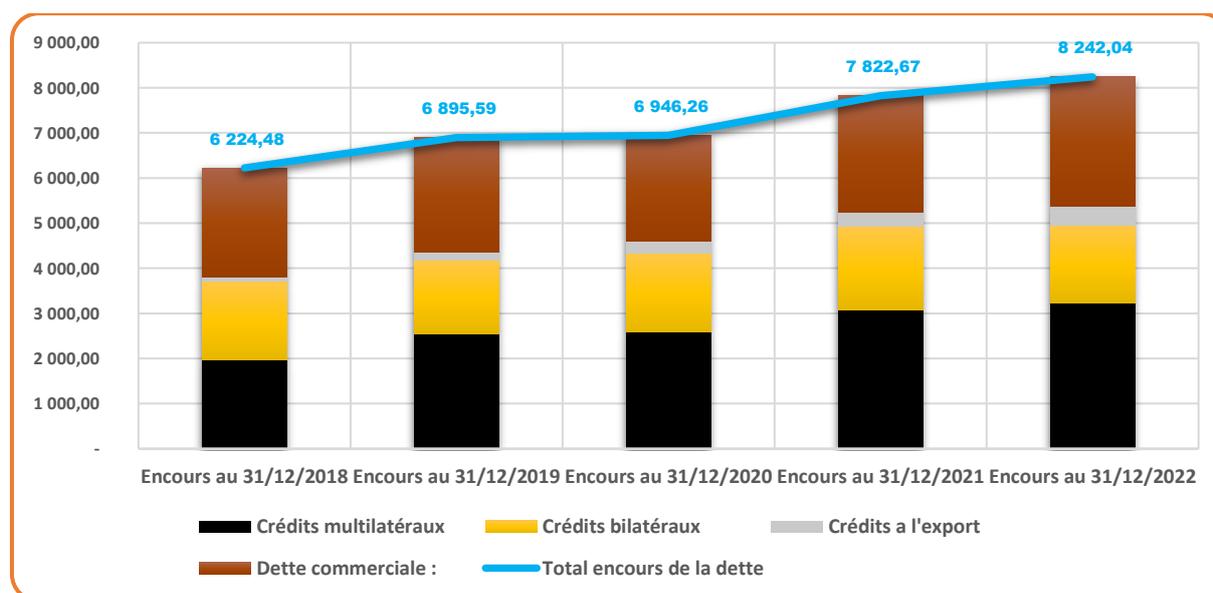
Catégorie de bailleurs	Encours de la dette 2022	Parts (%)
Crédits multilatéraux	3 236,30	39,27
Crédits bilatéraux	1 713,30	20,79
Crédits à l'exportation	431,50	5,24
Dette commerciale	2 860,94	34,71
<i>Dont EUROBOND</i>	<i>2 505,54</i>	<i>30,40</i>
Total général	8 242,04	100

L'encours de la dette extérieure est dominé par les crédits multilatéraux, avec 39,27%, la dette commerciale représentant 34,71%, et les crédits bilatéraux, pour 20,79%. Les crédits à l'export représentent la part la plus faible avec 5,24%.

Il convient, toutefois de relever que la dette commerciale est constituée pour l'essentiel d'Eurobonds pour un montant de 2505,54 milliards de F CFA, soit 87,57%.

Sur la période 2018-2022, l'évolution de l'encours de la dette publique extérieure par instrument est présentée au graphique ci-dessous.

Graphique n°26 : Evolution de l'encours de la dette publique extérieure de 2018 à 2022



2.2.2. Une place importante des obligations dans l'encours de la dette publique intérieure

Les obligations du Trésor par adjudication concentrent l'essentiel de l'encours de la dette avec 2156,50 milliards, soit 60,91%, suivies des ressources du FMI avec 24,29%.

La répartition de l'encours au 31 décembre 2022 est retracée au tableau ci-après.

Tableau n°43 : Répartition de l'encours de la dette publique intérieure

En milliards de F CFA

Rubriques	Montant	Parts (%)
Obligations du Trésor par adjudication	2 156,50	60,91
Rachats DTS/FMI	859,90	24,29
BOAD	187,06	5,28
Bons du Trésor par adjudication	108,70	3,07
Obligations du Trésor par appel public à l'épargne	104,10	2,94
Obligations du Trésor par les SUKUK	100,00	2,82
Autres emprunts bancaires	24,40	0,69
Total général	3 540,66	100

Les ressources allouées par le FMI atteignent 859,90 milliards de F CFA en 2022 contre 620,44 milliards de F CFA en 2021, soit une augmentation de 239,46 milliards de F CFA (+38,59%).

L'évolution de l'encours de la dette publique intérieure par instrument sur la période 2018-2022 est retracée au tableau ci-dessous.

Tableau n°44 : Evolution de l'encours de la dette publique intérieure de 2018 à 2022

En milliards de F CFA

Rubriques	Encours au 31/12/2018	Encours au 31/12/2019	Encours au 31/12/2020	Encours au 31/12/2021	Encours au 31/12/2022
FMI	25,71	7,57	273,63	620,44	859,90
Dépôt koweïtien	-	-	-	-	-
Autres amortissements, intérêts et commissions	-	-	-	-	-
Bons du Trésor	-	-	55,01	50,00	108,70
Autres emprunts bancaires (banque Atlantique)	62,20	19,06	19,29	45,96	24,40
Emprunt obligataire	624,96	728,03	1 238,78	1 632,98	2 260,60
- Obligation du Trésor par adjudication	416,17	580,16	1 134,18	1 571,71	2 156,50
- Obligation par appel public à l'épargne	208,79	147,87	104,60	61,27	104,10
SUKUK 2014 et 2016	200,00	175,00	150,00	125,00	100,00
BOAD	-	-	220,44	-	187,06
Total	912,87	929,66	1 957,15	2 474,38	3 540,66

Source : situations produites par la DDP

En définitive, pour couvrir le besoin de financement de 2 017,68 milliards de F CFA, l'Etat, en sus du surplus de financement reporté, a mobilisé des emprunts d'un montant de 2 053,12 milliards de F CFA, soit un surplus de financement de 35,44 milliards de F CFA en lieu et place d'un déficit de 100 millions de F CFA initialement affiché par le PLR.

DEUXIEME PARTIE : GESTION DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES

Dans le cadre de l'exécution de la loi de finances de l'année, l'exécutif peut opérer des modifications sur les dotations initiales résultant de facteurs d'ordre exogène et/ou endogène.

Ainsi, la loi n°2021- 42 du 20 décembre 2021 portant loi de finances pour l'année 2022 a été modifiée par la loi n°2022-19 du 27 mai 2022 portant loi de finances rectificative pour l'année 2022.

Outre, ces révisions législatives, des modifications réglementaires ont été également effectuées sur les crédits.

Le tableau ci-dessous dresse la situation des actes modificatifs au cours de la gestion 2022.

Tableau n°45 : Situation des actes modificatifs pour la gestion 2022

Désignation	Nombre
Arrêté de virement de crédits sur la gestion 2022	394
Arrêté d'annulation de crédits sur la gestion 2022	2
Arrêté de transfert de chapitres sur la gestion 2022	2
Arrêté d'ouverture de crédits sur fonds de concours sur la gestion 2022	3
Décret de report des autorisations d'engagement et des crédits de paiement 2022	5
Décret de transfert de crédits sur la gestion 2022	109
Décret portant ouverture de crédits à titre d'avance sur la gestion 2022	2
Total général	517

Source : MFB

La gestion des autorisations budgétaires est analysée sous l'angle de la régularité tant pour les opérations du budget général (Chapitre I) que pour les comptes spéciaux du Trésor (Chapitre II).

CHAPITRE PREMIER : GESTION DES AUTORISATIONS DU BUDGET GENERAL

L'examen de la gestion des autorisations du budget général porte sur la modification des crédits, la situation des dépassements et des crédits non consommés.

1. Modification des crédits

Cette section traite des modifications de crédits opérées par voie législative et réglementaire.

1.1 Modification par voie législative

Les modifications par voie législative portent sur les dépenses ordinaires, les dépenses d'investissements sur ressources internes ainsi que sur les dépenses d'investissements sur ressources externes.

1.1.1 Dépenses ordinaires

Les crédits ouverts au titre des charges financières de la dette publique d'un montant initial de 350 milliards de F CFA ne sont pas modifiés par la LFR.

Les crédits des dépenses de personnel établis à 952 milliards par la LFI sont portés à 1037 milliards par la LFR, soit une progression de 85 milliards de FCFA (+8,93%).

Les crédits ouverts au titre des dépenses d'acquisition de biens et services passent de 359,65 milliards de F CFA dans la LFI à 366,05 milliards de F CFA dans la LFR, soit une augmentation de 6,4 milliards de F CFA (+1,78%).

Les crédits relatifs aux autres transferts courants prévus par la LFI à 811,06 milliards de F CFA, sont revus à 1046,36 milliards de F CFA dans la LFR, soit une hausse de 235,3 milliards de F CFA (+29,01%).

1.1.2 Dépenses d'investissements sur ressources internes

Les modifications relatives aux dépenses d'investissements sur ressources internes sont retracées au tableau qui suit.

Tableau n°46: Variation des prévisions des dépenses d'investissement sur ressources internes entre la LFI et la LFR

En milliards de F CFA

Catégories de dépense	LFI	LFR	Variation LFI -LFR
Investissements exécutés par l'Etat	251,33	253,01	0,67%
Transferts en capital	690,96	765,78	10,83%
Total général	942,29	1018,79	8,12%

Les crédits de paiement des dépenses d'investissement sur ressources internes sont réévalués à 1018,79 milliards de F CFA contre 942,29 milliards de F CFA en prévisions initiales, soit une augmentation de 76,50 milliards de F CFA.

Cette hausse est principalement portée par les transferts en capital qui passent de 690,96 milliards de F CFA à 765,78 milliards de F CFA, soit un taux de progression de 10,83%.

1.1.3 Dépenses d'investissements sur ressources externes

Les modifications relatives aux dépenses d'investissements sur ressources externes sont

retracées dans le tableau qui suit.

Tableau n°47 : Variation des prévisions des dépenses d'investissement sur ressources externes entre la LFI et la LFR

En milliards de F CFA

Catégories de dépense	LFI	LFR	Variation LFI -LFR
Emprunts	580	515	-11,21%
Subventions	250	220	-12,00%
Total général	830	735	-11,45%

Les dépenses d'investissement sur ressources internes sont réévaluées à 735 milliards de F CFA contre 830 milliards de F CFA en prévisions initiales, soit une diminution de 95 milliards de F CFA.

1.2 Modification par voie réglementaire

Les modifications par voie règlementaire portent à la fois sur la répartition et le montant global des autorisations.

1.2.1 Modification de la répartition des crédits

La modification de la répartition des crédits concerne les dépenses ordinaires et les dépenses d'investissements sur ressources internes.

Le tableau ci-après présente la situation des modifications règlementaires des crédits de paiement.

Tableau n°48: Modifications réglementaires des crédits de paiement

Catégories de dépenses	Dotation des charges non réparties		Dotation des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Augmentation	Diminution
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution		
Dépenses de personnel	0,00	-0,02	0,02	0,00	0,16	-0,16			0,18	-0,18
Biens et services	5,19	-37,47	0,98	-2,87	20,31	-7,58	2,79	-1,67	29,27	-49,59
Investissements exécutés par l'Etat	0,43	-33,81	0,21	-0,21	11,57	-19,46	1,93	-1,31	14,14	-54,80
Transferts courants	106,41	-130,71	9,44	-0,10	70,60	-56,16	18,21	-0,21	204,65	-187,18
Transferts en capital	14,28	-12,68	2,34	-0,99	56,15	-37,90	22,30	0,00	95,07	-51,56
Total général	126,31	-214,69	12,99	-4,17	158,79	-121,26	45,22	-3,19	343,30	-343,30

Les augmentations et les diminutions de crédits ressortent à 343,30 milliards de F CFA.

Ces modifications concernent les dotations (institutions constitutionnelles et charges communes) et les programmes (supports et métiers).

Les augmentations se chiffrent à 0,18 milliard de F CFA pour les dépenses de personnel, 29,27 milliards de F CFA pour les dépenses de biens et services et 204,65 milliards de F CFA pour les dépenses de transferts courants.

Les augmentations de crédits concernent les transferts en capital et les investissements exécutés par l'Etat pour 95,07 milliards de F CFA et 14,14 milliards de F CFA respectivement.

Les diminutions relatives aux dépenses de personnel sont égales aux augmentations (0,18 milliard de F CFA) alors que celles des dépenses de biens et services et les dépenses de transferts courants s'établissent respectivement à 49,59 milliards de F CFA et 187,18 milliards de F CFA (**Annexe n°4**).

Les diminutions de crédits s'élèvent à 54,80 milliards de F CFA pour les investissements exécutés par l'Etat contre 51,56 milliards de F CFA pour les transferts en capital.

1.2.2 Modifications du montant global des autorisations

La situation des modifications opérées durant la gestion 2022 se présente ainsi qu'il suit :

Tableau n°49 : situation des ouvertures et annulations de crédits

Références actes	CONSOLIDE		NON CONSOLIDE				Total NON CONSOLIDE	Total général
	Transferts en capital	Biens et services	Charges financières de la dette	Investissements exécutés par l'Etat	Transferts courants	Transferts en capital		
Arrêté d'annulation de crédits sur la gestion 2022		- 4 687 969 061		- 148 864 728 616	- 65 418 337 572	- 24 491 519 557	- 243 462 554 806	- 243 462 554 806
038330		- 4 687 969 061		- 48 864 728 616	- 48 589 992 966	- 24 491 519 557	- 126 634 210 200	- 126 634 210 200
38591				- 100 000 000 000	- 16 828 344 606		- 116 828 344 606	- 116 828 344 606
Décret portant constatation de recettes exceptionnelles sur la gestion 2022	48 874 281 044		849 464 315		338 991 938 750	12 376 291 591	352 217 694 656	401 091 975 700
2022-1950					247 300 000 000		247 300 000 000	247 300 000 000
2022-2300			849 464 315		91 691 938 750	12 376 291 591	104 917 694 656	104 917 694 656
2022-860	48 874 281 044							48 874 281 044
Arrêtés de report des autorisation d'engagement et des crédits de paiement 2022				5 684 990 782		43 844 944 968	49 529 935 750	49 529 935 750
000073				1 000 000 000		40 563 337 704	41 563 337 704	41 563 337 704
000633				99 500 000		1 150 000 000	1 249 500 000	1 249 500 000
001436				2 170 555 032		2 131 607 264	4 302 162 296	4 302 162 296
002937				746 624 229			746 624 229	746 624 229
004941				1 668 311 521			1 668 311 521	1 668 311 521
Décret portant ouverture de crédits à titre d'avance sur la gestion 2022		1 275 000 000			144 194 646 606	97 992 908 200	243 462 554 806	243 462 554 806
2022-1311		1 275 000 000			27 366 302 000	97 992 908 200	126 634 210 200	126 634 210 200
2022-2301					116 828 344 606		116 828 344 606	116 828 344 606
Total général	48 874 281 044	- 3 412 969 061	849 464 315	- 143 179 737 834	417 768 247 784	129 722 625 202	401 747 630 406	450 621 911 450

Les modifications opérées après adoption de la LFR 2022 portent sur l'ouverture de crédits supplémentaires d'un montant de 645,22 milliards de F CFA par actes réglementaires. Il s'agit des décrets d'avances n°2022-1311 du 30 juin 2022 (126,63 milliards de F CFA) et n°2022-2301 du 28 décembre 2022 (116,83 milliards de FCFA), de décrets portant constatation de recettes exceptionnelles n°2022-2300 du 28 décembre 2022 (104,92 milliards de F CFA) et n°2022-1950 du 07 novembre 2022 (247,3 milliards de FCFA) et d'arrêtés de report (49,53 milliards de F CFA).

L'examen des actes modificatifs relatifs aux ouvertures de crédits supplémentaires, pris par voie réglementaire, permet de relever les manquements suivants :

- *comptabilisation inappropriée dans les recettes exceptionnelles des produits de cession d'actifs non financiers ;*
- *non-ratification d'un décret d'avance n°2022-2300 par le PLR;*
- *non-ratification des actes réglementaires portant virements et transferts de crédits;*
- *dépassements du cumul des virements et transferts de crédits alloués aux programmes ;*
- *non-respect des règles applicables aux reports de crédits ;*
- *manquements relatifs aux mouvements de crédits.*

- *Comptabilisation inappropriée dans les recettes exceptionnelles des produits de cession d'actifs non financiers*

Le décret n°2022-1950 du 07 novembre 2022 constate des recettes exceptionnelles et ouvre des crédits d'un montant de 247 300 000 000 F CFA au titre du budget général. Ces recettes sont issues de la cession d'actifs non financiers de l'Etat à la SOGEPAN.

La Cour constate que les ressources issues de ces actifs n'ont pas été comptabilisées dans les opérations de trésorerie mais en recettes exceptionnelles.

Le Ministère des Finances et du Budget souligne que les recettes issues de la cession d'actifs non financiers de l'Etat à la SOGEPAN constituent des ressources qui confortent la capacité de financement de l'Etat par l'amélioration du déficit budgétaire.

La Cour rappelle que les produits des cessions d'actifs constituent des ressources de trésorerie au sens de l'article 27 de la LOLF.

Recommandation n°7 :

La Cour demande au Ministre des Finances et du Budget d'inscrire les produits provenant de la cession d'actifs dans les opérations de trésorerie conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances.

- ***Non-ratification du décret d'avances n°2022-2300 par le PLR***

Le Gouvernement a pris trois (03) décrets d'avances portant constatation de recettes et ouverture de crédits au titre du budget général de la gestion 2022 pour un montant total de 104,92 milliards de F CFA après l'adoption de la LFR.

Cependant, le décret n°2022-2300 n'a pas été proposé à la ratification dans le PLR comme prévu par l'article 23 de la loi n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances : « *En cas d'urgence ou de nécessité impérieuse d'intérêt national, des crédits supplémentaires peuvent être ouverts par décret d'avances.*

L'Assemblée nationale est immédiatement informée et les crédits ouverts sont ratifiés par la plus prochaine loi de finances. »

Le non-respect de cette formalité ne favorise pas la transparence dans l'exécution du budget de l'Etat et ne permet pas à l'Assemblée nationale d'exercer à temps opportun son pouvoir de contrôle.

La Cour rappelle l'impératif de procéder à la ratification des actes modificatifs, notamment les décrets d'avances dans la plus prochaine loi de finances.

- ***Non-ratification des actes réglementaires portant virements et transferts de crédits***

La Cour constate que les actes réglementaires sur les transferts et virements de crédits n'ont pas fait l'objet de ratification conformément à la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances.

En effet, en son article 26, ladite loi organique dispose que « *les arrêtés et décrets relatifs au mouvement de crédits prévus aux articles 21 à 25 de la présente loi organique sont transmis, dès leur signature, à l'Assemblée nationale et la Cour des comptes. La ratification de ces mouvements est demandée à l'Assemblée nationale dans la plus prochaine loi de finances relative à l'exercice concerné* ».

Cette situation concerne l'ensemble des transferts et virements postérieurs à la loi de finances rectificative, soit au total 371 actes (105 pour les transferts et 266 pour les virements).

Cette pratique ne favorise pas l'information parlementaire, gage de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques.

Recommandation n°8 :

La Cour demande au Ministre des Finances et du Budget de veiller à la ratification des mouvements de crédits en cours d'année dans la plus prochaine loi de finances conformément à l'article 23 de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances

- **Dépassements du cumul des virements et transferts de crédits alloués aux programmes**

La Cour constate que plusieurs programmes ont enregistré un cumul des transferts et virements de crédits supérieur à 10% des crédits ouverts par la LFI au titre de ces programmes tel que retracé dans le tableau qui suit.

Tableau n°50 : Situation des dépassements relatifs au cumul des virements et transferts de crédits par programme

Code section	Libellé Section	Code programme	Libellé programme	Virements et transferts	Prévisions LFI 2022	Taux (%)
43	Ministère des Finances et du Budget	1011	Pilotage, gestion et coordination du MFB	17 130 176 025	16 563 871 568	103,42
		2035	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	32 083 778 831	47 250 046 722	67,90
		2037	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	-1 880 000 000	15 213 400 536	12,36
44	Ministère du Pétrole et des Energies	1012	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	137 808 200	1 092 406 854	12,62
		2040	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combustibles	-49 944 049 600	101 390 990 283	49,26
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	1013	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	500 000 000	1 732 930 577	28,85
		2043	Promo et développement Entrepreneurial privé et des PME/PMI	-2 450 000 000	3 180 178 598	77,04
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	2046	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	-14 686 424 469	43 192 076 099	34,00
		2047	Cadre de vie	5 888 173 729	39 333 629 582	14,97
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	2051	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	-309 127 497	879 124 257	35,16
		2052	Développement des infrastructures aéroportuaires	-1 052 822 732	9 151 356 442	11,50
52	Ministère des Sports	1018	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	11 754 279 000	1 851 238 768	634,94
		2058	Développement des ressources humaines et de la formation	-187 165 958	880 187 131	21,26
59	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	2103	Développement de l'emploi	-2 542 692 777	10 219 468 046	24,88
60	Charges non Réparties	10	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	-35 205 927 828	274 231 202 520	12,84
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	2022	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	14 730 999 997	4 516 347 370	326,17
63	Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	1026	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	100 000 000	511 174 713	19,56
63	Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	2084	Secteur postal	2 910 510 000	3 414 380 481	85,24
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	2092	OEuvres sociales universitaires	13 250 000 000	106 113 306 794	12,49
		2116	Géologie	200 000 000	1 514 711 039	13,20
84	Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	1035	COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE	250 000 000	1 042 813 732	23,97
Total général				-9 322 485 079	683 274 842 112	

Le dépassement du cumul des virements et transferts de crédits est particulièrement accentué au niveau des programmes « Pilotage, Coordination et Gestion administrative » du Ministère des Sports et « Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé » du Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération pour respectivement 634,14% et 326,17%.

L'article 21 de la LOLF repris par l'article 49 du décret relatif à la gestion budgétaire de l'Etat dispose que « (...) le total cumulé des transferts et des virements affectant en valeur absolue les crédits d'un programme en cours de gestion ne peut dépasser 10% du montant des crédits alloués au programme par la loi de finances initiale, sauf nécessité impérieuse dûment justifiée dans le rapport du décret ou la note de présentation de l'arrêté pris à cet effet ».

La Cour souligne que les justifications à l'appui de ces dépassements ne sont pas suffisamment motivées dans les notes de présentation. Ces dernières se limitent à préciser la destination et le montant des virements et des transferts.

Le dépassement du montant cumulé de plus de 10% des virements et des transferts de crédits s'explique selon le Ministre des Finances et du Budget par prise en charge des dépenses urgentes, en cours de gestion. C'est le cas notamment des virements de crédits additionnels effectués au profit du Ministère des Sports dans le cadre de la participation à la coupe du monde de football « Qatar 2022 » et de l'exécution des dépenses relatives au programme ETER du Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération.

- ***Non-respect des règles applicables aux reports de crédits***

Les reports de crédits d'un montant de 47,11 milliards de F CFA ont été effectués au titre de la gestion 2022 sur des crédits relatifs aux dépenses d'investissement sur ressources internes non consommés à la clôture de la gestion 2021.

Lesdits reports de crédits sont autorisés par des arrêtés n°0015 du 04 janvier 2022, n°00633 du 06 janvier 2022 et n°001436 du 12 janvier 2022 portant report de crédits du budget consolidé d'investissement pour des montants respectifs de 41,56 milliards de F CFA, 1,25 milliards de F CFA et 4,30 milliards de F CFA.

Le montant cumulé de ces reports représente 5% de l'enveloppe globale des investissements des dépenses en capital (Titres 5 et 6) de la LFI qui est de 942,29 milliards de F CFA.

Cependant, ce mode de détermination des reports contrevient aux dispositions du décret n°2020-1020 du 06 mai 2020 relatif à la gestion budgétaire de l'Etat (DGBE) qui vise expressément le programme.

En effet, l'article 59 dudit décret précise que : « les reports de crédits ne sont possibles que dans la limite de 5% des crédits ouverts par la loi de finances de la nouvelle année pour le programme concerné ».

Le dépassement de la limite des 5% autorisée concerne 14 programmes répartis entre 12 ministères. La situation des reports de crédits dépassant les 5% autorisés par programme est retracée au tableau suivant.

Tableau n°51 : Situation des dépassements sur reports de crédits par programme

Code section	Code programme	Libellé programme	Code catégorie dépense	Crédits disponibles 2021	Crédits reportés	LFI 2022	Taux de report (%)
30	009	Primature	5	214 490 548	140 000 000	1 044 000 000	13,41
	Total 0009			214 490 548	140 000 000	1 044 000 000	13,41
32	2008	Sûreté publique et maintien de l'ordre	6	1 000 000 000	1 000 000 000	4 648 621 000	21,51
	Total 2008			1 000 000 000	1 000 000 000	4 648 621 000	21,51
33	2009	Sécurité publique	6	6 145 010 004	5 695 010 004	8 350 000 000	68,2
	Total 2009			6 145 010 004	5 695 010 004	8 350 000 000	68,2
	2010	Sécurité civile	5	100 000 000	99 500 000	1 761 000 000	5,65
Total 2010			250 000 000	249 500 000	1 761 000 000	5,65	
43	2032	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	5	1 000 000 000	1 000 000 000	7 700 000 000	12,99
			6	13 250 268 000	1 500 000 000	25 000 000 000	6
	Total 2032			14 250 268 000	2 500 000 000	32 700 000 000	18,99
46	2045	Aménagement et développement urbain	5	400 427 703	111 897 584	2 176 680 293	5,14
	2046	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	6	3 157 000 000	3 157 000 000	11 959 860 000	26,4
	Total 2046			3 344 765 177	3 206 804 260	13 297 249 431	26,4
49	2050	Développement de l'Offre touristique	5	132 875 074	95 024 858	771 575 244	12,32
	Total 2050			132 875 074	95 024 858	771 575 244	12,32
53	2061	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	5	447 791 276	257 807 875	1 310 000 000	19,68
	Total 2061			447 791 276	257 807 875	1 310 000 000	19,68
56	2071	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	6	2 000 000 000	2 000 000 000	231 000 000	865,8
	Total 2071			2 000 000 000	2 000 000 000	231 000 000	865,8
59	2077	Développement des offres de formation professionnelle et tec	5	885 792 409	459 360 262	4 563 828 000	10,07
	Total 2077			885 792 409	459 360 262	4 563 828 000	10,07
62	2079	Productions animales	6	262 082 500	250 000 000	757 590 883	33
	Total 2079			1 500 907 336	360 336 616	5 349 274 775	33
65	2087	Financement du développement territorial	6	26 211 327 700	26 211 327 700	39 759 826 520	65,92
	Total 2087			26 211 327 700	26 211 327 700	39 759 826 520	65,92
71	2121	Développement de l'artisanat	5	476 546 089	88 477 251	650 000 000	13,61
	Total 2121			476 546 089	88 477 251	650 000 000	13,61

Les dépassements les plus importants sont notés :

- au Ministère de l'Environnement et du Développement durable, pour 865,8% et concernent le programme « Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres » ;
- au Ministère des Forces armées, pour 68,2% et sont imputables au programme « Sécurité publique » ;
- au Ministère des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement des terroirs, pour 65,92% et sont imputables au « programme Financement du développement territorial ».

Le Ministre des Finances et du Budget reconnaît que la limite des reports par programme n'est pas effective en 2022 en raison de l'inachèvement du paramétrage de SYSBUDGEP tout en indiquant que les dispositions sont en train d'être prises en 2024.

Recommandation n°9 :

La Cour demande au Ministre des Finances et du Budget de prendre les dispositions nécessaires pour le respect de la limite des 5% définis par programme pour les reports de crédits.

- **Manquements relatifs aux mouvements de crédits**

Les mouvements de crédits sont encadrés par la loi organique relatif aux lois de finances et le décret relatif à la gestion budgétaire de l'Etat.

L'examen des actes modificatifs permet de relever des manquements relatifs notamment à :

- ✓ l'utilisation d'actes réglementaires inapproprié pour les transferts et les virements de crédits ;
- ✓ la signature par le Ministre des Finances et du Budget des virements opérés à l'intérieur du programme ou de la dotation ;

La situation des actes concernés est retracée ainsi qu'il suit.

Tableau n°52: Vue synoptique des actes modificatifs pris irrégulièrement par arrêté

Numéro et date de l'acte	Objet de la modification	Montant	Support normatif
Transferts de crédits			
028 027 du 07/11/2022	Transfert de crédits sur la gestion 2022	100 000 000	Arrêté du MFB
031 252 du 18/11/2022	Transfert de crédits sur la gestion 2022	100 000 000	Arrêté du MFB
031591 du 18/11/2022	Transfert de crédits sur la gestion 2022	400 000 000	Arrêté du MFB
034 922 du 23/11/2022	Transfert de crédits sur la gestion 2022	100 000 000	Arrêté du MFB
034 924 du 23/11/2022	Transfert de crédits sur la gestion 2022	100 000 000	Arrêté du MFB
028 032 du 8/11/2022	Transfert de crédits sur la gestion 2022	500 000 000	Arrêté du MFB
Virements de crédits			
027 979 du 04/11/2022	Virement de programme à programme modifiant la nature des crédits	409 823 433	Arrêté du MFB
027 760 du 3/11/2022	Virement à l'intérieur du programme	40 000 000	Arrêté du MFB
028 856 du 14/11/2022	Virement à l'intérieur du programme	736 856 500	Arrêté du MFB
016 707 du 04/07/2022	Virement à l'intérieur du programme	200 000 000	Arrêté du MFB
022 328 du 26/07/2022	Virement à l'intérieur du programme	42 250 000	Arrêté du MFB
036 662 du 29/11/2022	Virement à l'intérieur du programme	40 018 975	Arrêté du MFB
018 701 du 04/07/2022	Virement à l'intérieur du programme	20 646 000	Arrêté du MFB
021 685 du 19/07/2022	Virement à l'intérieur du programme	25 000 000	Arrêté du MFB
028 139 du 10/11/2022	Virement à l'intérieur du programme	25 000 000	Arrêté du MFB

La Cour relève que les transferts et les virements de crédits ont été effectués par arrêté alors que la LOLF en son article 21 prévoit que ces mouvements de crédits sont autorisés par décret ou par arrêté conjoint pour spécifiquement les virements s'ils ne changent pas la nature de la dépense.

Par ailleurs, il est noté que les actes relatifs aux virements de crédits à l'intérieur des programmes ou des dotations sont pris par arrêté du Ministre des Finances et du Budget alors que la LOLF en son article 15 précise que ces modifications sont décidées par arrêté du Ministre ou décision du Président d'institution constitutionnelle concerné. Cette pratique ne milite pas en faveur de la responsabilisation des gestionnaires et de la mise en œuvre de la déconcentration de l'ordonnancement.

Recommandation n°10:

La Cour demande au Ministre des Finances et du Budget de se conformer aux dispositions législatives et réglementaires qui encadrent les virements et transferts de crédits.

2. Dépassements et crédits non consommés

Cette section aborde la répartition des dépassements et celle des crédits non consommés par destination et par nature comme indiqué au tableau ci-après.

Tableau n°53 : Dépassements et crédits non consommés sur dépenses ordinaires en 2022*En milliards de F CFA*

Nature de dépense	Dotation		Programme métier		Programme support		Total	Total
	Disponibles	Dépassements	Disponibles	Dépassements	Disponibles	Dépassements	Disponibles	Dépassements
Charges financières de la dette	0,00	30,62					0,00	30,62
Dépenses de personnel	17,24	8,32	273,10	55,49	8,52	329,54	298,86	393,36
Biens et services	0,03	32,78	3,23	0,01	1,24	0,00	4,50	32,79
Transferts courants	93,44	0,00	5,76	0,00	1,83	0,00	101,03	0,00
Total général	110,71	71,72	282,09	55,51	11,58	329,54	404,39	456,77

Les dépassements et les crédits non consommés s'établissent respectivement à 456,77 milliards de F CFA et 404,39 milliards de F CFA.

2.1 Les dépassements de crédits

Les dépenses de crédits concernent les dépenses ordinaires pour un montant de 456,77 milliards de F CFA et s'analysent suivant la nature et la destination.

- **Dépassements selon la nature**

La situation des dépassements de crédits est retracée au tableau qui suit.

Tableau n°54 : Répartition des dépassements de crédits par nature*En milliards de F CFA*

Nature de dépense	Crédits ouverts	Dépenses payées	Taux d'exécution (%)	Somme de Dépassements	Parts (%)
Charges financières de la dette	350,85	381,47	108,73	30,62	6,70
Dépenses de personnel	546,83	940,19	171,93	393,36	86,12
Biens et services	40,55	73,34	180,86	32,79	7,18
Total général	938,23	1395,00	148,68	456,77	100

Les dépassements de crédits sur dépenses ordinaires ressortent à 456,77 milliards de F CFA et se répartissent entre les charges financières de la dette (30,62 milliards de F CFA, les dépenses de personnel (393,36 milliards de F CFA) et les biens et services (32,79 milliards de F CFA).

Il convient de relever que les dépenses de personnel concentrent l'essentiel des dépassements avec 86,12%.

- **Dépassements selon la destination**

La situation des dépassements par destination est retracée dans le tableau qui suit.

Tableau n°55 : Répartition des dépassements de crédits sur dépenses ordinaires par destination*En milliards de F CFA*

Dotations et programmes	Crédits ouverts	Dépenses payées	Taux d'exécution (%)	Dépassements	Parts (%)
Dotation	407,88	479,61	117,58	71,72	15,70
Dotation des charges financières de la dette	350,85	381,47	108,73	30,62	6,70
Dotation des institutions constitutionnelles	16,65	24,98	149,98	8,32	1,82
Dotation des charges non réparties	40,38	73,16	181,17	32,78	7,18
Programme	530,35	915,39	172,60	385,05	84,30
Programme métier	341,89	397,40	116,24	55,51	12,15
Programme support	188,45	517,99	274,86	329,54	72,15
Total général	938,23	1395,00	148,68	456,77	100

Les dépassements de crédits relatifs aux dépenses ordinaires se rapportent aux dotations (71,72 milliards de F CFA, soit 15,70%) et aux programmes (385,05 milliards de F CFA, soit 84,30%).

Par ordre d'importance, les programmes support concentrent 72,15% des dépassements, suivis des programmes métiers avec 12,15%, des charges non réparties avec 7,18% et des charges financières de la dette avec 6,70%.

Les dépassements les plus significatifs au niveau des institutions constitutionnelles concernent la Présidence de la République pour un montant de 7,71 milliards de F CFA.

Pour les programmes support, les dépassements de crédit, sont relevés essentiellement au niveau du programme « *Pilotage, gestion et coordination administrative* » du Ministère de l'Education nationale pour un montant 313,55 milliards de F CFA, soit 95,15% du montant total des dépassements.

Quant aux programmes métiers, les dépassements se rapportent, par ordre d'importance, au programme « *Sûreté publique et maintien de l'ordre* » et au programme « *Défense du territoire national* » pour respectivement 16,28 milliards de F CFA et 10,37 milliards de F CFA.

La situation détaillée des dépassements est présentée à l'**annexe n°5** du présent rapport.

2.2 Crédits non consommés

Les crédits non consommés s'élèvent à 533,24 milliards de F CFA et se répartissent entre les dépenses ordinaires (404,39 milliards de F CFA), les dépenses d'investissements sur ressources internes (55,41 milliards de F CFA) et les dépenses d'investissements sur ressources externes (73,44 milliards).

Leur analyse s'opère selon la nature et selon la destination.

2.2.1 Dépenses ordinaires

L'analyse des crédits non consommés s'effectue selon la nature et la destination.

- **Crédits non consommés selon la nature**

Cette section traite de la répartition des crédits non consommés par nature retracée au tableau qui suit.

Tableau n°56 : Répartition des crédits non consommés par nature

En milliards de F CFA

Nature de dépense	Crédits ouverts	Dépenses payées	Taux d'exécution (%)	Disponibles	Parts (%)
Dépenses de personnel	490,17	191,31	39,03	298,86	73,90
Biens et services	319,84	315,34	98,59	4,50	1,11
Transferts courants	1463,52	1362,49	93,10	101,03	24,98
Total général	2273,53	1869,14	82,21	404,39	100

Les crédits non consommés par nature de dépense concernent les dépenses de personnel (298,86 milliards de F CFA), les dépenses de biens et services (4,5 milliards de F CFA) et les transferts courants (101,03 milliards de F CFA).

- **Crédits non consommés selon la destination**

Cette section traite de la répartition des crédits non consommés par destination retracée au tableau qui suit.

Tableau n°57 : Répartition des crédits non consommés sur ressources internes par destination*En milliards de F CFA*

Programmes - Dotation	Crédits ouverts	Crédits payés	Taux d'exécution (%)	Disponibles	Parts (%)
Dotations	731,22	620,51	84,86	110,71	27,38%
Dotations des institutions constitutionnelles	107,57	107,16	99,63	0,40	0,10%
Dotations des charges non réparties	623,66	513,35	82,31	110,31	27,28%
Programmes	1542,30	1248,63	80,96	293,68	72,62%
Programmes métier	1372,29	1090,19	79,44	282,09	69,76%
Programmes support	170,02	158,43	93,19	11,58	2,86%
Total général	2273,53	1869,14	82,21	404,39	100,00%

Suivant la destination, les crédits non consommés se répartissent entre les dotations (110,71 milliards de F CFA) et les programmes (293,68 milliards de F CFA).

Les programmes concentrent 72,62% du volume de crédits non consommés en lien avec les programmes métiers qui représentent 69,76%.

Les dotations se caractérisent par la prédominance des charges non réparties occupent 27,38 des crédits non consommés.

Les crédits non consommés les plus importants relatifs aux programmes métiers concernent particulièrement les programmes « *Enseignement élémentaire* », « *Enseignement moyen général* » et « *Enseignement secondaire général* » pour des montants respectifs de 152,28 milliards de F CFA, 88,04 milliards de F CFA et 20,83 milliards de F CFA, soit 64,58% des crédits non consommés.

La situation détaillée des crédits non consommés sur les dépenses ordinaires est présentée à l'annexe n°6.

2.2.2 Dépenses d'investissements sur ressources internes

Les crédits non consommés des dépenses d'investissement sur ressources internes s'établissent à 54,41 milliards de F CFA

La répartition des crédits non consommés par nature et par destination est présentée au tableau qui suit.

Tableau n°58 : Répartition des crédits non consommés par nature et par destination*En milliards de F CFA*

Nature de dépense	Programme métier	Programme support	Dotation des institutions constitutionnelles	Dotation des charges non réparties	Total général
Investissements exécutés par l'Etat	22,08	1,10	0,28	0,00	23,47
Transferts en capital	29,50	1,00	0,03	1,42	31,95
Total général	51,59	2,10	0,31	1,42	55,41

- **Crédits non consommés selon la nature**

Les crédits non consommés des dépenses d'investissements pour la gestion 2022 s'établissent à 55,41 milliards de F CFA. La situation des crédits d'investissement non consommés en fin de gestion est indiquée au tableau ci-après.

Tableau n°59 : Répartition des crédits d'investissements sur ressources internes non consommés par nature*En milliards de F CFA*

Nature de dépense	Cp ouverts	Dépenses payées	Taux d'exécution (%)	Disponibles	Parts (%)
Investissements exécutés par l'Etat	194,83	171,36	87,96	23,47	42,34%
Transferts en capital	910,98	879,03	96,49	31,95	57,66%
Total général	1105,81	1050,39	94,99	55,41	100,00%

Source : PLR 2022

- **Crédits non consommés selon la destination**

Les crédits non consommés se répartissent entre les dotations (1,73 milliard de F CFA) et les programmes (53,69 milliards de F CFA).

La situation des crédits non consommés est retracée dans le tableau qui suit.

Tableau n°60 : Répartition des crédits non consommés par destination

En milliards de F CFA

Dotations - Programmes	CP ouverts	Dépenses payées	Taux d'exécution (%)	Disponibles	Parts (%)
Dotation	93,14	91,42	98,15	1,73	3,12%
Dotation des institutions constitutionnelles	30,44	30,14	99,00	0,31	0,55%
Dotation des charges non réparties	62,70	61,28	97,73	1,42	2,57%
Programme	1012,66	958,98	94,70	53,69	96,88%
Programme métier	925,43	873,84	94,43	51,59	93,09%
Programme support	87,24	85,14	97,59	2,10	3,79%
Total général	1105,81	1050,39	94,99	55,41	100,00%

Les crédits non consommés relatifs aux programmes métiers, se répartissent par ordre d'importance entre les programmes « *Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières* » du Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement (16,14 milliards de F CFA) et « *Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution* » du Ministère des Finances et du Budget (5,50 milliards de F CFA).

Le Ministre des Finances et du Budget précise que les crédits non consommés relatifs aux programmes « Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières » et « Elaboration des lois de finances et suivi de l'exécution » sont dus à la régulation budgétaire, le retard enregistré dans le processus d'identification, d'évaluation et d'indemnisation des personnes impactées par le programme de développement des zones de production agricoles et minières (PDZAM) et des retards constatés dans l'exécution des travaux et prestations.

En revanche, les crédits non consommés pour les programmes supports restent faibles. En effet, sur des crédits ouverts de 87,24 milliards de F CFA, 85,14 milliards de F CFA ont été payés.

La situation détaillée des crédits non consommés sur les dépenses d'investissement financés sur ressources internes est jointe à l'**annexe n°7**.

CHAPITRE II : GESTION DES AUTORISATIONS DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

1. Utilisation des crédits

Les opérations des comptes spéciaux du Trésor sont prévues, autorisées et exécutées dans les mêmes conditions que celles du budget général.

Au titre de la gestion 2022, les prévisions des CST ne sont pas modifiées.

Ainsi, l'examen de la gestion des comptes spéciaux du Trésor porte sur l'utilisation des crédits ouverts et les soldes d'exécution.

L'utilisation des crédits des CST se présente comme indiqué au tableau suivant :

Tableau n°61 : Utilisation des crédits des CST

Catégories de comptes spéciaux	LFI	LFR	Paiements	Taux d'exécution	Ecart
Compte d'affectation spéciale	127 515 000 000	127 515 000 000	128 446 754 648	100,73	-931 754 648
Encouragement à la Pêche et à ses industries annexes(CEPIA)	1 500 000 000	1 500 000 000	1 110 421 727	74,03	389 578 273
Fonds de lutte contre les incendies	200 000 000	200 000 000	-	-	200 000 000
Frais de contrôle des entreprises publiques	500 000 000	500 000 000	447 622 345	89,52	52 377 655
Gestion du Fonds national de retraite (FNR)	125 315 000 000	125 315 000 000	126 888 710 576	101,26	-1 573 710 576
Compte de commerce	150 000 000	150 000 000	-	-	150 000 000
Opérations à caractère industriel et commercial des armées	150 000 000	150 000 000	-	-	150 000 000
Compte de Garanties et avals	500 000 000	500 000 000	-	-	500 000 000
Gestion des Garanties et avals	500 000 000	500 000 000	-	-	500 000 000
Compte de prêt et avances	21 550 000 000	21 550 000 000	4 031 380 047	18,71	17 518 619 953
Gestion des Prêts et Avances	21 550 000 000	21 550 000 000	4 031 380 047	18,71	17 518 619 953
Total général	149 715 000 000	149 715 000 000	132 478 134 695	88,49	17 236 865 305

Les crédits des comptes spéciaux du Trésor sont prévus à 149 715 000 000 F CFA et réalisés à hauteur de 132 478 134 695 F CFA, soit un taux d'exécution de 88,49%.

L'exécution est marquée par un léger dépassement de crédits au niveau du compte d'affectation spéciale « *Fonds national de Retraite* » et un volume relativement important de crédits non consommés au niveau des autres comptes spéciaux.

1.1 Dépassement de crédits du compte d'affectation spéciale Fonds national de Retraite

L'exécution des crédits des comptes d'affectation spéciale permet de constater un dépassement sur le compte « *Fonds national de Retraite* » pour un montant de 1 573 710 576 F CFA. En effet, pour des crédits ouverts de 125 315 000 000 F CFA, les paiements effectués s'établissent à 126 888 710 576 F CFA, soit un taux de réalisation de 101,26%.

1.2 Volume important de crédits non consommés

L'utilisation des crédits des CST ouverts par les lois de finances a donné lieu à des crédits non consommés d'un montant total de 18,81 milliards de F CFA, soit 12,56% du volume global des crédits inscrits. La situation des crédits non consommés se décline ainsi qu'il suit :

Tableau n°62: Situation des crédits non consommés des CST en 2022

CST	Prévisions	Réalisation	Disponibles	Taux de non consommation
Compte d'affectation spéciale	2 200 000 000	1 558 044 072	641 955 928	29,18%
Encouragement à la Pêche et à ses industries annexes(CEPIA)	1 500 000 000	1 110 421 727	389 578 273	25,97%
Fonds de lutte contre les incendies	200 000 000	-	200 000 000	100,00%
Frais de contrôle des entreprises publiques	500 000 000	447 622 345	52 377 655	10,48%
Compte de commerce	150 000 000	-	150 000 000	100,00%
Opérations à caractère industriel et commercial des armées	150 000 000	-	150 000 000	100,00%
Compte de Garanties et avals	500 000 000	-	500 000 000	100,00%
Gestion des Garanties et avals	500 000 000	-	500 000 000	100,00%
Compte de prêt et avances	21 550 000 000	4 031 380 047	17 518 619 953	81,29%
Gestion des Prêts et Avances	21 550 000 000	4 031 380 047	17 518 619 953	81,29%
Total général	24 400 000 000	5 589 424 119	18 810 575 881	77,09%

Source : CGAF 2022

La Cour relève que le « *Fonds de lutte contre l'incendie* », le « *comptes de commerce* », et le « *compte de garantie et d'avals* » n'ont pas fonctionné en 2022.

Les « *compte de prêts et avances* », la « *caisse d'encouragement à la pêche et aux industries annexes* » et les « *frais de contrôle des sociétés à participation publique* » présentent respectivement des taux de non consommation de 81,29%, 25,97% et 10,48%.

Le faible taux de consommation relevé au niveau du « *compte de prêts et avances* » est imputable aux « *Prêts aux particuliers* ». En effet pour des prévisions de 21,55 milliards de F CFA, seul un montant de 4,03 milliards de F CFA est mobilisé soit un écart de 17,52 milliards de F CFA.

Le Ministre des Finances et du Budget explique le faible taux de consommation des crédits au titre des « *prêts à divers particuliers* » par la mise en œuvre de l'externalisation des prêts avec six (6) banques partenaires (CBAO, BHS, BSIC, Ecobank, LBA et SGSN).

2. Report des soldes d'exécution des comptes spéciaux du Trésor

En 2022, les recettes et les dépenses effectives des CST, après apurement, s'élèvent respectivement à 161 585 433 263 F CFA et à 132 478 134 695 F CFA, soit un solde créditeur de 29 107 298 568 F CFA.

Avec un report de solde de 101 332 526 182 F CFA de la gestion 2021, le solde au 31 décembre 2022 des comptes spéciaux du Trésor s'établit à 130 439 824 750 F CFA.

Selon l'article 7 de la loi de finances n°2020-33 du 22 décembre 2020 : « (...) le solde de chaque compte spécial du Trésor est reporté de droit sur l'exercice suivant sauf le solde débiteur du compte d'affectation spéciale « *Fonds national de Retraite (FNR)* ».

Le solde des CST à reporter sur la gestion 2022 s'élève à 130 439 824 750 F CFA.

La situation de l'ensemble des soldes des CST est présentée au tableau suivant :

Tableau n°63 : Situation des soldes CST pour la gestion 2022

CST	Solde d'entrée au 01/01/ 2022	Recettes	Dépenses	Solde de la gestion	Solde de sortie au 31/12/2022 à reporter sur 2023
Comptes d'affectation spéciale					
FNR	73 435 178 982	156 418 655 348	126 888 710 576	29 529 944 772	102 965 123 754
Frais de contrôle des Entreprises pub	893 273 055	601 649 748	447 622 345	154 027 403	1 047 300 458
Caisse d'encouragement à la Pêche	396 004 475	1 007 933 433	1 110 421 727	- 102 488 294	293 516 181
Fonds de lutte contre l'incendie	-	-	-	-	-
Comptes Commerce					
Opérations à caractère industriel des Armées	-	-	-	-	-
Comptes de Prêts					
Prêts aux collectivités locales	-	-	-	-	-
Autres prêts à divers particuliers	-	-	-	-	-
Prêts aux particuliers	26 608 069 670	3 557 194 734	4 031 380 047	- 474 185 313	26 133 884 357
Comptes d'Avances					
Avances à 1 an à divers organismes	-	-	-	-	-
Avances à 1 an aux collectivités locales	-	-	-	-	-
Avances à 1an à divers organismes	-	-	-	-	-
Comptes de garantie et aval					
Garanties et Avals	-	-	-	-	-
TOTAL	101 332 526 182	161 585 433 263	132 478 134 695	29 107 298 568	130 439 824 750

ANNEXES :

Annexe n°1 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources internes par section

Code section	Libellés Sections	Crédits ouverts	Dépenses payées	Taux d'exécution	Parts (%)
Investissements exécutés par l'Etat		194,83	171,36	87,96	16,31
21	Présidence de la République	0,00	0,00	NA	0,00
30	Primature	0,66	0,37	57,14	0,04
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	3,47	3,32	95,63	0,32
32	Ministère des Forces Armées	13,68	13,67	99,94	1,30
33	Ministère de l'Intérieur	11,33	11,02	97,20	1,05
34	Ministère de la Justice	7,93	7,90	99,56	0,75
35	Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	2,11	2,11	100,00	0,20
37	Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	0,95	0,95	100,00	0,09
40	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	8,38	7,96	95,10	0,76
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	1,64	0,62	38,18	0,06
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	13,22	8,34	63,06	0,79
43	Ministère des Finances et du Budget	18,51	17,49	94,46	1,66
44	Ministère du Pétrole et des Energies	5,00	4,11	82,22	0,39
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	3,84	3,13	81,41	0,30
46	Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	10,08	9,51	94,41	0,91
47	Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries	1,10	1,08	98,40	0,10
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	3,30	3,05	92,44	0,29
50	Ministère de l'Education Nationale	8,06	7,52	93,25	0,72
52	Ministère des Sports	3,66	2,26	61,67	0,22
53	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	4,14	3,63	87,75	0,35
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	13,55	12,13	89,49	1,15
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	1,38	1,38	99,75	0,13
56	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	7,63	7,08	92,72	0,67
58	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	3,78	2,96	78,35	0,28
59	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	5,78	5,12	88,55	0,49
60	Charges non Réparties	1,00	1,00	100,00	0,10
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	0,91	0,87	94,83	0,08
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	2,83	2,66	93,92	0,25
63	Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	1,28	1,20	94,30	0,11
64	Ministère de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire	0,76	0,76	100,00	0,07
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	0,88	0,10	11,48	0,01
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	18,09	13,93	76,97	1,33
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	0,93	0,81	86,47	0,08
73	Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	0,10	0,10	100,00	0,01
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	13,95	12,38	88,76	1,18
83	Ministère des Mines et de la Géologie	0,80	0,78	97,48	0,07
84	Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	0,11	0,08	68,98	0,01
Transferts en capital		910,98	879,03	96,49	83,69
21	Présidence de la République	13,20	13,18	99,81	1,25
22	Assemblée Nationale			NA	0,00
24	Conseil Economique Social et Environnemental			NA	0,00
28	Cour des Comptes	1,03	1,03	100,00	0,10
29	Haut Conseil des Collectivités Territoriales	1,50	1,50	100,00	0,14
30	Primature	14,06	14,06	100,00	1,34
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	1,25	1,25	100,00	0,12
32	Ministère des Forces Armées	32,49	32,49	100,00	3,09
33	Ministère de l'Intérieur	24,56	24,56	100,00	2,34
34	Ministère de la Justice	27,70	27,70	100,00	2,64
35	Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public			NA	0,00
40	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	2,50	2,50	100,00	0,24
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	164,98	149,74	90,76	14,26
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	58,45	58,45	100,00	5,56
43	Ministère des Finances et du Budget	155,25	149,26	96,14	14,21
44	Ministère du Pétrole et des Energies	14,44	14,44	100,00	1,37
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	1,97	1,97	100,00	0,19
46	Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	14,57	13,95	95,71	1,33
47	Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries	1,97	1,97	100,00	0,19
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	5,28	4,46	84,52	0,42
50	Ministère de l'Education Nationale	0,00	0,00	NA	0,00
52	Ministère des Sports			NA	0,00
53	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	5,99	5,99	100,00	0,57
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	5,54	5,54	100,00	0,53
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	9,29	9,29	100,00	0,88
56	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	2,33	2,33	100,00	0,22
58	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants			NA	0,00
59	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	15,76	15,76	100,00	1,50
60	Charges non Réparties	61,70	60,28	97,70	5,74
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	11,46	11,46	100,00	1,09
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	2,93	2,93	100,00	0,28
63	Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	3,19	3,19	100,00	0,30
64	Ministère de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire	0,79	0,79	100,00	0,08
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	78,49	73,80	94,02	7,03
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	25,95	24,36	93,89	2,32

Code section	Libellés Sections	Crédits ouverts	Dépenses payées	Taux d'exécution	Parts (%)
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	3,00	3,00	100,00	0,29
73	Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	0,20	0,20	100,00	0,02
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	60,80	60,25	99,10	5,74
83	Ministère des Mines et de la Géologie	3,00	2,00	66,67	0,19
84	Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	85,35	85,35	100,00	8,13
Total général		1105,81	1050,39	94,99	100,00

Annexe n°2 : Situation d'exécution des dépenses financées sur ressources internes des programmes supports en 2022

En milliards de F CFA

Code Programmes	Libellé Programme	Sections	Libellé catégorie dépenses	CP ouverts	Dépenses payées	Ecart	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
1001	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Biens et services	10,85	10,56	-0,29	97,33	1,39
			Investissements exécutés par l'Etat	0,14	0,14	0,00	100,00	0,02
			Dépenses de personnel	1,27	10,83	9,56	854,66	1,42
			Transferts courants	2,50	2,48	-0,03	98,98	0,33
			Transferts en capital	0,30	0,30	0,00	100,00	0,04
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative				15,06	24,31	9,25	161,43	3,19%
1002	Pilotage coordination et gestion administrative	Ministère des Forces Armées	Biens et services	4,34	4,32	-0,02	99,47	0,57
			Investissements exécutés par l'Etat	1,40	1,40	0,00	99,85	0,18
			Dépenses de personnel	2,30	1,43	-0,88	61,95	0,19
			Transferts courants	6,45	6,45	0,00	100,00	0,85
			Transferts en capital	13,53	13,53	0,00	100,00	1,78
Total Pilotage coordination et gestion administrative				28,03	27,13	-0,90	96,78	3,56%
1003	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de l'Intérieur	Biens et services	1,80	1,80	0,00	99,91	0,24
			Investissements exécutés par l'Etat	2,37	2,37	0,00	100,00	0,31
			Dépenses de personnel	1,33	0,91	-0,42	68,46	0,12
			Transferts courants			0,00	Na	0,00
			Transferts en capital			0,00	Na	0,00
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative				5,49	5,07	-0,42	92,36	0,67%
1004	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Justice	Biens et services	1,12	1,12	0,00	99,59	0,15
			Investissements exécutés par l'Etat	0,07	0,07	0,00	100,00	0,01
			Dépenses de personnel	1,57	3,27	1,71	209,02	0,43
			Transferts courants	5,46	5,46	0,00	100,00	0,72
			Transferts en capital	27,70	27,70	0,00	100,00	3,64
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative				35,91	37,62	1,70	104,74	4,94%
1005	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	Biens et services	0,58	0,58	0,00	100,00	0,08
			Investissements exécutés par l'Etat	0,50	0,50	0,00	100,00	0,07
			Dépenses de personnel	0,71	0,80	0,08	111,74	0,10
			Transferts courants	0,10	0,10	0,00	100,00	0,01
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative				1,90	1,98
1006	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Biens et services	0,80	0,80	0,00	100,00	0,11
			Investissements exécutés par l'Etat	0,50	0,50	0,00	100,00	0,07
			Dépenses de personnel	0,44	1,09	0,65	246,55	0,14
			Transferts courants	0,10	0,10	0,00	100,00	0,01
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative				1,84	2,49
1008	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Biens et services	0,14	0,13	0,00	99,34	0,02
			Investissements exécutés par l'Etat	0,17	0,17	0,00	99,74	0,02
			Dépenses de personnel	0,29	0,53	0,24	182,16	0,07
			Transferts courants	0,20	0,20	0,00	100,00	0,03
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative				0,79	1,03
1009	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Biens et services	0,69	0,69	0,00	100,00	0,09
			Investissements exécutés par l'Etat	0,59	0,57	-0,01	97,98	0,08
			Dépenses de personnel	0,45	0,56	0,11	125,31	0,07
			Transferts en capital			0,00	Na	0,00
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative				1,72	1,82
1010	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Biens et services	0,51	0,51	0,00	99,84	0,07
			Investissements exécutés par l'Etat	0,25	0,25	0,00	98,43	0,03
			Dépenses de personnel	0,54	1,26	0,72	234,36	0,17
			Transferts courants	1,27	1,27	0,00	100,00	0,17
			Transferts en capital	2,20	2,20	0,00	100,00	0,29
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative				4,77	5,49	0,72	115,08	0,72%
1011	Pilotage, gestion et coordination du MFB	Ministère des Finances et du Budget	Biens et services	3,13	2,59	-0,54	82,63	0,34
			Investissements exécutés par l'Etat	1,83	1,83	0,00	100,00	0,24
			Dépenses de personnel	3,70	3,54	-0,16	95,75	0,47
			Transferts courants	4,61	4,61	0,00	100,00	0,61
			Transferts en capital	20,01	19,01	-1,00	95,00	2,50
Total Pilotage, gestion et coordination du MFB				33,28	31,57	-1,70	94,89	4,15%
1012	Pilotage, Coordination et	Ministère du Pétrole et des Energies	Biens et services	0,37	0,36	-0,01	98,45	0,05
			Dépenses de personnel	0,40	0,57	0,18	144,03	0,08

Code Programmes	Libellé Programme	Sections	Libellé catégorie dépenses	CP ouverts	Dépenses payées	Ecart	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
	Gestion administrative		Transferts courants	0,74	0,74	0,00	100,00	0,10
	Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			1,50	1,67	0,17	111,26	0,22%
1013	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Biens et services	0,20	0,20	0,00	100,00	0,03
			Dépenses de personnel	0,68	0,56	-0,12	82,49	0,07
			Transferts courants	1,27	1,27	0,00	100,00	0,17
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			2,15	2,03	-0,12
1014	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	Biens et services	1,52	1,52	0,00	100,00	0,20
			Investissements exécutés par l'Etat	0,99	0,97	-0,03	97,43	0,13
			Dépenses de personnel	0,84	0,83	-0,01	98,72	0,11
			Transferts courants	0,06	0,06	0,00	100,00	0,01
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			3,41	3,37	-0,04	98,94	0,44%	
1015	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries	Biens et services	0,40	0,40	0,00	100,00	0,05
			Dépenses de personnel	0,24	0,30	0,06	124,52	0,04
			Transferts courants	0,14	0,14	0,00	100,00	0,02
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			0,78	0,84	0,06
1016	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère du Tourisme et des Loisirs	Biens et services	0,23	0,23	0,00	99,37	0,03
			Investissements exécutés par l'Etat	0,15	0,15	0,00	100,00	0,02
			Dépenses de personnel	0,46	0,50	0,03	107,44	0,07
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			0,84	0,88	0,03
1017	Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative	Ministère de l'Education Nationale	Biens et services	26,63	26,48	-0,15	99,45	3,48
			Investissements exécutés par l'Etat	1,10	1,08	-0,02	97,78	0,14
			Dépenses de personnel	152,92	466,47	313,55	305,04	61,25
			Transferts courants	1,08	0,98	-0,10	90,75	0,13
Total Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative			181,73	495,00	313,28	272,39	65,00%	
1018	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère des Sports	Biens et services	0,75	0,75	0,00	100,00	0,10
			Investissements exécutés par l'Etat	0,10	0,08	-0,01	85,24	0,01
			Dépenses de personnel	1,05	1,08	0,03	102,95	0,14
			Transferts courants	13,42	13,42	0,00	100,00	1,76
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			15,31	15,33	0,02	100,11	2,01%	
1019	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Biens et services	1,06	1,06	0,00	99,75	0,14
			Dépenses de personnel	0,46	0,49	0,03	105,93	0,06
			Transferts courants	0,12	0,12	0,00	100,00	0,02
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			1,64	1,66	0,02
1020	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Biens et services	15,75	15,64	-0,11	99,33	2,05
			Investissements exécutés par l'Etat	1,98	1,30	-0,68	65,54	0,17
			Dépenses de personnel	21,55	22,47	0,92	104,27	2,95
			Transferts courants	23,00	21,46	-1,54	93,29	2,82
			Transferts en capital	0,95	0,95	0,00	100,00	0,12
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			63,22	61,81	-1,41	97,77	8,12%	
1021	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Biens et services	1,39	1,39	0,00	100,00	0,18
			Investissements exécutés par l'Etat	0,09	0,09	0,00	100,00	0,01
			Dépenses de personnel	1,13	1,32	0,18	116,18	0,17
			Transferts courants	1,31	1,31	0,00	100,00	0,17
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			3,93	4,11	0,18	104,67	0,54%	
1022	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Biens et services	1,51	1,51	0,00	99,97	0,20
			Investissements exécutés par l'Etat	0,41	0,41	0,00	99,99	0,05
			Dépenses de personnel	0,44	0,49	0,06	112,58	0,06
			Transferts courants	0,66	0,66	0,00	100,00	0,09
			Transferts en capital	0,10	0,10	0,00	100,00	0,01
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			3,12	3,17	0,05	101,76	0,42%	
1023	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Biens et services	0,22	0,22	0,00	100,00	0,03
			Investissements exécutés par l'Etat	0,31	0,31	0,00	100,00	0,04
			Dépenses de personnel	0,58	0,53	-0,06	90,37	0,07
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			1,11	1,05	-0,06
1024	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Biens et services	1,39	1,39	-0,01	99,48	0,18
			Dépenses de personnel	9,05	2,22	-6,84	24,48	0,29
			Transferts courants	0,03	0,03	0,00	100,00	0,00
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			10,48	3,63	-6,84
1025	Pilotage, Coordination et	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Biens et services	0,75	0,74	0,00	99,42	0,10
			Investissements exécutés par l'Etat			0,00	Na	0,00

Code Programmes	Libellé Programme	Sections	Libellé catégorie dépenses	CP ouverts	Dépenses payées	Ecart	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
	Gestion administrative		Dépenses de personnel	1,88	2,53	0,65	134,53	0,33
			Transferts courants	1,20	1,20	0,00	100,00	0,16
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative	3,83	4,48	0,65	116,85	0,59%
1026	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Biens et services	0,19	0,19	0,00	100,00	0,02
			Investissements exécutés par l'Etat			0,00	Na	0,00
			Dépenses de personnel	0,30	0,47	0,16	154,31	0,06
			Transferts courants	0,10	0,10	0,00	100,00	0,01
			Transferts en capital			0,00	Na	0,00
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative				0,59	0,75	0,16	127,91	0,10%
1027	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Biens et services	0,21	0,21	0,00	100,00	0,03
			Investissements exécutés par l'Etat	0,30	0,00	-0,30	-	0,00
			Dépenses de personnel	0,49	0,61	0,12	124,62	0,08
			Transferts en capital	7,40	7,40	0,00	100,00	0,97
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative				8,40	8,22
1028	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Biens et services	0,14	0,14	0,00	99,85	0,02
			Dépenses de personnel	0,49	0,56	0,07	113,70	0,07
			Transferts courants	1,91	1,91	0,00	100,00	0,25
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative				2,55	2,61
1029	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Biens et services	4,83	4,74	-0,09	98,13	0,62
			Dépenses de personnel	0,49	0,45	-0,04	91,38	0,06
			Transferts courants	0,36	0,20	-0,16	55,28	0,03
			Total Pilotage, Gestion et Coordination administrative				5,69	5,39
1032	Pilotage gestion et coordination administrative	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Biens et services	0,59	0,59	0,00	100,00	0,08
			Investissements exécutés par l'Etat	0,34	0,34	0,00	99,93	0,04
			Dépenses de personnel	0,29	0,48	0,19	164,76	0,06
			Transferts courants			0,00	Na	0,00
			Transferts en capital	0,85	0,85	0,00	100,00	0,11
Total Pilotage gestion et coordination administrative				2,07	2,26	0,19	109,18	0,30%
1035	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	Biens et services	0,36	0,36	0,00	100,00	0,05
			Investissements exécutés par l'Etat	0,11	0,08	-0,04	68,98	0,01
			Dépenses de personnel	0,44	0,45	0,02	103,54	0,06
			Transferts courants	0,67	0,67	0,00	100,00	0,09
			Total Pilotage, Gestion et Coordination administrative				1,58	1,56
1566	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère des Mines et de la Géologie	Biens et services	0,22	0,22	0,00	100,00	0,03
			Investissements exécutés par l'Etat	0,35	0,35	0,00	100,00	0,05
			Dépenses de personnel	0,27	0,37	0,10	138,93	0,05
			Transferts courants	0,82	0,82	0,00	100,00	0,11
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative				1,65	1,76
1569	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire	Biens et services	0,48	0,48	0,00	99,79	0,06
			Investissements exécutés par l'Etat	0,10	0,10	0,00	100,00	0,01
			Dépenses de personnel	0,26	0,33	0,07	126,20	0,04
			Transferts courants			0,00	Na	0,00
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative				0,84	0,91
1570	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	Biens et services	0,33	0,33	0,00	99,20	0,04
			Dépenses de personnel	0,12	0,17	0,05	138,56	0,02
			Transferts courants			0,00	Na	0,00
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative				0,45	0,49
1571	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	Biens et services			0,00	Na	0,00
			Investissements exécutés par l'Etat	0,05	0,05	0,00	100,00	0,01
			Dépenses de personnel	0,00	0,00	0,00	Na	0,00
			Transferts courants			0,00	Na	0,00
			Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative				0,05	0,05
Total général				445,71	761,56	315,85	170,87	100

Source : PLR 2022

Annexe n°3 : Répartition des dépenses par programmes métiers

Sections	Code Programmes	Libellé Programme	Catégorie dépenses	CP ouverts	Dépenses payées	Ecart	Taux d'exécution RI	Parts (%)	
Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Extérieur	2001	Coopération bilatérale et multilatérale	Biens et services	25,64	23,92	-1,73	93,26	1,01%	
			Investissements exécutés par l'Etat	3,18	3,03	-0,15	95,24	0,13%	
			Dépenses de personnel	23,93	24,10	0,17	100,70	1,02%	
			Transferts courants	2,12	2,12	0,00	100,00	0,09%	
			Transferts en capital	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%	
	Total Coopération bilatérale et multilatérale	54,88	53,17	-1,71	96,88	2,25%			
	2002	Promotion de la Diplomatie économique	Biens et services	0,06	0,06	0,00	96,37	0,00%	
			Dépenses de personnel	0,10	0,10	0,00	99,61	0,00%	
			Transferts courants			0,00	Na	0,00%	
	Total Promotion de la Diplomatie économique	0,16	0,16	0,00	98,43	0,01%			
	2003	Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	Biens et services	0,17	0,18	0,01	108,53	0,01%	
			Investissements exécutés par l'Etat	0,14	0,14	0,00	100,00	0,01%	
			Dépenses de personnel	0,23	0,09	-0,14	40,76	0,00%	
			Transferts courants	0,75	0,75	0,00	100,00	0,03%	
			Transferts en capital	0,95	0,95	0,00	100,00	0,04%	
Total Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	2,23	2,11	-0,12	94,53	0,09%				
Ministère des Forces Armées	2005	Défense du territoire national	Biens et services	36,13	36,13	0,00	100,00	1,53%	
			Investissements exécutés par l'Etat	7,41	7,41	-0,01	99,92	0,31%	
			Dépenses de personnel	87,28	97,64	10,37	111,88	4,13%	
			Transferts courants	10,50	10,50	0,00	100,00	0,44%	
			Total Défense du territoire national	141,32	151,68	10,36	107,33	6,42%	
	2008	Sûreté publique et maintien de l'ordre	Biens et services	18,46	18,45	-0,01	99,96	0,78%	
			Investissements exécutés par l'Etat	4,86	4,86	0,00	100,00	0,21%	
			Dépenses de personnel	47,27	63,55	16,28	134,45	2,69%	
			Transferts courants	0,06	0,06	0,00	100,00	0,00%	
			Transferts en capital	8,46	8,46	0,00	100,00	0,36%	
	Total Sûreté publique et maintien de l'ordre	79,10	95,38	16,27	120,57	4,04%			
	Ministère de l'Intérieur	2009	Sécurité publique	Biens et services	8,90	8,90	0,00	100,00	0,38%
				Investissements exécutés par l'Etat	5,72	5,72	0,00	100,00	0,24%
				Dépenses de personnel	46,61	47,75	1,14	102,44	2,02%
				Transferts courants	21,49	21,49	0,00	100,00	0,91%
Transferts en capital				16,35	16,35	0,00	100,00	0,69%	
Total Sécurité publique		99,06	100,20	1,14	101,15	4,24%			
2010		Sécurité civile	Biens et services	3,72	3,72	0,00	100,00	0,16%	
			Investissements exécutés par l'Etat	2,73	2,66	-0,07	97,55	0,11%	
			Dépenses de personnel	21,83	25,52	3,69	116,91	1,08%	
			Transferts courants	1,82	0,02	-1,80	1,10	0,00%	
			Transferts en capital	1,12	1,12	0,00	100,00	0,05%	
Total Sécurité civile		31,22	33,05	1,83	105,85	1,40%			
2011		Administration territoriale	Biens et services	2,98	2,98	0,00	99,99	0,13%	
			Investissements exécutés par l'Etat	0,51	0,26	-0,25	51,00	0,01%	
			Dépenses de personnel	5,58	6,37	0,79	114,17	0,27%	
	Transferts courants		9,06	9,06	0,00	100,00	0,38%		
	Total Administration territoriale		18,12	18,66	0,54	102,98	0,79%		
2012	Gouvernance électorale	Biens et services	11,85	11,82	-0,03	99,74	0,50%		
		Investissements exécutés par l'Etat			0,00	Na	0,00%		
		Dépenses de personnel	0,17	0,21	0,04	120,98	0,01%		
		Transferts courants	5,31	5,31	0,00	100,00	0,22%		
		Transferts en capital	7,09	7,09	0,00	100,00	0,30%		
Total Gouvernance électorale	24,42	24,43	0,00	100,02	1,03%				
Ministère de la Justice	2014	Justice judiciaire	Biens et services	3,85	3,84	-0,01	99,76	0,16%	
			Investissements exécutés par l'Etat	0,06	0,06	0,00	100,00	0,00%	
			Dépenses de personnel	12,82	13,58	0,77	105,98	0,58%	
			Transferts courants	1,06	1,06	0,00	100,00	0,04%	
			Transferts en capital			0,00	Na	0,00%	
	Total Justice judiciaire	17,79	18,54	0,76	104,25	0,79%			
	2015	Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant	Biens et services	1,44	1,44	0,00	99,96	0,06%	
			Investissements exécutés par l'Etat			0,00	Na	0,00%	
			Dépenses de personnel	1,32	1,34	0,03	101,91	0,06%	
	Total Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant	2,76	2,78	0,02	100,89	0,12%			
	2016	Administration pénitentiaire	Biens et services	5,84	5,84	-0,01	99,89	0,25%	
			Investissements exécutés par l'Etat	7,63	7,60	-0,03	99,55	0,32%	
			Dépenses de personnel	8,89	10,21	1,33	114,94	0,43%	
			Transferts courants	0,40	0,40	0,00	100,00	0,02%	
			Transferts en capital			0,00	Na	0,00%	
Total Administration pénitentiaire	22,76	24,05	1,29	105,66	1,02%				
2100	Bonne gouvernance et Droits humains	Biens et services	0,66	0,66	0,00	99,99	0,03%		
		Investissements exécutés par l'Etat	0,18	0,17	0,00	99,26	0,01%		
		Dépenses de personnel	0,22	0,06	-0,16	27,54	0,00%		
		Transferts courants	0,16	0,16	0,00	100,00	0,01%		
Total Bonne gouvernance et Droits humains	1,21	1,05	-0,16	86,91	0,04%				
Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	2017	Fonction publique	Biens et services	0,60	0,60	0,00	100,00	0,03%	
			Investissements exécutés par l'Etat	0,54	0,54	0,00	100,00	0,02%	
			Dépenses de personnel	0,86	1,05	0,19	121,76	0,04%	
			Transferts courants	0,83	0,83	0,00	100,00	0,04%	
	Total Fonction publique	2,83	3,02	0,19	106,60	0,13%			
	2018	Renouveau du service public	Biens et services	0,24	0,24	0,00	100,00	0,01%	
			Investissements exécutés par l'Etat	1,07	1,07	0,00	100,00	0,05%	
			Dépenses de personnel	0,10	0,12	0,02	117,38	0,01%	
			Transferts en capital			0,00	Na	0,00%	
			Total Renouveau du service public	1,41	1,43	0,02	101,28	0,06%	
Total Fonction publique et Renouveau du service public			4,24	4,45	0,21	107,88	0,19%		
Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	2019	Gouvernance du marché du travail	Biens et services	1,01	1,01	0,00	100,00	0,04%	
			Investissements exécutés par l'Etat	0,25	0,25	0,00	100,00	0,01%	
			Dépenses de personnel	0,87	0,55	-0,32	62,77	0,02%	
			Transferts courants	1,15	1,15	0,00	100,00	0,05%	
	Total Gouvernance du marché du travail	3,28	2,95	-0,33	90,08	0,12%			
	2107	Protection sociale des travailleurs	Biens et services	0,14	0,14	0,00	99,97	0,01%	
			Investissements exécutés par l'Etat	0,20	0,20	0,00	100,00	0,01%	
Dépenses de personnel			0,06	0,03	-0,03	53,41	0,00%		
Transferts courants	0,10	0,10	0,00	100,00	0,00%				

Sections	Code Programmes	Libellé Programme	Catégorie dépenses	CP ouverts	Dépenses payées	Ecarts	Taux d'exécution RI	Parts (%)
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	2023	Pêche et Aquaculture	Total Protection sociale des travailleurs	0,50	0,48	-0,03	94,30	0,02%
			Biens et services	0,44	0,44	0,00	100,00	0,02%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,87	1,46	-0,41	78,02	0,06%
			Dépenses de personnel	0,90	1,30	0,39	143,72	0,05%
			Transferts courants	2,00	2,00	0,00	100,00	0,08%
	Transferts en capital	2,10	2,10	0,00	100,00	0,09%		
	Total Pêche et Aquaculture	7,32	7,30	-0,02	99,78	0,31%		
	2024	Economie Maritime	Biens et services	0,05	0,05	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	6,34	6,34	0,00	100,00	0,27%
			Dépenses de personnel	0,02	0,03	0,01	138,19	0,00%
Transferts courants			8,33	7,58	-0,75	90,99	0,32%	
Transferts en capital			0,40	0,40	0,00	100,00	0,02%	
Total Economie Maritime	15,14	14,40	-0,74	95,11	0,61%			
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	2027	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	Biens et services	0,09	0,09	0,00	99,57	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,00	0,00	-1,00	-	0,00%
			Dépenses de personnel	0,12	0,15	0,03	120,61	0,01%
			Transferts courants	0,19	0,19	0,00	100,00	0,01%
			Transferts en capital	101,34	86,20	-15,14	85,06	3,65%
	Total Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	102,75	86,63	-16,12	84,32	3,67%		
	2028	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	Biens et services	0,01	0,01	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
			Dépenses de personnel	7,92	7,92	0,00	100,00	0,34%
			Transferts en capital	60,79	60,79	0,00	100,00	2,57%
	Total Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	68,72	68,72	0,00	100,00	2,91%		
	2029	Développement et modernisation des services de transport	Biens et services	0,13	0,12	0,00	99,76	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,05	0,05	0,00	100,00	0,00%
			Dépenses de personnel	0,21	0,22	0,01	106,23	0,01%
			Transferts courants	14,15	14,15	0,00	100,00	0,60%
Transferts en capital			2,85	2,75	-0,10	96,49	0,12%	
Total Développement et modernisation des services de transport	17,38	17,29	-0,09	99,50	0,73%			
Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	2030	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	Biens et services	0,04	0,04	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	10,13	6,25	-3,88	61,69	0,26%
			Dépenses de personnel	0,06	0,07	0,01	119,57	0,00%
			Transferts courants	8,73	8,73	0,00	100,00	0,37%
			Transferts en capital	0,90	0,90	0,00	100,00	0,04%
	Total Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	19,85	15,98	-3,87	80,52	0,68%		
	2031	Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	Biens et services	0,66	0,66	0,00	99,30	0,03%
			Investissements exécutés par l'Etat	2,74	1,84	-0,90	67,27	0,08%
			Dépenses de personnel	1,29	1,62	0,33	125,78	0,07%
			Transferts courants	9,10	9,10	0,00	100,00	0,39%
	Transferts en capital	55,35	55,35	0,00	100,00	2,34%		
	Total Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	69,15	68,58	-0,57	99,18	2,90%		
2033	Accompagnement à la production: Fin, Rech, Form et App-cons	Biens et services	0,17	0,17	0,00	99,69	0,01%	
		Investissements exécutés par l'Etat	0,10	0,00	-0,10	-	0,00%	
		Dépenses de personnel	0,26	0,22	-0,04	84,11	0,01%	
Transferts courants	8,42	8,42	0,00	100,00	0,36%			
Total Accompagnement à la production: Fin, Rech, Form et App-cons	8,96	8,81	-0,15	98,38	0,37%			
Ministère des Finances et du Budget	2032	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	Biens et services	2,13	2,05	-0,08	96,19	0,09%
			Investissements exécutés par l'Etat	8,20	7,97	-0,23	97,23	0,34%
			Dépenses de personnel	9,88	12,50	2,63	126,57	0,53%
			Transferts courants	5,04	5,04	0,00	100,00	0,21%
			Transferts en capital	26,50	26,50	0,00	100,00	1,12%
	Total Gestion ressources douanières et protection de l'économie	51,75	54,07	2,32	104,48	2,29%		
	2035	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	Biens et services	5,73	5,71	-0,02	99,67	0,24%
			Investissements exécutés par l'Etat	3,06	2,55	-0,51	83,26	0,11%
			Dépenses de personnel	2,62	3,53	0,92	135,07	0,15%
			Transferts courants	17,18	14,98	-2,20	87,20	0,63%
			Transferts en capital	104,72	99,73	-4,99	95,23	4,22%
	Total Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	133,31	126,50	-6,80	94,90	5,36%		
	2036	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	Biens et services	1,80	1,79	0,00	99,87	0,08%
			Investissements exécutés par l'Etat	3,36	3,16	-0,20	93,93	0,13%
			Dépenses de personnel	4,72	5,19	0,47	109,97	0,22%
Transferts courants			0,04	0,04	0,00	100,00	0,00%	
Transferts en capital			0,00	Na	0,00%			
Total Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	9,91	10,18	0,26	102,67	0,43%			
2037	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	Biens et services	1,82	1,82	0,00	99,86	0,08%	
		Investissements exécutés par l'Etat	1,81	1,73	-0,08	95,54	0,07%	
		Dépenses de personnel	6,34	7,01	0,66	110,46	0,30%	
		Transferts courants	0,05	0,05	0,00	100,00	0,00%	
		Transferts en capital	3,72	3,72	0,00	100,00	0,16%	
Total Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	13,75	14,33	0,58	104,22	0,61%			
2038	Gestion du secteur financier	Biens et services	0,62	0,62	0,00	100,00	0,03%	
		Investissements exécutés par l'Etat	0,25	0,25	0,00	100,00	0,01%	
		Dépenses de personnel	0,32	0,31	-0,01	96,10	0,01%	
		Transferts courants	1,33	1,33	0,00	100,00	0,06%	
		Transferts en capital	0,30	0,30	0,00	100,00	0,01%	
Total Gestion du secteur financier	2,82	2,81	-0,01	99,56	0,12%			
Ministère du Pétrole et des Energies	2039	Electrification rurale et Energies renouvelables	Biens et services	0,02	0,02	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	3,39	2,66	-0,73	78,47	0,11%
			Dépenses de personnel			0,00	Na	0,00%
			Transferts courants	2,95	2,95	0,00	100,00	0,12%
			Transferts en capital	10,51	10,51	0,00	100,00	0,45%
	Total Electrification rurale et Energies renouvelables	16,87	16,14	-0,73	95,67	0,68%		
	2040	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combustibles	Biens et services	0,03	0,03	0,00	100,00	0,00%
Investissements exécutés par l'Etat			0,94	0,93	-0,01	99,15	0,04%	
Dépenses de personnel	0,04	0,02	-0,02	53,20	0,00%			
Transferts courants	150,90	150,90	0,00	100,00	6,39%			

Sections	Code Programmes	Libellé Programme	Catégorie dépenses	CP ouverts	Dépenses payées	Ecart	Taux d'exécution RI	Parts (%)
Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises			Transferts en capital			0,00	Na	0,00%
		Total Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combustibles		151,91	151,88	-0,03	99,98	6,43%
	2120	Optimisation du système d'offre d'électricité	Biens et services	0,03	0,03	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,67	0,52	-0,15	77,39	0,02%
			Dépenses de personnel	0,07	0,04	-0,02	63,73	0,00%
			Transferts courants	1,04	1,04	0,00	100,00	0,04%
			Transferts en capital	3,93	3,93	0,00	100,00	0,17%
	Total Optimisation du système d'offre d'électricité	5,73	5,56	-0,18	96,94	0,24%		
	2041	Développement du marché intérieur et de la consommation	Biens et services	0,29	0,29	0,00	99,70	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	3,06	2,42	-0,64	79,00	0,10%
Dépenses de personnel			0,89	1,15	0,26	129,10	0,05%	
Transferts courants			2,95	2,95	0,00	100,00	0,12%	
Transferts en capital			1,22	1,22	0,00	100,00	0,05%	
Total Développement du marché intérieur et de la consommation		8,40	8,02	-0,39	95,41	0,34%		
2042		Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	Biens et services	0,16	0,16	0,00	100,00	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,26	0,19	-0,07	72,84	0,01%
			Dépenses de personnel	0,23	0,25	0,02	110,18	0,01%
			Transferts courants	0,70	0,70	0,00	100,00	0,03%
Total Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	1,34	1,30	-0,05	96,57	0,05%			
2043	Promo et développement Entreprenariat privé et des PME/PMI	Biens et services	0,55	0,55	0,00	100,00	0,02%	
		Investissements exécutés par l'Etat	0,07	0,09	0,01	115,40	0,00%	
		Dépenses de personnel	1,53	1,53	0,00	100,00	0,06%	
		Transferts courants	0,75	0,75	0,00	100,00	0,03%	
		Total Promo et développement Entreprenariat privé et des PME/PMI	2,91	2,92	0,01	100,39	0,12%	
2044	Promotion et valorisation des produits locaux	Investissements exécutés par l'Etat	0,52	0,52	0,00	99,71	0,02%	
		Transferts courants	0,52	0,52	0,00	100,00	0,02%	
		Transferts en capital			0,00	Na	0,00%	
Total Promotion et valorisation des produits locaux	1,05	1,04	0,00	99,86	0,04%			
Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	2045	Aménagement et développement urbain	Biens et services	0,20	0,20	0,00	100,00	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	2,00	1,91	-0,08	95,77	0,08%
			Dépenses de personnel	0,19	0,27	0,08	141,92	0,01%
			Transferts courants	0,30	0,30	0,00	100,00	0,01%
			Transferts en capital	12,59	11,97	-0,63	95,04	0,51%
	Total Aménagement et développement urbain	15,28	14,65	-0,63	95,89	0,62%		
	2046	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	Biens et services	0,28	0,28	0,00	100,00	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,63	1,63	0,00	99,97	0,07%
			Dépenses de personnel	0,18	0,20	0,03	115,37	0,01%
			Transferts courants	9,38	8,48	-0,90	90,41	0,36%
Total Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	12,35	11,48	-0,87	92,93	0,49%			
2047	Cadre de vie	Biens et services	2,76	2,70	-0,06	98,00	0,11%	
		Investissements exécutés par l'Etat	5,46	5,01	-0,45	91,70	0,21%	
		Dépenses de personnel	0,22	0,19	-0,04	83,47	0,01%	
		Transferts courants	45,55	45,55	0,00	100,00	1,93%	
		Transferts en capital	1,10	1,10	0,00	100,00	0,05%	
Total Cadre de vie	55,09	54,54	-0,55	99,01	2,31%			
Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries	2049	compétitivité de l'industrie sénégalaise	Biens et services	0,03	0,03	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,10	1,08	-0,02	98,40	0,05%
			Dépenses de personnel	0,09	0,12	0,03	134,51	0,01%
			Transferts courants	3,49	3,49	0,00	100,00	0,15%
			Transferts en capital	1,97	1,97	0,00	100,00	0,08%
Total compétitivité de l'industrie sénégalaise	6,68	6,70	0,01	100,20	0,28%			
Ministère du Tourisme et des Loisirs	2050	Développement de l'Offre touristique	Biens et services	0,11	0,11	0,00	96,92	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,77	0,74	-0,02	96,97	0,03%
			Dépenses de personnel	0,16	0,20	0,03	119,17	0,01%
			Transferts courants	3,66	3,66	0,00	100,00	0,15%
			Transferts en capital	3,25	2,43	-0,82	74,88	0,10%
	Total Développement de l'Offre touristique	7,95	7,14	-0,81	89,80	0,30%		
	2051	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	Biens et services	0,01	0,01	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat			0,00	Na	0,00%
			Dépenses de personnel	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
			Transferts courants	0,64	0,64	0,00	100,00	0,03%
Total développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	0,65	0,65	0,00	100,00	0,03%			
2052	Développement des infrastructures aéroportuaires	Biens et services	0,06	0,06	0,00	100,00	0,00%	
		Investissements exécutés par l'Etat	2,38	2,16	-0,23	90,51	0,09%	
		Dépenses de personnel	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%	
		Transferts courants	2,93	2,93	0,00	100,00	0,12%	
		Transferts en capital	2,03	2,03	0,00	100,00	0,09%	
Total Développement des infrastructures aéroportuaires	7,40	7,17	-0,23	96,95	0,30%			
Ministère de l'Education Nationale	2053	Education préscolaire	Biens et services	0,17	0,16	-0,02	90,35	0,01%
			Dépenses de personnel	11,55	0,09	-11,46	0,78	0,00%
			Transferts courants	0,14	0,14	0,00	100,00	0,01%
	Total Education préscolaire	11,87	0,39	-11,48	3,26	0,02%		
	2054	Enseignement Élémentaire	Biens et services	49,74	49,51	-0,23	99,54	2,10%
			Investissements exécutés par l'Etat	3,49	3,36	-0,13	96,38	0,14%
Dépenses de personnel			195,05	43,06	-152,00	22,07	1,82%	
Transferts courants			15,42	15,36	-0,05	99,65	0,65%	
Total Enseignement Élémentaire	263,69	111,29	-152,40	42,20	4,71%			
2055	Enseignement Moyen général	Biens et services	3,67	2,75	-0,92	74,97	0,12%	
		Investissements exécutés par l'Etat	1,75	1,46	-0,29	83,48	0,06%	
		Dépenses de personnel	102,23	15,10	-87,13	14,77	0,64%	
Total Enseignement Moyen général	107,66	19,33	-88,33	17,95	0,82%			
2056		Biens et services	1,74	1,73	-0,01	99,66	0,07%	

Sections	Code Programmes	Libellé Programme	Catégorie dépenses	CP ouverts	Dépenses payées	Ecarts	Taux d'exécution RI	Parts (%)
		Enseignement secondaire général	Investissements exécutés par l'Etat	1,46	1,44	-0,02	98,67	0,06%
			Dépenses de personnel	87,19	66,36	-20,83	76,11	2,81%
			Transferts courants	0,59	0,59	0,00	100,00	0,03%
		Total Enseignement secondaire général	90,98	70,12	-20,85	77,08	2,97%	
		2057	Education de base des jeunes et adultes	Biens et services	0,45	0,40	-0,05	89,01
	Investissements exécutés par l'Etat			0,27	0,18	-0,09	68,00	0,01%
	Dépenses de personnel			0,26	0,07	-0,20	25,47	0,00%
	Transferts courants			1,00	1,00	0,00	100,00	0,04%
	Transferts en capital					0,00	Na	0,00%
	Total Education de base des jeunes et adultes	1,97	1,64	-0,33	83,32	0,07%		
Ministère des Sports	2058	Développement des ressources humaines et de la formation	Biens et services	0,16	0,16	0,00	99,36	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,12	0,12	0,00	100,00	0,01%
			Dépenses de personnel	0,06	0,05	-0,01	89,91	0,00%
			Transferts courants	0,07	0,07	0,00	100,00	0,00%
			Total Développement des ressources humaines et de la formation	0,41	0,40	-0,01	98,38	0,02%
	2059	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	Biens et services	13,01	13,00	-0,01	99,93	0,55%
			Investissements exécutés par l'Etat	3,44	2,05	-1,39	59,63	0,09%
			Dépenses de personnel	0,20	0,13	-0,06	67,49	0,01%
			Transferts courants			0,00	Na	0,00%
			Transferts en capital			0,00	Na	0,00%
Total Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	16,65	15,19	-1,46	91,21	0,64%			
Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	2061	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	Biens et services	0,42	0,42	0,00	99,60	0,02%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,56	1,21	-0,35	77,73	0,05%
			Dépenses de personnel	0,53	0,59	0,06	112,26	0,03%
			Transferts courants	5,97	5,96	0,00	99,92	0,25%
			Transferts en capital	1,62	1,62	0,00	100,00	0,07%
	Total Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	10,11	9,82	-0,29	97,13	0,42%		
	2062	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	Biens et services	0,07	0,07	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat			0,00	Na	0,00%
			Dépenses de personnel	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
			Transferts courants	12,36	12,36	0,00	100,00	0,52%
Transferts en capital			2,89	2,89	0,00	100,00	0,12%	
Total Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	15,33	15,33	0,00	100,00	0,65%			
2063	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	Biens et services	0,25	0,25	0,00	100,00	0,01%	
		Investissements exécutés par l'Etat	2,58	2,42	-0,16	93,82	0,10%	
		Dépenses de personnel	0,12	0,13	0,00	101,71	0,01%	
		Transferts courants	1,86	1,86	0,00	100,00	0,08%	
		Transferts en capital	1,48	1,48	0,00	100,00	0,06%	
Total Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	6,29	6,14	-0,16	97,50	0,26%			
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	2064	Santé de base	Biens et services	1,78	1,78	0,00	99,87	0,08%
			Investissements exécutés par l'Etat	2,75	2,59	-0,16	94,19	0,11%
			Dépenses de personnel	13,25	14,55	1,30	109,85	0,62%
			Transferts courants	4,78	4,78	0,00	100,00	0,20%
			Transferts en capital	1,12	1,12	0,00	100,00	0,05%
	Total Santé de base	23,67	24,81	1,14	104,83	1,05%		
	2066	Santé de référence	Biens et services	0,22	0,22	0,00	99,90	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	8,50	7,92	-0,58	93,14	0,34%
			Dépenses de personnel	18,35	23,00	4,65	125,33	0,97%
			Transferts courants	21,55	21,55	0,00	100,00	0,91%
Transferts en capital			3,26	3,26	0,00	100,00	0,14%	
Total Santé de référence	51,87	55,94	4,06	107,84	2,37%			
2067	Protection sociale	Biens et services	0,72	0,72	0,00	99,92	0,03%	
		Investissements exécutés par l'Etat	0,33	0,33	0,00	100,00	0,01%	
		Dépenses de personnel	1,35	1,31	-0,05	96,63	0,06%	
		Transferts courants	0,56	0,56	0,00	100,00	0,02%	
		Transferts en capital	0,22	0,22	0,00	100,00	0,01%	
Total Protection sociale	3,18	3,14	-0,05	98,55	0,13%			
Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	2068	Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	Biens et services	0,03	0,03	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,00	1,00	0,00	100,00	0,04%
			Dépenses de personnel	0,13	0,11	-0,02	84,20	0,00%
	Total Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	1,16	1,14	-0,02	98,25	0,05%		
	2069	Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	Biens et services	0,39	0,39	0,00	100,00	0,02%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,07	0,07	0,00	100,00	0,00%
			Dépenses de personnel	0,12	0,08	-0,04	64,14	0,00%
	Total Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	0,59	0,54	-0,04	92,64	0,02%		
	2070	Promotion socioéconomique des jeunes	Biens et services	0,02	0,02	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,21	0,21	0,00	98,41	0,01%
Transferts courants			2,03	2,03	0,00	100,00	0,09%	
Transferts en capital			9,29	9,29	0,00	100,00	0,39%	
Total Promotion socioéconomique des jeunes	11,56	11,55	0,00	99,97	0,49%			
2103	Développement de l'emploi	Biens et services	0,01	0,01	0,00	100,00	0,00%	
		Investissements exécutés par l'Etat	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%	
		Dépenses de personnel	0,03	0,02	-0,01	57,74	0,00%	
		Transferts courants	0,70	0,70	0,00	100,00	0,03%	
		Transferts en capital			0,00	Na	0,00%	
Total Développement de l'emploi	0,74	0,72	-0,01	98,39	0,03%			
Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	2071	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	Biens et services	1,60	1,60	0,00	99,98	0,07%
			Investissements exécutés par l'Etat	5,86	5,40	-0,46	92,12	0,23%
			Dépenses de personnel	4,44	5,37	0,94	121,16	0,23%
			Transferts courants	10,42	10,42	0,00	100,00	0,44%
			Transferts en capital	2,23	2,23	0,00	100,00	0,09%
	Total Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	24,54	25,02	0,48	101,94	1,06%		
	2072	Conservation de la biodiversité et gestion des AP	Biens et services	0,65	0,65	0,00	100,00	0,03%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,73	0,73	0,00	99,75	0,03%
			Dépenses de personnel	3,88	3,68	-0,20	94,79	0,16%
			Transferts courants	0,33	0,33	0,00	100,00	0,01%
Transferts en capital					0,00	Na	0,00%	

Sections	Code Programmes	Libellé Programme	Catégorie dépenses	CP ouverts	Dépenses payées	Ecart	Taux d'exécution RI	Parts (%)
Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	2073	Total Conservation de la biodiversité et gestion des AP		5,59	5,39	-0,20	96,35	0,23%
		Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	Biens et services	0,39	0,39	0,00	99,73	0,02%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,64	0,55	-0,09	85,69	0,02%
			Dépenses de personnel	0,28	0,33	0,05	117,90	0,01%
			Transferts courants			0,00	Na	0,00%
	Total Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	1,31	1,27	-0,04	96,75	0,05%		
	2098	Famille et genre	Biens et services	0,43	0,43	0,00	99,98	0,02%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,45	1,32	-0,12	91,37	0,06%
			Dépenses de personnel	0,16	0,21	0,05	129,03	0,01%
			Transferts courants	1,75	1,75	0,00	100,00	0,07%
	Total Famille et genre	3,79	3,72	-0,08	97,95	0,16%		
	2101	Enfance	Biens et services	0,24	0,24	0,00	99,98	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,15	0,64	-0,51	55,31	0,03%
			Dépenses de personnel	0,11	0,05	-0,06	43,14	0,00%
			Transferts courants	2,49	2,49	0,00	100,00	0,11%
Transferts en capital			0,00	Na	0,00%			
Total Enfance	3,99	3,41	-0,58	85,48	0,14%			
2110	Autonomie Economique des femmes	Biens et services	0,13	0,13	0,00	100,00	0,01%	
		Investissements exécutés par l'Etat	0,86	0,69	-0,18	79,46	0,03%	
		Dépenses de personnel	0,17	0,22	0,05	130,01	0,01%	
		Transferts courants	0,80	0,80	0,00	100,00	0,03%	
Transferts en capital			0,00	Na	0,00%			
Total Autonomie Economique des femmes	1,96	1,83	-0,13	93,50	0,08%			
Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	2077	Développement des offres de formation professionnelle et tec		6,25	6,23	-0,02	99,61	0,26%
			Biens et services	4,74	4,17	-0,57	87,94	0,18%
			Investissements exécutés par l'Etat	17,32	24,32	7,00	140,45	1,03%
			Dépenses de personnel	0,96	0,96	0,00	100,00	0,04%
			Transferts courants	14,41	14,41	0,00	100,00	0,61%
	Transferts en capital			0,00	Na	0,00%		
	Total Développement des offres de formation professionnelle et tec	43,69	50,09	6,41	114,67	2,12%		
	2078	Développement de l'apprentissage	Biens et services	0,03	0,03	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,92	0,83	-0,09	90,24	0,04%
			Dépenses de personnel	0,10	0,05	-0,05	50,55	0,00%
			Transferts courants	0,41	0,41	0,00	100,00	0,02%
			Transferts en capital	0,15	0,15	0,00	100,00	0,01%
	Total Développement de l'apprentissage	1,60	1,46	-0,14	91,34	0,06%		
	2103	Développement de l'emploi	Biens et services	0,04	0,04	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,12	0,12	0,00	100,00	0,01%
Dépenses de personnel			0,02	0,02	0,00	102,07	0,00%	
Transferts courants			7,50	7,50	0,00	100,00	0,32%	
Transferts en capital			1,20	1,20	0,00	100,00	0,05%	
Total Développement de l'emploi	8,88	8,88	0,00	100,00	0,38%			
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	2022	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé		0,61	0,61	0,00	100,00	0,03%
			Biens et services	0,19	0,19	0,00	100,00	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,23	0,24	0,01	105,76	0,01%
			Dépenses de personnel	0,15	0,15	0,00	100,00	0,01%
			Transferts courants	4,61	4,61	0,00	100,00	0,20%
	Transferts en capital			0,00	Na	0,00%		
	Total Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	5,78	5,80	0,01	100,23	0,25%		
	2034	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	Biens et services	1,28	1,28	0,00	99,91	0,05%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,39	0,35	-0,05	88,03	0,01%
			Dépenses de personnel	0,48	0,67	0,20	141,17	0,03%
Transferts courants			8,72	8,72	0,00	100,00	0,37%	
Transferts en capital			6,00	6,00	0,00	100,00	0,25%	
Total Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	16,87	17,02	0,15	100,88	0,72%			
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	2079	Productions animales		0,15	0,15	0,00	100,00	0,01%
			Biens et services	2,71	2,54	-0,17	93,67	0,11%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,25	0,18	-0,06	74,73	0,01%
			Dépenses de personnel	1,27	1,27	0,00	100,00	0,05%
			Transferts courants	1,51	1,51	0,00	100,00	0,06%
	Transferts en capital			0,00	Na	0,00%		
	Total Productions animales	5,89	5,65	-0,23	96,02	0,24%		
	2080	Santé animale et Santé publique vétérinaire	Biens et services	0,23	0,23	0,00	100,00	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat			0,00	Na	0,00%
			Dépenses de personnel	0,14	0,14	0,00	99,53	0,01%
Transferts courants			0,06	0,06	0,00	100,00	0,00%	
Transferts en capital	1,43	1,43	0,00	100,00	0,06%			
Total Santé animale et Santé publique vétérinaire	1,85	1,85	0,00	99,96	0,08%			
2081	Mise en marché des produits animaux	Biens et services	0,01	0,01	0,00	100,00	0,00%	
		Investissements exécutés par l'Etat	0,12	0,12	0,00	99,71	0,01%	
		Dépenses de personnel	0,06	0,05	-0,01	86,75	0,00%	
Total Mise en marché des produits animaux	0,19	0,18	-0,01	95,49	0,01%			
Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	2062	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication		0,01	0,01	0,00	100,00	0,00%
			Biens et services			0,00	Na	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,03	0,06	0,02	171,31	0,00%
			Dépenses de personnel	0,35	0,35	0,00	100,00	0,01%
			Transferts courants			0,00	Na	0,00%
	Transferts en capital			0,00	Na	0,00%		
	Total Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	0,39	0,42	0,02	106,29	0,02%		
	2083	Economie numérique	Biens et services	0,06	0,05	-0,01	88,46	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,01	1,00	-0,01	98,88	0,04%
			Dépenses de personnel	0,19	0,22	0,03	118,42	0,01%
Transferts courants			4,55	4,55	0,00	100,00	0,19%	
Transferts en capital	3,19	3,19	0,00	100,00	0,14%			
Total Economie numérique	9,00	9,02	0,02	100,18	0,38%			
2084	Secteur postal	Biens et services	0,02	0,02	0,00	100,00	0,00%	
		Investissements exécutés par l'Etat	0,26	0,20	-0,06	76,72	0,01%	
		Dépenses de personnel	0,03	0,01	-0,02	38,62	0,00%	
		Transferts courants	6,01	6,01	0,00	100,00	0,25%	
Total Secteur postal	6,32	6,24	-0,08	98,72	0,26%			
Ministère de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire	2102	Promotion de la microfinance		0,06	0,06	0,00	100,00	0,00%
			Biens et services	0,66	0,66	0,00	100,00	0,03%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,02	0,02	0,00	91,49	0,00%
			Dépenses de personnel	2,56	2,56	0,00	100,00	0,11%

Sections	Code Programmes	Libellé Programme	Catégorie dépenses	CP ouverts	Dépenses payées	Ecart	Taux d'exécution RI	Parts (%)
Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	2118	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	Transferts en capital	0,79	0,79	0,00	100,00	0,03%
			Total Promotion de la microfinance	4,09	4,09	0,00	99,95	0,17%
			Biens et services	0,20	0,20	0,00	100,00	0,01%
			Dépenses de personnel	0,06	0,07	0,01	117,39	0,00%
			Transferts courants	0,80	0,80	0,00	100,00	0,03%
	Total Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	1,06	1,07	0,01	100,96	0,05%		
	2085	Cohérence territoriale	Biens et services	0,03	0,03	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat			0,00	Na	0,00%
			Dépenses de personnel	0,06	0,06	0,01	115,74	0,00%
			Transferts courants	2,02	2,02	0,00	100,00	0,09%
			Transferts en capital	6,42	3,56	-2,86	55,42	0,15%
	Total Cohérence territoriale	8,52	5,67	-2,85	66,53	0,24%		
	2086	Gouvernance territoriale	Biens et services	0,36	0,36	0,00	99,40	0,02%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,58	0,10	-0,48	17,40	0,00%
			Dépenses de personnel	0,50	0,54	0,04	107,48	0,02%
Transferts courants			1,40	1,40	0,00	100,00	0,06%	
Transferts en capital					0,00	Na	0,00%	
Total Gouvernance territoriale	2,85	2,40	-0,45	84,38	0,10%			
2087	Financement du développement territorial	Biens et services	0,07	0,07	0,00	100,00	0,00%	
		Investissements exécutés par l'Etat			0,00	Na	0,00%	
		Dépenses de personnel	0,04	0,05	0,01	120,70	0,00%	
		Transferts courants	33,73	33,73	0,00	100,00	1,43%	
		Transferts en capital	64,68	62,84	-1,83	97,17	2,66%	
Total Financement du développement territorial	98,51	96,68	-1,82	98,15	4,09%			
Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	2088	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	Biens et services	0,07	0,07	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,95	0,84	-1,11	42,85	0,04%
			Dépenses de personnel	0,15	0,14	-0,01	90,82	0,01%
			Transferts courants	2,17	2,17	0,00	100,00	0,09%
			Transferts en capital	0,18	0,18	0,00	100,00	0,01%
	Total Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	4,51	3,38	-1,13	74,99	0,14%		
	2089	Programme d'Accès à l'Eau Potable	Biens et services	0,21	0,21	0,00	100,00	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	4,15	2,54	-1,62	61,07	0,11%
			Dépenses de personnel	0,22	0,26	0,04	116,35	0,01%
			Transferts courants	1,70	1,70	0,00	100,00	0,07%
			Transferts en capital	12,04	12,04	0,00	100,00	0,51%
	Total Programme d'Accès à l'Eau Potable	18,32	16,74	-1,58	91,38	0,71%		
	2090	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales	Biens et services	0,16	0,16	0,00	99,96	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	11,99	10,55	-1,44	88,02	0,45%
			Dépenses de personnel	0,28	0,26	-0,01	94,88	0,01%
Transferts en capital			13,74	12,15	-1,59	88,45	0,51%	
Total Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales			26,17	23,13	-3,04	88,39	0,98%	
Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	2121	Développement de l'artisanat	Biens et services	0,04	0,04	0,00	90,88	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,63	0,53	-0,10	84,00	0,02%
			Dépenses de personnel	0,16	0,23	0,06	139,45	0,01%
			Transferts courants	1,75	1,75	0,00	100,00	0,07%
			Transferts en capital	3,00	3,00	0,00	100,00	0,13%
	Total Développement de l'artisanat	5,59	5,55	-0,04	99,27	0,23%		
	2122	Transformation Encadrement Economie informelle	Biens et services	0,02	0,02	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,30	0,27	-0,02	91,72	0,01%
			Dépenses de personnel		0,01	0,01	Na	0,00%
			Total Transformation Encadrement Economie informelle	0,32	0,30	-0,02	94,35	0,01%
Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	2051	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	Biens et services	0,00	0,00	0,00	-	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat			0,00	Na	0,00%
			Dépenses de personnel	0,01	0,02	0,01	258,14	0,00%
			Transferts courants	0,10	0,10	0,00	100,00	0,00%
			Transferts en capital	0,20	0,20	0,00	100,00	0,01%
	Total développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	0,31	0,32	0,01	103,94	0,01%		
	2052	Développement des infrastructures aéroportuaires	Biens et services	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,05	0,05	0,00	100,00	0,00%
			Dépenses de personnel	0,02	0,00	-0,02		0,00%
			Transferts courants	0,48	0,48	0,00	100,00	0,02%
Transferts en capital					0,00	Na	0,00%	
Total Développement des infrastructures aéroportuaires	0,54	0,53	-0,02	97,01	0,02%			
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	2091	Education supérieure	Biens et services	0,17	0,17	0,00	100,00	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	9,77	9,13	-0,64	93,41	0,39%
			Dépenses de personnel	0,11	0,20	0,09	179,82	0,01%
			Transferts courants	90,63	90,63	0,00	100,00	3,84%
			Transferts en capital	47,80	47,25	-0,55	98,85	2,00%
	Total Education supérieure	148,48	147,38	-1,11	99,26	6,24%		
	2092	Oeuvres sociales universitaires	Biens et services	0,13	0,13	0,00	100,00	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	4,17	3,25	-0,92	77,90	0,14%
			Dépenses de personnel	0,05	0,00	-0,05	-	0,00%
			Transferts courants	109,55	109,50	-0,05	99,95	4,64%
Transferts en capital			13,00	13,00	0,00	100,00	0,55%	
Total Oeuvres sociales universitaires	126,90	125,88	-1,02	99,19	5,33%			
Ministère des Mines et de la Géologie	2115	Mines	Biens et services	0,22	0,22	0,00	100,00	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,10	0,10	0,00	100,00	0,00%
			Dépenses de personnel	0,13	0,20	0,07	151,59	0,01%
			Transferts courants	0,35	0,35	0,00	100,00	0,01%
			Transferts en capital	3,00	2,00	-1,00	66,67	0,08%
	Total Mines	3,80	2,87	-0,93	75,50	0,12%		
	2116	Géologie	Biens et services	0,03	0,03	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,35	0,33	-0,02	94,22	0,01%
			Dépenses de personnel	0,04	0,04	0,00	94,18	0,00%
			Transferts courants	1,11	1,11	0,00	100,00	0,05%
Transferts en capital					0,00	Na	0,00%	
Total Géologie	1,52	1,50	-0,02	98,52	0,06%			
Ministère du Développement Communautaire, de	2105	DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	Biens et services	0,16	0,16	0,00	99,95	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat			0,00	Na	0,00%
			Dépenses de personnel	0,24	0,29	0,05	120,46	0,01%

Sections	Code Programmes	Libellé Programme	Catégorie dépenses	CP ouverts	Dépenses payées	Ecart	Taux d'exécution RI	Parts (%)	
la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale		ET EQUITE TERRITORIALE	Transferts en capital	49,85	49,85	0,00	100,00	2,11%	
		Total DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE		50,25	50,30	0,05	100,10	2,13%	
	2108	EQUITE SOCIALE	Biens et services		0,02	0,02	0,00	100,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat				0,00	Na	0,00%
			Dépenses de personnel		0,03	0,02	-0,01	50,95	0,00%
			Transferts courants		25,40	25,40	0,00	100,00	1,08%
			Transferts en capital		35,50	35,50	0,00	100,00	1,50%
			Total EQUITE SOCIALE		60,95	60,94	-0,01	99,98	2,58%
	Total				2639,61	2361,43	-278,17	89,46	100,00%

Annexe n°4 : Modifications règlementaires des crédits relatifs aux dépenses courantes par nature, par dotation et programme en 2022

Libellé Section	Libellé programme	Dotation des charges non réparties		Dotation des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Diminution	Part augmentation	Parts diminution
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution				
Dépenses de personnel													
Présidence de la République	Présidence de la République			0,02	0,00					0,02	0,00	0,01%	0,00%
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale					0,05	-0,05			0,05	-0,05	0,02%	0,02%
Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique					0,00	0,00			0,00	0,00	0,00%	0,00%
Ministère du Tourisme et des Loisirs	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer					0,00	-0,01			0,00	-0,01	0,00%	0,00%
Ministère du Tourisme et des Loisirs	Développement de l'Offre touristique					0,02	0,00			0,02	0,00	0,01%	0,00%
Ministère du Tourisme et des Loisirs	Développement des infrastructures aéroportuaires					0,00	-0,02			0,00	-0,02	0,00%	0,01%
Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive					0,00	-0,02			0,00	-0,02	0,00%	0,01%
Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication					0,00	-0,03			0,00	-0,03	0,00%	0,01%
Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Développement de l'emploi					0,03	0,00			0,03	0,00	0,01%	0,00%
Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi					0,00	-0,03			0,00	-0,03	0,00%	0,01%
Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	0,00	-0,02							0,00	-0,02	0,00%	0,01%
Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication					0,03	0,00			0,03	0,00	0,01%	0,00%
Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer					0,01	0,00			0,01	0,00	0,00%	0,00%
Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	Développement des infrastructures aéroportuaires					0,02	0,00			0,02	0,00	0,01%	0,00%
Total Dépenses de personnel		0,00	-0,02	0,02	0,00	0,16	-0,16			0,18	-0,18	0,08%	0,07%
Biens et services													
Présidence de la République	Présidence de la République			0,56	-2,75					0,56	-2,75	0,24%	1,16%
Primature	Primature			0,42	-0,12					0,42	-0,12	0,18%	0,05%
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale					2,28	-0,07			2,28	-0,07	0,97%	0,03%
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,32	-0,29	0,32	-0,29	0,14%	0,12%
Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national					0,62	-0,18			0,62	-0,18	0,26%	0,07%
Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative							0,25	0,00	0,25	0,00	0,11%	0,00%
Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre					1,20	-3,54			1,20	-3,54	0,51%	1,49%
Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale					0,48	-0,03			0,48	-0,03	0,21%	0,01%
Ministère de l'Intérieur	Gouvernance électorale					0,40	-1,12			0,40	-1,12	0,17%	0,47%
Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,21	-0,11	0,21	-0,11	0,09%	0,04%
Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile					0,08	0,00			0,08	0,00	0,03%	0,00%
Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique					4,10	-0,08			4,10	-0,08	1,75%	0,03%
Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire					0,20	-0,10			0,20	-0,10	0,08%	0,04%
Ministère de la Justice	Bonne gouvernance et Droits humains					0,45	-0,45			0,45	-0,45	0,19%	0,19%
Ministère de la Justice	Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant					0,07	-0,07			0,07	-0,07	0,03%	0,03%
Ministère de la Justice	Justice judiciaire					1,95	-0,74			1,95	-0,74	0,83%	0,31%
Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,02	-0,02	0,02	-0,02	0,01%	0,01%
Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,01	-0,01	0,01	-0,01	0,00%	0,00%
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,04	-0,02	0,04	-0,02	0,01%	0,01%
Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,03	0,00	0,03	0,00	0,01%	0,00%
Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution					1,72	-0,30			1,72	-0,30	0,73%	0,13%
Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics					0,23	-0,23			0,23	-0,23	0,10%	0,10%
Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier					0,10	-0,01			0,10	-0,01	0,04%	0,00%
Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier					0,06	0,00			0,06	0,00	0,03%	0,00%
Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie					0,31	-0,02			0,31	-0,02	0,13%	0,01%
Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB							0,95	-0,73	0,95	-0,73	0,40%	0,31%
Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain					0,00	0,00			0,00	0,00	0,00%	0,00%
Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie					0,18	-0,19			0,18	-0,19	0,08%	0,08%
Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,32	-0,01	0,32	-0,01	0,14%	0,00%
Ministère du Tourisme et des Loisirs	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer					0,00	0,00			0,00	0,00	0,00%	0,00%
Ministère du Tourisme et des Loisirs	Développement de l'Offre touristique					0,01	0,00			0,01	0,00	0,00%	0,00%
Ministère du Tourisme et des Loisirs	Développement des infrastructures aéroportuaires					0,00	0,00			0,00	0,00	0,00%	0,00%
Ministère du Tourisme et des Loisirs	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,03	-0,06	0,03	-0,06	0,01%	0,02%
Ministère de l'Éducation Nationale	Enseignement Élémentaire					1,96	-0,04			1,96	-0,04	0,84%	0,02%
Ministère de l'Éducation Nationale	Enseignement Moyen général					0,00	-0,01			0,00	-0,01	0,00%	0,01%
Ministère de l'Éducation Nationale	Enseignement secondaire général					0,01	0,00			0,01	0,00	0,01%	0,00%
Ministère de l'Éducation Nationale	Pilotage ministériel, gestion et coordination admi							0,00	-0,03	0,00	-0,03	0,00%	0,01%

Libellé Section	Libellé programme	Dotation des charges non réparties		Dotation des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Diminution	Part augmentation	Parts diminution
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution				
Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive					3,56	-0,02			3,56	-0,02	1,52%	0,01%
Ministère des Sports	Développement des ressources humaines et de la formation					0,02	-0,02			0,02	-0,02	0,01%	0,01%
Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,02	-0,02	0,02	-0,02	0,01%	0,01%
Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication					0,00	-0,01			0,00	-0,01	0,00%	0,00%
Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,20	-0,04	0,20	-0,04	0,09%	0,02%
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,14	-0,14	0,14	-0,14	0,06%	0,06%
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base					0,01	0,00			0,01	0,00	0,00%	0,00%
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence					0,01	-0,01			0,01	-0,01	0,01%	0,01%
Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Développement de l'emploi					0,01	0,00			0,01	0,00	0,00%	0,00%
Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Conservation de la biodiversité et gestion des AP					0,00	0,00			0,00	0,00	0,00%	0,00%
Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC					0,01	-0,01			0,01	-0,01	0,00%	0,00%
Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,01	-0,01	0,01	-0,01	0,01%	0,01%
Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,06	-0,03	0,06	-0,03	0,02%	0,01%
Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi					0,00	-0,01			0,00	-0,01	0,00%	0,00%
Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,00	-0,10	0,00	-0,10	0,00%	0,04%
Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	5,19	-37,47							5,19	-37,47	2,22%	15,82%
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé					0,08	-0,08			0,08	-0,08	0,03%	0,03%
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois					0,19	-0,19			0,19	-0,19	0,08%	0,08%
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00%
Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication					0,01	0,00			0,01	0,00	0,00%	0,00%
Ministère de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,02	-0,01	0,02	-0,01	0,01%	0,01%
Ministère de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)					0,00	-0,01			0,00	-0,01	0,00%	0,00%
Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,05	-0,04	0,05	-0,04	0,02%	0,02%
Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	Transformation Encadrement Economie informelle					0,00	-0,03			0,00	-0,03	0,00%	0,01%
Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer					0,00	0,00			0,00	0,00	0,00%	0,00%
Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	Développement des infrastructures aéroportuaires					0,00	0,00			0,00	0,00	0,00%	0,00%
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure					0,00	-0,01			0,00	-0,01	0,00%	0,00%
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Pilotage, Gestion et Coordination administrative							0,11	0,00	0,11	0,00	0,05%	0,00%
Ministère des Mines et de la Géologie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,01	-0,01	0,01	-0,01	0,01%	0,00%
Total Biens et services		5,19	-37,47	0,98	-2,87	20,31	-7,58	2,79	-1,67	29,27	-49,59	12,50%	20,93%
Transferts courants												0,00%	0,00%
Présidence de la République	Présidence de la République			7,69	-0,10					7,69	-0,10	3,29%	0,04%
Conseil Constitutionnel	Conseil Constitutionnel			0,05	0,00					0,05	0,00	0,02%	0,00%
Cour Suprême	Cour Suprême			0,05	0,00					0,05	0,00	0,02%	0,00%
Cour des Comptes	Cour des Comptes			0,83	0,00					0,83	0,00	0,36%	0,00%
Primature	Primature			0,81	0,00					0,81	0,00	0,34%	0,00%
Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Exterieur	Coopération bilatérale et multilatérale					0,40	0,00			0,40	0,00	0,17%	0,00%
Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Exterieur	Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE					0,10	0,00			0,10	0,00	0,04%	0,00%
Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Exterieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							1,23	0,00	1,23	0,00	0,53%	0,00%
Ministère de l'Intérieur	Gouvernance électorale					1,91	0,00			1,91	0,00	0,82%	0,00%
Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique					3,52	0,00			3,52	0,00	1,50%	0,00%
Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,20	0,00	0,20	0,00	0,09%	0,00%
Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	Fonction publique					0,24	0,00			0,24	0,00	0,10%	0,00%
Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,10	0,00	0,10	0,00	0,04%	0,00%
Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Gouvernance du marché du travail					0,40	-0,40			0,40	-0,40	0,17%	0,17%
Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,10	0,00	0,10	0,00	0,04%	0,00%
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Economie Maritime					0,35	0,00			0,35	0,00	0,15%	0,00%

Libellé Section	Libellé programme	Dotation des charges non réparties		Dotation des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Diminution	Part augmentation	Parts diminution
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution				
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport					0,85	0,00			0,85	0,00	0,36%	0,00%
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières					0,05	0,00			0,05	0,00	0,02%	0,00%
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire					1,12	0,00			1,12	0,00	0,48%	0,00%
Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Accompagnement à la production: Fin, Rech, Form et App-cons					0,50	0,00			0,50	0,00	0,21%	0,00%
Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,10	0,00	0,10	0,00	0,04%	0,00%
Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural					0,25	0,00			0,25	0,00	0,11%	0,00%
Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution					21,04	0,00			21,04	0,00	8,99%	0,00%
Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB							0,51	0,00	0,51	0,00	0,22%	0,00%
Ministère du Pétrole et des Energies	Electrification rurale et Energies renouvelables					0,15	0,00			0,15	0,00	0,06%	0,00%
Ministère du Pétrole et des Energies	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,24	0,00	0,24	0,00	0,10%	0,00%
Ministère du Pétrole et des Energies	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combustibles					0,05	49,99			0,05	49,99	0,02%	21,10%
Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation					0,24	0,00			0,24	0,00	0,10%	0,00%
Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,50	0,00	0,50	0,00	0,21%	0,00%
Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Promo et développement Entrepreneurat privé et des PME/PMI					0,05	0,00			0,05	0,00	0,02%	0,00%
Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in					0,10	0,00			0,10	0,00	0,04%	0,00%
Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie					5,55	0,00			5,55	0,00	2,37%	0,00%
Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub					0,25	0,00			0,25	0,00	0,11%	0,00%
Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries	compétitivité de l'industrie sénégalaise					0,60	0,00			0,60	0,00	0,26%	0,00%
Ministère du Tourisme et des Loisirs	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer					0,00	-0,10			0,00	-0,10	0,00%	0,04%
Ministère du Tourisme et des Loisirs	Développement de l'Offre touristique					0,45	0,00			0,45	0,00	0,19%	0,00%
Ministère du Tourisme et des Loisirs	Développement des infrastructures aéroportuaires					0,00	-0,48			0,00	-0,48	0,00%	0,20%
Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Elémentaire					0,05	0,00			0,05	0,00	0,02%	0,00%
Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Moyen général					0,02	0,00			0,02	0,00	0,01%	0,00%
Ministère de l'Education Nationale	Enseignement secondaire général					0,00	0,00			0,00	0,00	0,00%	0,00%
Ministère de l'Education Nationale	Pilotage ministériel, gestion et coordination admi							0,13	-0,05	0,13	-0,05	0,05%	0,02%
Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							12,73	0,00	12,73	0,00	5,44%	0,00%
Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication					2,01	-0,60			2,01	-0,60	0,86%	0,25%
Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives					0,41	0,00			0,41	0,00	0,17%	0,00%
Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel					0,36	0,00			0,36	0,00	0,15%	0,00%
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,87	-0,16	0,87	-0,16	0,37%	0,07%
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence					1,95	0,00			1,95	0,00	0,83%	0,00%
Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Développement de l'emploi					2,50	0,00			2,50	0,00	1,07%	0,00%
Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,83	0,00	0,83	0,00	0,35%	0,00%
Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Promotion socioéconomique des jeunes					0,00	-0,15			0,00	-0,15	0,00%	0,06%
Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Enfance					0,04	0,00			0,04	0,00	0,02%	0,00%
Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Famille et genre					0,28	0,00			0,28	0,00	0,12%	0,00%
Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi					0,00	-2,50			0,00	-2,50	0,00%	1,06%
Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec					0,09	0,00			0,09	0,00	0,04%	0,00%
Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	106,41	-130,71							106,41	-130,71	45,46%	55,17%
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois					0,91	-0,06			0,91	-0,06	0,39%	0,03%
Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication					0,60	0,00			0,60	0,00	0,26%	0,00%
Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Economie numérique					1,88	-1,88			1,88	-1,88	0,80%	0,79%

Libellé Section	Libellé programme	Dotation des charges non réparties		Dotation des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Diminution	Part augmentation	Parts diminution
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution				
Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,10	0,00	0,10	0,00	0,04%	0,00%
Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Secteur postal					2,91	0,00			2,91	0,00	1,24%	0,00%
Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Cohérence territoriale					0,30	0,00			0,30	0,00	0,13%	0,00%
Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,06	0,00	0,06	0,00	0,03%	0,00%
Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau					0,10	0,00			0,10	0,00	0,04%	0,00%
Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	Développement de l'artisanat					0,18	0,00			0,18	0,00	0,07%	0,00%
Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer					0,10	0,00			0,10	0,00	0,04%	0,00%
Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	Développement des infrastructures aéroportuaires					0,48	0,00			0,48	0,00	0,20%	0,00%
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure					2,93	0,00			2,93	0,00	1,25%	0,00%
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	OEuvres sociales universitaires					13,25	0,00			13,25	0,00	5,66%	0,00%
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Pilotage, Gestion et Coordination administrative							0,16	0,00	0,16	0,00	0,07%	0,00%
Ministère des Mines et de la Géologie	Géologie					0,20	0,00			0,20	0,00	0,09%	0,00%
Ministère des Mines et de la Géologie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,10	0,00	0,10	0,00	0,04%	0,00%
Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE							0,25	0,00	0,25	0,00	0,11%	0,00%
Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	EQUITE SOCIALE					0,90	0,00			0,90	0,00	0,38%	0,00%
Total Transferts courants		106,41	-130,71	9,44	-0,10	70,60	-56,16	18,21	-0,21	204,65	-187,18	87,42%	79,00%
Total général		111,60	-168,20	10,43	-2,97	91,06	-63,90	20,99	-1,88	234,09	-236,94	100,00%	100,00%

Annexe n°5 : Répartition des dépassements de crédits par programme/dotation en 2022

Code section	Libellés Section	Libellés Programme/Dotation	Crédits ouverts	Dépenses payées	Taux d'exécution (%)	Dépassements	Parts (%)
Dotations			407,88	479,61	117,58	71,72	15,70%
Dotation des charges financières de la dette			350,85	381,47	108,73	30,62	6,70%
10	Dettes Publiques	Dotations Intérêts de la Dette publique	350,85	381,47	108,73	30,62	6,70%
Dotation des institutions constitutionnelles			16,65	24,98	149,98	8,32	1,82%
21	Présidence de la République	Présidence de la République	11,71	19,42	165,82	7,71	1,69%
27	Cour Suprême	Cour Suprême	1,05	1,26	120,17	0,21	0,05%
30	Primature	Secrétariat général du Gouvernement	3,89	4,29	110,33	0,40	0,09%
Dotation des charges non réparties			40,38	73,16	181,17	32,78	7,18%
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	40,38	73,16	181,17	32,78	7,18%
Programmes			530,35	915,39	172,60	385,05	84,30%
Programmes métier			341,89	397,40	116,24	55,51	12,15%
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale	23,93	24,10	100,70	0,17	0,04%
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	0,17	0,18	108,53	0,01	0,00%
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national	87,28	97,64	111,88	10,37	2,27%
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre	47,27	63,55	134,45	16,28	3,56%
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale	5,58	6,37	114,17	0,79	0,17%
33	Ministère de l'Intérieur	Gouvernance électorale	0,17	0,21	120,98	0,04	0,01%
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile	21,83	25,52	116,91	3,69	0,81%
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique	46,61	47,75	102,44	1,14	0,25%
34	Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire	8,89	10,21	114,94	1,33	0,29%
34	Ministère de la Justice	Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant	1,32	1,34	101,91	0,03	0,01%
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire	12,82	13,58	105,98	0,77	0,17%
35	Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	Fonction publique	0,86	1,05	121,76	0,19	0,04%
35	Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	Renouveau du service public	0,10	0,12	117,38	0,02	0,00%
40	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Economie Maritime	0,02	0,03	138,19	0,01	0,00%
40	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture	0,90	1,30	143,72	0,39	0,09%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport	0,21	0,22	106,23	0,01	0,00%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	0,12	0,15	120,61	0,03	0,01%
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Augmentation de la product et valorisation des pds agricoles	1,29	1,62	125,78	0,33	0,07%
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Sécurisation de la base product et dév des infrast rural	0,06	0,07	119,57	0,01	0,00%
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	2,62	3,53	135,07	0,92	0,20%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	4,72	5,19	109,97	0,47	0,10%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	6,34	7,01	110,46	0,66	0,15%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	9,88	12,50	126,57	2,63	0,57%
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation	0,89	1,15	129,10	0,26	0,06%
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Promo et développement Entreprenariat privé et des PME/PMI	0,07	0,09	115,40	0,01	0,00%
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	0,23	0,25	110,18	0,02	0,01%
46	Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	Aménagement et développement urbain	0,19	0,27	141,92	0,08	0,02%
46	Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	0,18	0,20	115,37	0,03	0,01%
47	Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries	compétitivité de l'industrie sénégalaise	0,09	0,12	134,51	0,03	0,01%
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	Développement de l'Offre touristique	0,16	0,20	119,17	0,03	0,01%
53	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	0,53	0,59	112,26	0,06	0,01%
53	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	0,12	0,13	101,71	0,00	0,00%

Code section	Libellés Section	Libellés Programme/Dotation	Crédits ouverts	Dépenses payées	Taux d'exécution (%)	Dépassements	Parts (%)
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base	13,25	14,55	109,85	1,30	0,29%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence	18,35	23,00	125,33	4,65	1,02%
56	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	4,44	5,37	121,16	0,94	0,21%
56	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	0,28	0,33	117,90	0,05	0,01%
58	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Autonomie Economique des femmes	0,17	0,22	130,01	0,05	0,01%
58	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Famille et genre	0,16	0,21	129,03	0,05	0,01%
59	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi	0,02	0,02	102,07	0,00	0,00%
59	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec	17,32	24,32	140,45	7,00	1,53%
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	0,23	0,24	105,76	0,01	0,00%
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	0,48	0,67	141,17	0,20	0,04%
63	Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	0,03	0,06	171,31	0,02	0,01%
63	Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Economie numérique	0,19	0,22	118,42	0,03	0,01%
64	Ministère de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	0,06	0,07	117,39	0,01	0,00%
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Cohérence territoriale	0,06	0,06	115,74	0,01	0,00%
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Financement du développement territorial	0,04	0,05	120,70	0,01	0,00%
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Gouvernance territoriale	0,50	0,54	107,48	0,04	0,01%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Accès à l'Eau Potable	0,22	0,26	116,35	0,04	0,01%
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	Développement de l'artisanat	0,16	0,23	139,45	0,06	0,01%
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	Transformation Encadrement Economie informelle	0,00	0,01	#DIV/0!	0,01	0,00%
73	Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	0,01	0,02	258,14	0,01	0,00%
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure	0,11	0,20	179,82	0,09	0,02%
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Mines	0,13	0,20	151,59	0,07	0,02%
84	Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	0,24	0,29	120,46	0,05	0,01%
Programme support			188,45	517,99	274,86	329,54	72,15%
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Extérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,27	10,83	854,66	9,56	2,09%
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,57	3,27	209,02	1,71	0,37%
35	Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,71	0,80	111,74	0,08	0,02%
37	Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,44	1,09	246,55	0,65	0,14%
40	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,29	0,53	182,16	0,24	0,05%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,45	0,56	125,31	0,11	0,02%
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,54	1,26	234,36	0,72	0,16%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,40	0,57	144,03	0,18	0,04%
47	Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,24	0,30	124,52	0,06	0,01%
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,46	0,50	107,44	0,03	0,01%
50	Ministère de l'Education Nationale	Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative	152,92	466,47	305,04	313,55	68,64%

Code section	Libellés Section	Libellés Programme/Dotation	Crédits ouverts	Dépenses payées	Taux d'exécution (%)	Dépassements	Parts (%)
52	Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,05	1,08	102,95	0,03	0,01%
53	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,46	0,49	105,93	0,03	0,01%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	21,55	22,47	104,27	0,92	0,20%
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,13	1,32	116,18	0,18	0,04%
56	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,44	0,49	112,58	0,06	0,01%
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative	0,29	0,48	164,76	0,19	0,04%
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,88	2,53	134,53	0,65	0,14%
63	Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,30	0,47	154,31	0,16	0,04%
64	Ministère de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,26	0,33	126,20	0,07	0,01%
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,49	0,61	124,62	0,12	0,03%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,49	0,56	113,70	0,07	0,01%
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,12	0,17	138,56	0,05	0,01%
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,27	0,37	138,93	0,10	0,02%
84	Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	0,44	0,45	103,54	0,02	0,00%
Total général			938,23	1395,00	148,68	456,77	100,00%

Annexe n°6 : Répartition des crédits non consommés sur dépenses ordinaire par programme et dotation

Code section	Libellés Sections	Libellé Programme/Dotation	Crédits ouverts	Dépenses payées	Taux d'exécution (%)	Disponibles	Parts (%)
Dotations			731,22	620,51	84,86	110,71	27,38%
Dotation des institutions constitutionnelles			107,57	107,16	99,63	0,40	0,10%
21	Présidence de la République	Présidence de la République	53,18	53,17	99,97	0,01	0,00%
22	Assemblée Nationale	Assemblée Nationale	17,27	17,27	100,00	0,00	0,00%
24	Conseil Economique Social et Environnemental	Conseil Economique,	7,54	7,54	100,00	0,00	0,00%
25	Conseil Constitutionnel	Conseil Constitutionnel	1,28	1,24	96,23	0,05	0,01%
27	Cour Suprême	Cour Suprême	1,45	1,45	100,00	0,00	0,00%
28	Cour des Comptes	Cour des Comptes	8,42	8,09	96,18	0,32	0,08%
29	Haut Conseil des Collectivités Territoriales	Conseil des Collectivités Territoriales	6,30	6,30	100,00	0,00	0,00%
30	Primature	Secrétariat général du Gouvernement	12,12	12,10	99,85	0,02	0,00%
Dotation des charges non réparties			623,66	513,35	82,31	110,31	27,28%
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	623,66	513,35	82,31	110,31	27,28%
Programmes			1542,30	1248,63	80,96	293,68	72,62%
Programme métier			1372,29	1090,19	79,44	282,09	69,76%
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Exterieur	Coopération bilatérale et multilatérale	27,77	26,04	93,78	1,73	0,43%
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Exterieur	Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	0,98	0,84	86,01	0,14	0,03%
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Exterieur	Promotion de la Diplomatie économique	0,16	0,16	98,43	0,00	0,00%
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national	36,13	36,13	100,00	0,00	0,00%
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre	18,52	18,51	99,96	0,01	0,00%
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale	12,03	12,03	100,00	0,00	0,00%
33	Ministère de l'Intérieur	Gouvernance électorale	17,16	17,13	99,82	0,03	0,01%
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile	5,54	3,74	67,51	1,80	0,45%
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique	30,38	30,38	100,00	0,00	0,00%
34	Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire	6,24	6,24	99,90	0,01	0,00%
34	Ministère de la Justice	Bonne gouvernance et Droits humains	1,04	0,88	84,82	0,16	0,04%
34	Ministère de la Justice	Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant	1,44	1,44	99,96	0,00	0,00%
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire	4,91	4,90	99,81	0,01	0,00%
35	Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	Fonction publique	1,43	1,43	100,00	0,00	0,00%
35	Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	Renouveau du service public	0,24	0,24	100,00	0,00	0,00%
37	Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Gouvernance du marché du travail	3,03	2,70	89,27	0,32	0,08%
37	Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Protection sociale des travailleurs	0,30	0,28	90,55	0,03	0,01%
40	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Economie Maritime	8,38	7,63	91,05	0,75	0,19%
40	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture	2,45	2,45	100,00	0,00	0,00%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport	14,28	14,27	100,00	0,00	0,00%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	0,28	0,28	99,86	0,00	0,00%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	7,93	7,93	100,00	0,00	0,00%
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Accompagnement à la production: Fin, Rech, Form et App-cons	8,85	8,81	99,53	0,04	0,01%
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	9,77	9,76	99,95	0,00	0,00%
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	8,77	8,77	100,00	0,00	0,00%
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	22,91	20,69	90,32	2,22	0,55%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	1,83	1,83	99,88	0,00	0,00%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	1,87	1,87	99,86	0,00	0,00%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier	2,27	2,26	99,45	0,01	0,00%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	7,17	7,09	98,87	0,08	0,02%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Electrification rurale et Energies renouvelables	2,97	2,97	100,00	0,00	0,00%

Code section	Libellés Sections	Libellé Programme/Dotation	Crédits ouverts	Dépenses payées	Taux d'exécution (%)	Disponibles	Parts (%)
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Optimisation du système d'offre d'électricité	1,13	1,11	97,91	0,02	0,01%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combustibles	150,97	150,95	99,99	0,02	0,00%
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation	3,24	3,24	99,97	0,00	0,00%
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Promo et développement Entrepreneurial privé et des PME/PMI	2,08	2,08	100,00	0,00	0,00%
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Promotion et valorisation des produits locaux	0,52	0,52	100,00	0,00	0,00%
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce international	0,86	0,86	100,00	0,00	0,00%
46	Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	Aménagement et développement urbain	0,50	0,50	100,00	0,00	0,00%
46	Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	Cadre de vie	48,53	48,44	99,81	0,09	0,02%
46	Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures publiques	9,66	8,76	90,69	0,90	0,22%
47	Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries	compétitivité de l'industrie sénégalaise	3,52	3,52	100,00	0,00	0,00%
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aérien	0,65	0,65	100,00	0,00	0,00%
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	Développement de l'Offre touristique	3,77	3,77	99,91	0,00	0,00%
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	Développement des infrastructures aéroportuaires	2,99	2,99	100,00	0,00	0,00%
50	Ministère de l'Education Nationale	Education de base des jeunes et adultes	1,71	1,46	85,71	0,24	0,06%
50	Ministère de l'Education Nationale	Education préscolaire	11,87	0,39	3,26	11,48	2,84%
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Élémentaire	260,21	107,93	41,48	152,28	37,66%
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Moyen général	105,91	17,87	16,87	88,04	21,77%
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement secondaire général	89,52	68,68	76,73	20,83	5,15%
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	13,21	13,13	99,44	0,07	0,02%
52	Ministère des Sports	Développement des ressources humaines et de la formation	0,29	0,28	97,69	0,01	0,00%
53	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	12,43	12,43	100,00	0,00	0,00%
53	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	6,39	6,39	99,90	0,01	0,00%
53	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	2,11	2,11	100,00	0,00	0,00%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Protection sociale	2,63	2,58	98,24	0,05	0,01%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base	6,56	6,56	99,96	0,00	0,00%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence	21,77	21,77	100,00	0,00	0,00%
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Développement de l'emploi	0,74	0,72	98,39	0,01	0,00%
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	0,16	0,14	87,24	0,02	0,01%
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Promotion socioéconomique des jeunes	2,05	2,05	100,00	0,00	0,00%
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	0,51	0,47	91,56	0,04	0,01%
56	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Conservation de la biodiversité et gestion des AP	4,86	4,66	95,84	0,20	0,05%
56	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	12,02	12,02	100,00	0,00	0,00%
56	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Lutte contre les pollutions, nuisances et les effets néfastes des CC	0,39	0,39	99,73	0,00	0,00%
58	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Autonomie Economique des femmes	0,93	0,93	100,00	0,00	0,00%
58	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Enfance	2,83	2,77	97,75	0,06	0,02%
58	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Famille et genre	2,18	2,18	100,00	0,00	0,00%
59	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'apprentissage	0,53	0,48	90,81	0,05	0,01%
59	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi	7,54	7,54	100,00	0,00	0,00%
59	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et technique	7,22	7,19	99,66	0,02	0,01%

Code section	Libellés Sections	Libellé Programme/Dotation	Crédits ouverts	Dépenses payées	Taux d'exécution (%)	Disponibles	Parts (%)
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	0,76	0,76	100,00	0,00	0,00%
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	10,00	10,00	99,99	0,00	0,00%
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Mise en marché des produits animaux	0,07	0,07	88,70	0,01	0,00%
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Productions animales	1,67	1,61	96,26	0,06	0,02%
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Santé animale et Santé publique vétérinaire	0,43	0,42	99,85	0,00	0,00%
63	Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	0,36	0,36	100,00	0,00	0,00%
63	Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Economie numérique	4,61	4,60	99,85	0,01	0,00%
63	Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Secteur postal	6,06	6,04	99,88	0,02	0,00%
64	Ministère de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	1,00	1,00	100,00	0,00	0,00%
64	Ministère de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire	Promotion de la microfinance	2,64	2,64	99,92	0,00	0,00%
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Cohérence territoriale	2,05	2,05	100,00	0,00	0,00%
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Financement du développement territorial	33,79	33,79	100,00	0,00	0,00%
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Gouvernance territoriale	1,76	1,76	99,88	0,00	0,00%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales	0,44	0,42	96,75	0,01	0,00%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	2,39	2,37	99,41	0,01	0,00%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Accès à l'Eau Potable	1,91	1,91	100,00	0,00	0,00%
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	Développement de l'artisanat	1,79	1,79	99,78	0,00	0,00%
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	Transformation Encadrement Economie informelle	0,02	0,02	100,00	0,00	0,00%
73	Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	0,10	0,10	98,19	0,00	0,00%
73	Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	Développement des infrastructures aéroportuaires	0,49	0,48	96,70	0,02	0,00%
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure	90,80	90,80	100,00	0,00	0,00%
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	OEuvres sociales universitaires	109,73	109,63	99,91	0,10	0,02%
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Géologie	1,18	1,17	99,79	0,00	0,00%
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Mines	0,57	0,57	100,00	0,00	0,00%
84	Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	0,16	0,16	99,95	0,00	0,00%
84	Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	EQUITE SOCIALE	25,45	25,44	99,94	0,01	0,00%
Programme support			170,02	158,43	93,19	11,58	2,86%
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Exterieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	13,35	13,03	97,64	0,32	0,08%
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative	13,10	12,20	93,13	0,90	0,22%
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	3,12	2,70	86,55	0,42	0,10%
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	6,58	6,57	99,93	0,00	0,00%
35	Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,68	0,68	100,00	0,00	0,00%
37	Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,90	0,90	100,00	0,00	0,00%
40	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,34	0,34	99,73	0,00	0,00%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,69	0,69	100,00	0,00	0,00%
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,78	1,78	99,95	0,00	0,00%

Code section	Libellés Sections	Libellé Programme/Dotation	Crédits ouverts	Dépenses payées	Taux d'exécution (%)	Disponibles	Parts (%)
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB	11,44	10,74	93,87	0,70	0,17%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,11	1,10	99,48	0,01	0,00%
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,15	2,03	94,45	0,12	0,03%
46	Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,42	2,41	99,56	0,01	0,00%
47	Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,54	0,54	100,00	0,00	0,00%
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,23	0,23	99,37	0,00	0,00%
50	Ministère de l'Education Nationale	Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative	27,71	27,46	99,11	0,25	0,06%
52	Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	14,16	14,16	100,00	0,00	0,00%
53	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,18	1,18	99,77	0,00	0,00%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	38,75	37,10	95,74	1,65	0,41%
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,70	2,70	100,00	0,00	0,00%
56	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,17	2,17	99,98	0,00	0,00%
58	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,80	0,74	92,99	0,06	0,01%
59	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	10,48	3,63	34,67	6,84	1,69%
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative	0,59	0,59	100,00	0,00	0,00%
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,95	1,95	99,78	0,00	0,00%
63	Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,29	0,29	100,00	0,00	0,00%
64	Ministère de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,48	0,48	99,79	0,00	0,00%
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,21	0,21	100,00	0,00	0,00%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,05	2,05	99,99	0,00	0,00%
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,33	0,33	99,20	0,00	0,00%
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	5,69	5,39	94,82	0,29	0,07%
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,04	1,04	100,00	0,00	0,00%
84	Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	1,03	1,03	100,00	0,00	0,00%
Total général			2273,53	1869,14	82,21	404,39	100,00%

Annexe n°7 : Répartition des crédits non consommés sur dépenses d'investissement par programme et dotation

Code section	Libellés Sections	Libellé Programmes /Dotation	Crédits ouverts	Crédits payés	Taux d'exécution	Disponibles	Parts (%)
Dotations			93,14	91,42	98,15	1,73	3,12%
Dotations des institutions constitutionnelles			30,44	30,14	99,00	0,31	0,55%
21	Présidence de la République	Présidence de la République	13,20	13,18	99,81	0,03	0,05%
28	Cour des Comptes	Cour des Comptes	1,03	1,03	100,00	0,00	0,00%
29	Haut Conseil des Collectivités Territoriales	Conseil des Collectivités Territoriales	1,50	1,50	100,00	0,00	0,00%
30	Primature	Secrétariat général du Gouvernement	14,72	14,44	98,09	0,28	0,51%
Dotation des charges non réparties			62,70	61,28	97,73	1,42	2,57%
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	62,70	61,28	97,73	1,42	2,57%
Programmes			1012,66	958,98	94,70	53,69	96,88 %
Programmes métier			925,43	873,84	94,43	51,59	93,09 %
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Exterieur	Coopération bilatérale et multilatérale	3,18	3,03	95,24	0,15	0,27%
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Exterieur	Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	1,09	1,09	100,00	0,00	0,00%
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national	17,91	17,91	99,97	0,01	0,01%
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre	13,32	13,32	100,00	0,00	0,00%
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale	0,51	0,26	51,00	0,25	0,45%
33	Ministère de l'Intérieur	Gouvernance électorale	7,09	7,09	100,00	0,00	0,00%
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile	3,85	3,78	98,26	0,07	0,12%
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique	22,07	22,07	100,00	0,00	0,00%
34	Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire	7,63	7,60	99,55	0,03	0,06%
34	Ministère de la Justice	Bonne gouvernance et Droits humains	0,18	0,17	99,26	0,00	0,00%
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire	0,06	0,06	100,00	0,00	0,00%
35	Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	Fonction publique	0,54	0,54	100,00	0,00	0,00%
35	Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	Renouveau du service public	1,07	1,07	100,00	0,00	0,00%
37	Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Gouvernance du marché du travail	0,25	0,25	100,00	0,00	0,00%
37	Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Protection sociale des travailleurs	0,20	0,20	100,00	0,00	0,00%
40	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Economie Maritime	6,74	6,74	100,00	0,00	0,00%
40	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture	3,97	3,56	89,66	0,41	0,74%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport	2,90	2,80	96,55	0,10	0,18%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	102,34	86,20	84,23	16,14	29,13 %
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	60,79	60,79	100,00	0,00	0,00%
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Accompagnement à la production: Fin, Rech, Form et App-cons	0,10	0,00	-	0,10	0,19%
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Augmentation de la product et valorisation des pdts agricoles	58,09	57,20	98,46	0,90	1,62%
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	11,03	7,15	64,82	3,88	7,00%
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	107,78	102,28	94,89	5,50	9,93%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	3,36	3,16	93,93	0,20	0,37%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	5,54	5,45	98,54	0,08	0,15%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier	0,55	0,55	100,00	0,00	0,00%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	34,70	34,47	99,34	0,23	0,41%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Electrification rurale et Energies renouvelables	13,90	13,17	94,75	0,73	1,32%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Optimisation du système d'offre d'électricité	4,60	4,45	96,70	0,15	0,27%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combust	0,94	0,93	99,15	0,01	0,01%
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation	4,28	3,63	84,96	0,64	1,16%
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Promo et développement Entreprenariat privé et des PME/PMI	0,75	0,75	100,00	0,00	0,00%
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Promotion et valorisation des produits locaux	0,52	0,52	99,71	0,00	0,00%
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	0,26	0,19	72,84	0,07	0,13%
46	Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	Aménagement et développement urbain	14,59	13,88	95,14	0,71	1,28%
46	Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	Cadre de vie	6,56	6,11	93,09	0,45	0,82%

Code section	Libellés Sections	Libellé Programmes /Dotation	Crédits ouverts	Crédits payés	Taux d'exécution	Disponibles	Parts (%)
46	Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	2,51	2,51	99,98	0,00	0,00%
47	Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries	compétitivité de l'industrie sénégalaise	3,07	3,05	99,43	0,02	0,03%
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	Développement de l'Offre touristique	4,02	3,18	79,10	0,84	1,52%
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	Développement des infrastructures aéroportuaires	4,41	4,18	94,87	0,23	0,41%
50	Ministère de l'Education Nationale	Education de base des jeunes et adultes	0,27	0,18	68,00	0,09	0,15%
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Élémentaire	3,49	3,36	96,38	0,13	0,23%
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Moyen général	1,75	1,46	83,48	0,29	0,52%
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement secondaire général	1,46	1,44	98,67	0,02	0,03%
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	3,44	2,05	59,63	1,39	2,51%
52	Ministère des Sports	Développement des ressources humaines et de la formation	0,12	0,12	100,00	0,00	0,00%
53	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	2,89	2,89	100,00	0,00	0,00%
53	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	3,18	2,83	89,07	0,35	0,63%
53	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	4,06	3,90	96,07	0,16	0,29%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Protection sociale	0,55	0,55	100,00	0,00	0,00%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base	3,86	3,70	95,87	0,16	0,29%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence	11,75	11,17	95,04	0,58	1,05%
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	1,00	1,00	100,00	0,00	0,00%
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Promotion socioéconomique des jeunes	9,50	9,50	99,96	0,00	0,01%
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	0,07	0,07	100,00	0,00	0,00%
56	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Conservation de la biodiversité et gestion des AP	0,73	0,73	99,75	0,00	0,00%
56	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	8,09	7,63	94,29	0,46	0,83%
56	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	0,64	0,55	85,69	0,09	0,17%
58	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Autonomie Economique des femmes	0,86	0,69	79,46	0,18	0,32%
58	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Enfance	1,15	0,64	55,31	0,51	0,93%
58	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Famille et genre	1,45	1,32	91,37	0,12	0,23%
59	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'apprentissage	1,07	0,98	91,61	0,09	0,16%
59	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi	1,32	1,32	100,00	0,00	0,00%
59	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec	19,15	18,58	97,01	0,57	1,03%
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	4,80	4,80	100,00	0,00	0,00%
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	6,39	6,35	99,26	0,05	0,08%
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Mise en marché des produits animaux	0,12	0,12	99,71	0,00	0,00%
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Productions animales	4,22	4,05	95,93	0,17	0,31%
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Santé animale et Santé publique vétérinaire	1,43	1,43	100,00	0,00	0,00%
63	Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Economie numérique	4,21	4,19	99,73	0,01	0,02%
63	Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Secteur postal	0,26	0,20	76,72	0,06	0,11%
64	Ministère de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire	Promotion de la microfinance	1,45	1,45	100,00	0,00	0,00%
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Cohérence territoriale	6,42	3,56	55,42	2,86	5,16%
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Financement du développement territorial	64,68	62,84	97,17	1,83	3,31%
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Gouvernance territoriale	0,58	0,10	17,40	0,48	0,87%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales	25,73	22,71	88,25	3,02	5,46%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	2,13	1,01	47,56	1,11	2,01%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Accès à l'Eau Potable	16,19	14,57	90,02	1,62	2,92%
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	Développement de l'artisanat	3,63	3,53	97,21	0,10	0,18%
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	Transformation Encadrement Economie informelle	0,30	0,27	91,72	0,02	0,04%
73	Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	0,20	0,20	100,00	0,00	0,00%
73	Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	Développement des infrastructures aéroportuaires	0,05	0,05	100,00	0,00	0,00%

Code section	Libellés Sections	Libellé Programmes /Dotation	Crédits ouverts	Crédits payés	Taux d'exécution	Disponibles	Parts (%)
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure	57,57	56,38	97,93	1,19	2,16%
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	OEuvres sociales universitaires	17,17	16,25	94,63	0,92	1,67%
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Géologie	0,35	0,33	94,22	0,02	0,04%
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Mines	3,10	2,10	67,72	1,00	1,80%
84	Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	49,85	49,85	100,00	0,00	0,00%
84	Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	EQUITE SOCIALE	35,50	35,50	100,00	0,00	0,00%
Programmes support			87,24	85,14	97,59	2,10	3,79%
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Exterieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,44	0,44	100,00	0,00	0,00%
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative	14,93	14,93	99,99	0,00	0,00%
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,37	2,37	100,00	0,00	0,00%
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	27,77	27,77	100,00	0,00	0,00%
35	Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,50	0,50	100,00	0,00	0,00%
37	Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,50	0,50	100,00	0,00	0,00%
40	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,17	0,17	99,74	0,00	0,00%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,59	0,57	97,98	0,01	0,02%
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,45	2,45	99,84	0,00	0,01%
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB	21,83	20,83	95,42	1,00	1,80%
46	Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,99	0,97	97,43	0,03	0,05%
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,15	0,15	100,00	0,00	0,00%
50	Ministère de l'Education Nationale	Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative	1,10	1,08	97,78	0,02	0,04%
52	Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,10	0,08	85,24	0,01	0,03%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,93	2,25	76,72	0,68	1,23%
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,09	0,09	100,00	0,00	0,00%
56	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,51	0,51	99,99	0,00	0,00%
58	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,31	0,31	100,00	0,00	0,00%
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative	1,19	1,19	99,98	0,00	0,00%
64	Ministère de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,10	0,10	100,00	0,00	0,00%
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	7,70	7,40	96,10	0,30	0,54%
73	Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,05	0,05	100,00	0,00	0,00%
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,35	0,35	100,00	0,00	0,00%
84	Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	0,11	0,08	68,98	0,04	0,06%
Total général			1105,81	1050,39	94,99	55,41	100%

Annexe n°8 : Modification des crédits de paiement des dépenses d'investissement sur ressources internes par nature, Programme et dotations

Code section	Libellé Section	Libellé programme	Dotation des charges non réparties		Dotation des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Total Diminution	Part augmentation	Part diminution
			Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution				
Investissements exécutés par l'Etat														
21	Présidence de la République	Présidence de la République			0,19	- 0,19					0,19	- 0,19	0,17 %	0,18 %
30	Primature	Primature			0,03	- 0,03					0,03	- 0,03	0,02 %	0,02 %
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Exterieur	Coopération bilatérale et multilatérale					0,77	0,00			0,77	0,00	0,70 %	0,00 %
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national					0,44	- 12,23			0,44	- 12,23	0,40 %	11,50 %
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre					0,00	- 0,75			0,00	- 0,75	0,00 %	0,71 %
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale					0,04	- 0,04			0,04	- 0,04	0,04 %	0,04 %
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,10	- 0,15	0,10	- 0,15	0,10 %	0,14 %
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile					0,03	- 0,01			0,03	- 0,01	0,03 %	0,01 %
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique					0,40	0,00			0,40	0,00	0,37 %	0,00 %
34	Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire					2,74	- 0,79			2,74	- 0,79	2,50 %	0,74 %
35	Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	Renouveau du service public					0,04	- 0,04			0,04	- 0,04	0,03 %	0,03 %
37	Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,04	- 0,04	0,04	- 0,04	0,04 %	0,04 %
40	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture					0,22	- 0,22			0,22	- 0,22	0,20 %	0,21 %
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,12	- 0,01	0,12	- 0,01	0,11 %	0,01 %
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles					0,02	- 0,02			0,02	- 0,02	0,02 %	0,02 %
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural					0,23	- 0,23			0,23	- 0,23	0,21 %	0,22 %
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution					0,38	- 0,10			0,38	- 0,10	0,35 %	0,09 %
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics					0,15	- 0,15			0,15	- 0,15	0,14 %	0,14 %
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier					0,11	- 0,04			0,11	- 0,04	0,10 %	0,04 %
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB							0,07	- 0,01	0,07	- 0,01	0,07 %	0,01 %
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Electrification rurale et Energies renouvelables					0,07	- 0,07			0,07	- 0,07	0,06 %	0,06 %
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combus					0,40	- 0,20			0,40	- 0,20	0,37 %	0,19 %
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation					0,27	- 0,23			0,27	- 0,23	0,25 %	0,21 %
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Promotion et valorisation des produits locaux					0,10	- 0,10			0,10	- 0,10	0,09 %	0,09 %
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain					0,13	- 0,30			0,13	- 0,30	0,11 %	0,28 %
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie					1,31	- 1,41			1,31	- 1,41	1,20 %	1,32 %
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub					0,55	- 0,24			0,55	- 0,24	0,51 %	0,22 %
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,17	- 0,01	0,17	- 0,01	0,15 %	0,01 %
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	Développement de l'Offre touristique					0,04	- 0,04			0,04	- 0,04	0,03 %	0,03 %
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	Développement des infrastructures aéroportuaires					0,23	- 0,56			0,23	- 0,56	0,21 %	0,52 %
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,03	- 0,09	0,03	- 0,09	0,03 %	0,08 %
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive					0,14	- 0,01			0,14	- 0,01	0,13 %	0,00 %
52	Ministère des Sports	Développement des ressources humaines et de la formation					0,00	- 0,19			0,00	- 0,19	0,00 %	0,18 %
52	Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,01	- 0,01	0,01	- 0,01	0,01 %	0,01 %
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,96	- 0,96	0,96	- 0,96	0,88 %	0,90 %
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base					0,12	- 0,12			0,12	- 0,12	0,11 %	0,11 %
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence					0,52	- 0,02			0,52	- 0,02	0,48 %	0,02 %
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	Développement de l'emploi					0,01	0,00			0,01	0,00	0,01 %	0,00 %

Code section	Libellé Section	Libellé programme	Dotation des charges non réparties		Dotation des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Total Diminution	Part augmentation	Part diminution
			Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution				
56	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC					0,01	- 0,01			0,01	- 0,01	0,01 %	0,01 %
58	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Autonomie Economique des femmes					0,08	- 0,05			0,08	- 0,05	0,07 %	0,04 %
58	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Famille et genre					0,10	0,00			0,10	0,00	0,09 %	0,00 %
58	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,01	- 0,01	0,01	- 0,01	0,01 %	0,01 %
59	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi					0,00	- 0,01			0,00	- 0,01	0,00 %	0,01 %
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	0,43	- 33,81							0,43	- 33,81	0,39 %	31,79 %
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé					0,06	- 0,06			0,06	- 0,06	0,05 %	0,05 %
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois					0,01	- 0,01			0,01	- 0,01	0,01 %	0,01 %
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative							0,13	0,00	0,13	0,00	0,12 %	0,00 %
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Mise en marché des produits animaux					0,09	0,00			0,09	0,00	0,08 %	0,00 %
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Productions animales					0,18	- 0,18			0,18	- 0,18	0,17 %	0,17 %
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Accès à l'Eau Potable					0,31	- 0,31			0,31	- 0,31	0,28 %	0,29 %
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales					0,60	- 0,60			0,60	- 0,60	0,55 %	0,56 %
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	Transformation Encadrement Economie informelle					0,10	- 0,10			0,10	- 0,10	0,09 %	0,09 %
73	Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	Développement des infrastructures aéroportuaires					0,56	0,00			0,56	0,00	0,51 %	0,00 %
73	Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,05	0,00	0,05	0,00	0,05 %	0,00 %
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Educacion supérieure					0,00	- 0,02			0,00	- 0,02	0,00 %	0,02 %
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Géologie					0,08	- 0,03			0,08	- 0,03	0,07 %	0,03 %
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,22	- 0,03	0,22	- 0,03	0,21 %	0,02 %
Total Investissements exécutés par l'Etat			0,43	- 33,81	0,21	- 0,21	11,57	- 19,46	1,93	- 1,31	14,14	- 54,80	12,95 %	51,52 %
Transferts en capital														
21	Présidence de la République	Présidence de la République			0,51	- 0,99					0,51	- 0,99	0,47 %	0,93 %
30	Primature	Primature			1,83	0,00					1,83	0,00	1,68 %	0,00 %
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative							1,80	0,00	1,80	0,00	1,65 %	0,00 %
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre					2,31	0,00			2,31	0,00	2,11 %	0,00 %
33	Ministère de l'Intérieur	Gouvernance électorale					0,91	- 1,25			0,91	- 1,25	0,83 %	1,18 %
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile					0,97	0,00			0,97	0,00	0,89 %	0,00 %
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique					5,55	- 4,50			5,55	- 4,50	5,08 %	4,23 %
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							1,10	0,00	1,10	0,00	1,01 %	0,00 %
40	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture					0,10	0,00			0,10	0,00	0,09 %	0,00 %
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières					3,28	- 3,50			3,28	- 3,50	3,01 %	3,29 %
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire					5,00	- 5,00			5,00	- 5,00	4,58 %	4,70 %
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles					0,40	- 0,04			0,40	- 0,04	0,37 %	0,04 %
42	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural					0,15	0,00			0,15	0,00	0,14 %	0,00 %
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution					12,64	0,00			12,64	0,00	11,58 %	0,00 %
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier					1,32	- 1,90			1,32	- 1,90	1,21 %	1,78 %
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB							17,65	0,00	17,65	0,00	16,16 %	0,00 %
45	Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	Promo et développement Entrepreneuriat privé et des PME/PMI					0,00	- 2,50			0,00	- 2,50	0,00 %	2,35 %
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain					0,30	- 1,23			0,30	- 1,23	0,27 %	1,16 %

Code section	Libellé Section	Libellé programme	Dotation des charges non réparties		Dotation des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Total Diminution	Part augmentation	Part diminution
			Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution				
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie					0,80	0,00			0,80	0,00	0,73 %	0,00 %
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub					1,04	15,28			1,04	15,28	0,95 %	14,37 %
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer					0,20	-0,20			0,20	-0,20	0,18 %	0,19 %
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	Développement de l'Offre touristique					0,00	0,77			0,00	0,77	0,00 %	0,72 %
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs	Développement des infrastructures aéroportuaires					0,00	0,00			0,00	0,00	0,00 %	0,00 %
53	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication					0,97	0,00			0,97	0,00	0,89 %	0,00 %
53	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives					0,12	0,00			0,12	0,00	0,11 %	0,00 %
53	Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel					0,08	0,00			0,08	0,00	0,07 %	0,00 %
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,95	0,00	0,95	0,00	0,87 %	0,00 %
56	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,10	0,00	0,10	0,00	0,09 %	0,00 %
59	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec					0,45	0,00			0,45	0,00	0,41 %	0,00 %
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	14,28	12,68							14,28	12,68	13,08 %	11,92 %
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé					14,95	0,00			14,95	0,00	13,69 %	0,00 %
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative							0,30	0,00	0,30	0,00	0,27 %	0,00 %
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Productions animales					0,50	0,00			0,50	0,00	0,46 %	0,00 %
63	Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	Economie numérique					0,50	0,00			0,50	0,00	0,46 %	0,00 %
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Financement du développement territorial					0,26	0,00			0,26	0,00	0,23 %	0,00 %
65	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,40	0,00	0,40	0,00	0,37 %	0,00 %
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Accès à l'Eau Potable					2,31	0,00			2,31	0,00	2,12 %	0,00 %
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales					0,74	0,74			0,74	0,74	0,67 %	0,69 %
73	Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer					0,20	0,00			0,20	0,00	0,18 %	0,00 %
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure					0,00	1,00			0,00	1,00	0,00 %	0,94 %
84	Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE					0,10	0,00			0,10	0,00	0,09 %	0,00 %
Total Transferts en capital			14,28	12,68	2,34	0,99	56,15	37,90	22,30	0,00	95,07	51,56	87,05 %	48,48 %
Total général			14,71	46,49	2,56	1,20	67,72	57,36	24,22	1,31	109,21	106,36	100 %	100 %

Annexe n°9: Situation des ouvertures de crédits par programme

Étiquettes de lignes	Investissements exécutés par l'Etat	Transferts en capital	Total général	Parts (%)
Arrêté d'annulation de crédits sur la gestion 2022	-48,86	-24,49	-73,36	87,19%
Accompagnement à la production: Fin, Rech, Form et App-cons	0,00		0,00	0,00%
Administration pénitentiaire	-0,02		-0,02	0,02%
Administration territoriale	-0,01		-0,01	0,01%
Aménagement et développement urbain	-0,06		-0,06	0,08%
Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	-1,48	-0,16	-1,63	1,94%
Autonomie Economique des femmes	-0,24		-0,24	0,28%
Bonne gouvernance et Droits humains	-0,01		-0,01	0,01%
Cadre de vie	-0,61		-0,61	0,72%
Cohérence territoriale		-0,38	-0,38	0,45%
Conseil des Collectivités Territoriales		-0,75	-0,75	0,89%
Conservation de la biodiversité et gestion des AP	-0,02		-0,02	0,03%
Coopération bilatérale et multilatérale	0,00		0,00	0,00%
Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	0,00		0,00	0,00%
COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE	-0,01		-0,01	0,01%
Défense du territoire national	0,00		0,00	0,00%
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE		-0,89	-0,89	1,05%
Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	-2,80		-2,80	3,33%
Développement de l'apprentissage	-0,01		-0,01	0,01%
Développement de l'artisanat	-0,11		-0,11	0,13%
Développement de l'emploi	-0,01		-0,01	0,01%
Développement de l'Offre touristique	-0,10	-0,08	-0,18	0,21%
Développement des infrastructures aéroportuaires	-1,01		-1,01	1,20%
Développement des offres de formation professionnelle et tec	-0,28		-0,28	0,33%
Développement des ressources humaines et de la formation	-0,28		-0,28	0,33%
Développement du marché intérieur et de la consommation	-0,05	-0,59	-0,64	0,76%
Développement et modernisation des services de transport	0,00	-0,65	-0,65	0,77%
Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	-5,50	-6,69	-12,19	14,49%
Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	-0,35	-0,19	-0,54	0,64%
DOTATION CHARGES NON REPARTIES	-0,01	-2,69	-2,70	3,21%
Economie Maritime	-0,48	-0,41	-0,88	1,05%
Economie numérique	-0,02	-0,08	-0,10	0,12%
Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	-0,03		-0,03	0,04%
Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	0,00		0,00	0,00%
Education supérieure	-3,93	-0,09	-4,02	4,78%
Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	-0,13	-1,05	-1,19	1,41%
Electrification rurale et Energies renouvelables	-0,73	-1,43	-2,16	2,57%
Enfance	-0,14		-0,14	0,17%
Enseignement Elémentaire	-0,80	-0,30	-1,10	1,31%
Enseignement Moyen général	-0,81		-0,81	0,96%
Enseignement secondaire général	-0,25		-0,25	0,29%
Famille et genre	-0,03		-0,03	0,03%
Fonction publique	-0,02		-0,02	0,03%
Géologie	-0,23		-0,23	0,28%
Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	-1,19		-1,19	1,41%
Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	-1,95	-2,91	-4,86	5,78%
Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	0,00		0,00	0,00%
Gestion du secteur financier	-0,10		-0,10	0,12%
Gestion ressources douanières et protection de l'économie	-0,50		-0,50	0,59%
Gouvernance du marché du travail	-0,10		-0,10	0,12%
Gouvernance territoriale	0,00		0,00	0,00%
Justice judiciaire	0,00		0,00	0,00%
Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	-0,07		-0,07	0,09%
Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	-1,31		-1,31	1,56%
Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	-0,03		-0,03	0,04%
Mines	-0,10		-0,10	0,12%
Mise en marché des produits animaux	-0,16		-0,16	0,19%
OEuvres sociales universitaires	-0,81		-0,81	0,96%
Optimisation du système d'offre d'électricité	-4,73		-4,73	5,63%
Pêche et Aquaculture	-1,38		-1,38	1,64%
Pilotage coordination et gestion administrative	0,00		0,00	0,00%
Pilotage gestion et coordination administrative	-0,01		-0,01	0,02%
Pilotage ministériel, gestion et coordination admi	-0,14		-0,14	0,16%
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	-0,88		-0,88	1,04%
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	-0,14		-0,14	0,17%
Pilotage, gestion et coordination du MFB	-0,53	-1,64	-2,17	2,58%
Présidence de la République	-0,50	-1,03	-1,53	1,81%
Primature	-0,53		-0,53	0,63%
Productions animales	-0,93	0,00	-0,93	1,10%
Programme d'Accès à l'Eau Potable	-0,85	-0,15	-1,00	1,19%
Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales	-2,92	-1,53	-4,45	5,29%
Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	-2,04	-0,18	-2,21	2,63%
Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	-0,01		-0,01	0,01%
Promotion de la microfinance	-0,21	0,00	-0,21	0,26%
Promotion et valorisation des produits locaux	-0,08		-0,08	0,09%
Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	-0,01		-0,01	0,01%
Promotion socioéconomique des jeunes	-0,12	0,00	-0,12	0,15%

Étiquettes de lignes	Investissements exécutés par l'Etat	Transferts en capital	Total général	Parts (%)
Protection sociale	-0,01		-0,01	0,01%
Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	0,00		0,00	0,00%
Protection sociale des travailleurs	0,00		0,00	0,00%
Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	-0,03		-0,03	0,04%
Renouveau du service public	0,00		0,00	0,00%
Santé animale et Santé publique vétérinaire		0,00	0,00	0,00%
Santé de base	-0,20		-0,20	0,23%
Santé de référence	-0,05	-0,40	-0,45	0,54%
Secteur postal	0,00		0,00	0,00%
Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	-4,92	-0,25	-5,17	6,14%
Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combus	-0,03		-0,03	0,04%
Sécurité civile	0,00		0,00	0,00%
Sécurité publique	-0,71		-0,71	0,84%
Transformation Encadrement Economie informelle	0,00		0,00	0,00%
Arrete d'ouverture de credits sur fonds de concours sur la gestion 2022		12,38	12,38	14,71%
Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire		12,38	12,38	14,71%
Decret de report des autorisation d'engagement et des credits de paiement 2022	3,27	43,84	47,12	56,00%
Aménagement et développement urbain	0,11	0,30	0,41	0,49%
Cadre de vie	0,25		0,25	0,29%
Défense du territoire national		0,50	0,50	0,59%
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE		1,25	1,25	1,49%
Développement de l'artisanat	0,09		0,09	0,11%
Développement de l'emploi		1,20	1,20	1,43%
Développement de l'Offre touristique	0,10		0,10	0,11%
Développement des offres de formation professionnelle et tec	0,46		0,46	0,55%
Economie numérique		0,15	0,15	0,18%
Enseignement Élémentaire	0,16		0,16	0,20%
Financement du développement territorial		26,21	26,21	31,16%
Gestion ressources douanières et protection de l'économie	1,00	1,50	2,50	2,97%
Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	0,05	3,16	3,21	3,81%
Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres		2,00	2,00	2,38%
Œuvres sociales universitaires	0,25		0,25	0,29%
Primature	0,14		0,14	0,17%
Productions animales	0,11	0,25	0,36	0,43%
Programme d'Accès à l'Eau Potable	0,20		0,20	0,24%
Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales		0,48	0,48	0,57%
Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	0,26		0,26	0,31%
Sécurité civile	0,10	0,15	0,25	0,30%
Sécurité publique		5,70	5,70	6,77%
Sûreté publique et maintien de l'ordre		1,00	1,00	1,19%
Decret portant ouverture de credits a titre d'avance sur la gestion 2022		97,99	97,99	116,48%
Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé		0,50	0,50	0,59%
Développement et Encadrement du Secteur de la Communication		1,93	1,93	2,29%
Développement et modernisation des services de transport		1,00	1,00	1,19%
Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières		22,30	22,30	26,51%
Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire		25,00	25,00	29,72%
DOTATION CHARGES NON REPARTIES		11,57	11,57	13,75%
Education supérieure		8,75	8,75	10,40%
Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution		14,72	14,72	17,50%
Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier		4,80	4,80	5,71%
Optimisation du système d'offre d'électricité		3,93	3,93	4,67%
Primature		3,50	3,50	4,16%
Total général	-45,59	129,72	84,13	100,00%

Liste des Tableaux

Tableau n°1 : Synthèse des prévisions et réalisations du budget 2022	10
Tableau n°2 : Situation des critères de convergence de 2018 à 2022.....	12
Tableau n°3 : situation d'exécution des recettes du budget général.....	14
Tableau n°4 : Situation d'exécution des recettes internes	15
Tableau n°5 : Situation des prévisions et des réalisations des recettes fiscales.....	16
Tableau n°6 : Situation des restes à recouvrer en 2022.....	18
Tableau n°7 : Situation d'exécution des recettes non fiscales.....	20
Tableau n°8 : Situation des prévisions et des réalisations de recettes exceptionnelles	22
Tableau n°9 : Situation des prévisions et des réalisations des produits financiers	23
Tableau n°10 : Situation des prévisions et réalisations des recettes externes.....	24
Tableau n°11: Situation des dons projets reçus par bailleur en 2022.....	25
Tableau n°12 : Situation d'exécution des dépenses ordinaires.....	27
Tableau n°13 : Charges financières de la dette extérieure par instrument de financement	29
Tableau n°14 : Charges financières de la dette intérieure par instrument.....	30
Tableau n°15 : Situation d'exécution des dépenses de personnel en 2022.....	30
Tableau n°16 : Situation d'exécution des dépenses d'acquisitions de biens et services en 2022.....	31
Tableau n°17 : Situation d'exécution des dépenses de transferts courants en 2022.....	32
Tableau n°18 : Situation d'exécution des dépenses en capital en 2022	33
Tableau n°19 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources internes.....	34
Tableau n°20 : Répartition des prévisions de tirages par secteur d'activité en 2022	35
Tableau n°21 : Autorisations d'engagement (AE) sur ressources internes	36
Tableau n°22 : Situation d'exécution des CP des programmes budgétaires et des dotations en 2022.....	36
Tableau n°23 : Situation d'exécution des dotations en 2022.....	36
Tableau n°24 : Situation d'exécution des programmes en 2022.....	37
Tableau n°25 : Situation d'exécution des programmes supports par nature de dépense.....	37
Tableau n°26 : Situation d'exécution globale des CST.....	40
Tableau n°27 : Prévision et réalisation des recettes des CST.....	40
Tableau n°28 : Répartition des plus-values de recettes sur CST.....	41
Tableau n°29 : Répartition des moins –values de recettes des CST.....	41
Tableau n°30 : Prévisions et réalisations de dépenses des CST	42
Tableau n°31 : Situation d'exécution des comptes spéciaux du Trésor	42
Tableau n°32 : Exécution des comptes d'affectation spéciale entre 2021 et 2022	43
Tableau n°33 : Situation d'exécution des autres comptes spéciaux du Trésor.....	44
Tableau n°34 : Profits sur comptes spéciaux du Trésor	46
Tableau n°35: Tableau de financement de l'Etat	47
Tableau n°36 : Situation d'exécution de l'amortissement de la dette.....	49
Tableau n°37 : Prévisions et réalisations de l'amortissement de la dette publique intérieure en 2022.....	50
Tableau n°38 : Exécution de l'amortissement de la dette publique extérieure en 2022.....	51
Tableau n°39 : Exécution de la dette publique.....	52
Tableau n°40 : Evolution de l'émission de titres publics de 2018 à 2022.....	52
Tableau n°41 : Evolution de l'encours global de la dette publique de 2018 à 2022	53
Tableau n°42 : Encours dette extérieure par instrument	55
Tableau n°43 : Répartition de l'encours de la dette publique intérieure	56
Tableau n°44 : Evolution de l'encours de la dette publique intérieure de 2018 à 2022.....	56
Tableau n°45 : Situation des actes modificatifs pour la gestion 2022.....	57
Tableau n°46: Variation des prévisions des dépenses d'investissement sur ressources internes entre la LFI et la LFR	58
Tableau n°47: Variation des prévisions des dépenses d'investissement sur ressources internes entre la LFI et la LFR	59
Tableau n°48: Modifications réglementaires des crédits de paiement	59
Tableau n°49 : situation des ouvertures et annulations de crédits.....	60
Tableau n°50 : situation des dépassements relatifs au cumul des virements et transferts de crédits par programme	62
Tableau n°51 : Situation des dépassements sur reports de crédits par programme	64
Tableau n°52: synoptique des actes modificatifs irréguliers.....	65

Tableau n°53 : Dépassements et crédits non-consommés sur dépenses ordinaires en 2022	66
Tableau n°54 : Répartition des dépassements de crédits par nature	66
Tableau n°55 : Répartition des dépassements de crédits sur dépenses ordinaires par destination	66
Tableau n°56 : Répartition des crédits non consommés par nature	67
Tableau n°57 : Répartition des crédits non consommés sur ressources internes par destination	68
Tableau n°58 : Répartition des crédits non consommés par nature et par destination	68
Tableau n°59 : Répartition des crédits d'investissements sur ressources internes non consommés par nature.....	68
Tableau n°60 : Répartition des crédits non consommés par destination	69
Tableau n°61 : Utilisation des crédits des CST	70
Tableau n°62: Situation des crédits non consommés des CST en 2022	71
Tableau n°63 : Situation des soldes CST pour la gestion 2022	72

Liste des graphiques

Graphique n°1 : Evolution des recettes du budget général de 2018 à 2022	14
Graphique n°2 : Evolution des recettes internes de 2018 à 2022	15
Graphique n°3 : Evolution des recettes fiscales de 2018 à 2022.....	17
Graphique n°4 : Composition des recettes fiscales sur la période 2018-2022	18
Graphique n°5 : Évolution des restes à recouvrer de 2018 à 2022.....	19
Graphique n°6 : Evolution des recettes non fiscales	21
Graphique n°7 : Evolution des recettes exceptionnelles de 2018 à 2022.....	22
Graphique n°8 : Evolution des produits financiers de 2018 à 2022	24
Graphique n°9 : Évolution de l'exécution des recettes externes de 2018 à 2022	26
Graphique n°10 : Répartition des dépenses du budget général par composante	27
Graphique n°11 : Evolution des dépenses ordinaires.....	28
Graphique n°12 : Evolution des charges financières de la dette de 2018 à 2022	28
Graphique n°13 : Evolution des dépenses de personnel de 2018 à 2022	31
Graphique n°14 : Evolution des dépenses de biens et services de 2018 à 2022.....	32
Graphique n°15 : Evolution des dépenses de transferts courants de 2018 à 2022.....	33
Graphique n°16 : Evolution des dépenses d'investissements sur ressources internes sur la période 2018-2022..	34
Graphique n°17 : Répartition des prévisions et réalisations des dépenses des programmes métiers par catégories de dépenses.....	39
Graphique n°18 : Evolution des soldes des CST de 2018 à 2022	43
Graphique n°19 : Evolution du solde du FNR de 2018 à 2022	44
Graphique n°20 : Evolution des opérations des comptes de prêts de 2018 à 2022	45
Graphique n°21 : Evolution du déficit de 2018 à 2022	48
Graphique n°22 : Evolution de l'amortissement de la dette 2018 à 2022	49
Graphique n°23 : Evolution des émissions de la dette publique de 2018 à 2022	53
Graphique n°24 : Evolution de l'encours de la dette et du déficit de 2014 à 2022	54
Graphique n°25 : Evolution de l'encours de la dette intérieure et extérieure de 2018 à 2022	54
Graphique n°26 : Evolution de l'encours de la dette publique extérieure de 2018 à 2022.....	55

Liste des recommandations

<i>Recommandation n°1</i>	12
<i>Recommandation n°2</i>	17
<i>Recommandation n°3</i>	21
<i>Recommandation n°4</i>	25
<i>Recommandation n°5</i>	39
<i>Recommandation n°6</i> :.....	54
<i>Recommandation n°7</i>	61
<i>Recommandation n°8</i> :	62
<i>Recommandation n°9</i>	64
<i>Recommandation n°10</i>	65